



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



PROGRAMME DE TRAVAIL

2021-2022

■ Institut national de la jeunesse et de  
l'éducation populaire (INJEP)

# Programme de travail

## 2021-2022

■ Institut national de la jeunesse  
et de l'éducation populaire

# Table des matières

■	<b>PRÉSENTATION - INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE (INJEP)</b>	<b>6</b>
■	<b>SYNTHÈSE DES ORIENTATIONS POUR 2021-2022</b>	<b>8</b>
■	<b>ENQUÊTES, DONNÉES ET ÉTUDES STATISTIQUES</b>	<b>11</b>
	<b>I. Opérations statistiques et études sur la jeunesse</b>	<b>11</b>
	1. Accueils collectifs de mineurs	11
	2. Dispositifs d'engagement	12
	3. Indicateurs sur la jeunesse	13
	4. Autres enquêtes et études sur la jeunesse	14
	<b>II. Opérations statistiques et études sur le sport</b>	<b>14</b>
	1. Licences, clubs et équipements sportifs	14
	2. Économie du sport	15
	3. Enquête et études des pratiques physiques et sportives	16
	4. Chiffres-clés du sport	17
	<b>III. Opérations statistiques et études de l'emploi et des diplômés dans le champ du sport et de l'animation</b>	<b>18</b>
	1. Diplômes délivrés par le ministère en charge des sports et de la jeunesse	18
	2. Emplois aidés	18
	<b>IV. Opérations statistiques et études sur la vie associative</b>	<b>19</b>
	1. Pilotage du groupe des producteurs de données sur la vie associative	19
	2. Études en cours sur la vie associative	19
	<b>V. Autres opérations statistiques</b>	<b>20</b>
	1. Statistiques locales	20
	2. Indicateurs de performance	21
	3. Questions parlementaires	21
	<b>VI. Animation, appui méthodologique, démarche qualité</b>	<b>21</b>
	1. Participation au système statistique public	21
	2. Animation de réseaux régionaux	22
	3. Appui méthodologique	22
	4. Démarche qualité, RGPD	22
■	<b>ÉTUDES ET RECHERCHES</b>	<b>23</b>
	<b>I. Inégalités, discriminations, accès aux droits</b>	<b>23</b>
	1. Genre et institutions	23
	2. Inégalités et discriminations	25
	<b>II. Parcours, mobilités, territoires</b>	<b>33</b>
	1. Rapport au travail, insertion	33
	3. Décohabitation, logement	34
	4. Territoires et politiques de jeunesse	35

<b>III. Engagement, éducation populaire</b>	<b>39</b>
1. Participation, carrières militantes	39
2. Animation socio-culturelle, pratiques culturelles et artistiques	41
<b>IV. Société civile en action, vie associative, innovations sociales</b>	<b>42</b>
1. Savoirs et pouvoirs dans une société de la connaissance	42
2. Politiques publiques et vie associative	43
3. Gouvernance et participation associatives	44
<b>V. Production statistique et synthèse de données quantitatives</b>	<b>48</b>
1. Baromètre sur la jeunesse	48
2. Tableaux de bord et Chiffres-clés de la jeunesse	48
3. Participations à des enquêtes nationales	48
4. Connaissance territoriale des associations	49
<b>VI. Publication et animation de revue et collection scientifiques</b>	<b>50</b>
1. Revue <i>Agora débats/jeunesses</i>	50
2. "Cahiers de l'action"	51
3. Publications extérieures	52
4. Prix de thèse INJEP	52
<b>VII. Participation à des comités ou instances scientifiques</b>	<b>53</b>
<b>■ EXPÉRIMENTATION ET ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES</b>	<b>55</b>
<b>I. Lancer, animer et suivre les expérimentations</b>	<b>55</b>
1. Les nouvelles expérimentations	55
3. Les expérimentations en cours	83
3. Le suivi des expérimentations	96
4. Les pistes d'expérimentations	97
<b>II. Contribuer à l'évaluation des politiques publiques</b>	<b>98</b>
1. Évaluation de la préfiguration du Service national universel	98
2. Évaluation nationale du programme des Cités éducatives	99
3. Sollicitations méthodologiques	99
4. Participation à des groupes de travail et des comités d'experts	100
<b>III. Capitaliser et diffuser les enseignements des expérimentations et des évaluations</b>	<b>100</b>
1. Publications	101
2. Réunions de restitution	101
3. Communications	102
4. Réflexions sur la valorisation des expérimentations	102
<b>■ DOCUMENTATION – CENTRE DE RESSOURCES</b>	<b>104</b>
<b>I. Gestion d'un fonds documentaire spécialisé</b>	<b>105</b>
1. Les publics	105
2. Politique documentaire	106
3. Rénovation/Consolidation du système d'information documentaire	108
4. Offres de services	109
<b>II. Les veilles réalisées par la mission documentation</b>	<b>110</b>
1. Veilles documentaires thématiques	110
2. Livrables de veille	110

■	<b>VALORISATION ET DIFFUSION</b>	<b>112</b>
	<b>I. Soutenir une production éditoriale riche et structurée</b>	<b>112</b>
	<b>II. Diversifier les modalités de diffusion numérique</b>	<b>114</b>
	1. Développer des formats web lisibles et attractifs facilitant l'appropriation	114
	2. Élargir les canaux de diffusion : plateformes spécialisées et réseaux sociaux	114
	<b>III. Valoriser l'expertise et la mise en débat par l'activité événementielle</b>	<b>115</b>
	1. Organiser des conférences-débats, rencontres et séminaires	115
	2. Renforcer le caractère public des événements et débats	115
	<b>IV. Renforcer l'information auprès des publics pour développer la notoriété</b>	<b>115</b>
	1. Consolider le rythme et le champ des communications	115
	2. Toucher les différents publics	116
■	<b>ADMINISTRATIF ET FINANCIER</b>	<b>117</b>
	<b>I. Programmation, exécution et suivi des crédits</b>	<b>117</b>
	<b>II. Gestion administrative et financière du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse</b>	<b>118</b>

# PRÉSENTATION

## INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE (INJEP)

Observatoire producteur de connaissances, l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) est un centre de ressources et d'expertise sur les questions de jeunesse et les politiques qui lui sont dédiées, sur l'éducation populaire, la vie associative et le sport.

Sa mission : contribuer à améliorer la connaissance dans ces domaines par la production de statistiques et d'analyses, l'observation, l'expérimentation et l'évaluation. Son ambition : partager cette connaissance avec tous les acteurs et éclairer la décision publique.

Rassemblant des experts de disciplines variées (statisticiens, sociologues, économistes, documentalistes...), l'INJEP produit, rassemble, analyse, synthétise et diffuse des connaissances sur les jeunes et les politiques de jeunesse du niveau local au niveau européen, sur les démarches d'éducation populaire, sur la vie associative et le sport. Il constitue ainsi un pôle de ressources et d'expertise pour les élus et les professionnels.

### L'INJEP : creuset de nouvelles connaissances et de nouvelles données publiques

L'INJEP conduit un programme d'études et de recherches et produit des données statistiques contribuant à éclairer les problématiques et enjeux des questions de jeunesse, d'éducation populaire et de vie associative. L'institut comprend le service statistique ministériel en charge de la jeunesse et du sport. Il participe également à l'animation de la recherche, notamment à travers le pilotage de la revue scientifique *Agora débats/jeunesses*.

### L'INJEP : lieu unique à l'interface des différents acteurs

À la croisée des univers de la recherche, des statistiques publiques, des élus ou professionnels, l'INJEP est un expert de référence capable de produire des données et analyses qui bénéficient à la fois des apports de la recherche et de l'expérience de terrain. Grâce à ce positionnement spécifique, il joue un rôle de passerelle entre les différents acteurs.

### L'INJEP : laboratoire d'idées : expérimentations et pratiques innovantes

À travers notamment l'animation du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, l'INJEP accompagne les initiatives innovantes des acteurs de terrain. Il suit les expérimentations, leur donne de la visibilité et, à partir de leurs évaluations, capitalise les bonnes pratiques et propose des pistes pour les modéliser. L'objectif est ainsi d'étudier les effets des projets et d'orienter les politiques publiques vers les dispositifs les plus efficaces.

En lien avec les professionnels de jeunesse et de l'éducation populaire, et en veille sur les évolutions et pratiques innovantes qu'il valorise, l'INJEP participe à la mutualisation et à l'essaimage de bonnes pratiques.

## Des publications

Reflet de son activité, l'INJEP produit de nombreuses publications :

- Des résultats d'études ou d'évaluations qui prennent la forme de rapports, d'ouvrages ou de synthèses (*INJEP analyses & synthèses*)
- Une revue de recherche *Agora débats/jeunesses*
- Une collection de mutualisation des pratiques de terrain, outil de réflexion et d'action les "Cahiers de l'action"
- Toutes ces productions sont également disponibles sur le site internet de l'INJEP.

## Un centre de documentation

L'INJEP dispose d'un centre de ressources qui offre un fonds spécialisé unique en France sur les questions de jeunesse, d'éducation populaire-animation, de vie associative et des sports. Ouvert à l'ensemble des acteurs de ces domaines, ainsi qu'aux chercheurs, il est un outil précieux pour l'ensemble des activités de l'institut.

## Des événements, des interventions

L'expertise de l'INJEP se caractérise également par des interventions ponctuelles ou régulières auprès des acteurs. L'INJEP vise également à partager cette expertise avec le plus grand nombre, en l'inscrivant dans l'espace public. Pour ce faire, l'Institut organise régulièrement des conférences-débats, séminaires et rencontres rassemblant des acteurs d'horizons variés.

### Statuts et organisation

Créé par le décret du 24 décembre 2015 (n° 2015-1771) l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) est un service à compétence nationale rattaché au directeur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative.

Cinq missions, assistées par un pôle administratif et financier, le composent :

- La mission Enquêtes, données et études statistiques
- La mission Études et recherche
- La mission Expérimentation et évaluation des politiques publiques
- La mission Valorisation et diffusion
- La mission Documentation – centre de ressources
- Un pôle administratif et financier

L'INJEP dispose d'un Conseil scientifique et d'orientation renouvelé en 2021 pour trois ans. À cette occasion, des changements ont été opérés avec la création de commissions thématiques, l'une dédiée à la jeunesse et aux politiques de jeunesse, et l'autre à la vie associative, à l'éducation populaire et aux sports. Le Conseil et les commissions sont une instance de propositions et de discussions sur l'ensemble du périmètre d'activité scientifique de l'Institut. □

## SYNTHÈSE DES ORIENTATIONS POUR 2021-2022

En tant que service à compétence nationale rattaché au ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire a pour ambition de profiter de sa situation au cœur d'un système rassemblant une grande diversité d'acteurs et de la neutralité qui gouverne son activité pour continuer à organiser les croisements entre différents regards : scientifiques, politiques ou encore techniques. L'institut souhaite ainsi favoriser la coopération et les synergies entre les différents acteurs des champs de la jeunesse, de l'éducation populaire, du sport et de la vie associative par la diffusion et la valorisation de données et de connaissances, la production d'indicateurs, la circulation de savoir-faire, de concepts ou encore de méthodes, mises en partage et accessibles à tous.

Conformément à son projet de service, les missions de l'INJEP se décomposent en deux axes principaux :

- **La réalisation de travaux visant à produire** des connaissances dans les domaines de la jeunesse, de l'éducation populaire de la vie associative et du sport. L'institut est chargé notamment d'analyser la situation des jeunes et les politiques qui leur sont destinées.

- **Constituer un pôle de ressources** et d'expertise pour l'ensemble des acteurs dans ces domaines et participer à diffuser les connaissances auprès de ces publics.

Par-delà les activités conduites par les cinq missions de l'institut, le programme de travail de l'INJEP pour 2021-2025 est marqué par plusieurs défis et ambitions pour les cinq années à venir :

- **Faire référence dans ses domaines d'expertise** que sont la jeunesse, l'éducation populaire, la vie associative et le sport, en produisant des travaux toujours plus utiles et pertinents pour les acteurs sur ces thèmes, mais également en investissant de nouveaux champs ;

- **Contribuer aux connaissances scientifiques et de terrain pour éclairer les politiques publiques** en favorisant le croisement des expertises à travers la diversité des missions et des travaux de l'Institut. Ceci en accompagnant la réflexion et l'expertise des acteurs associatifs et professionnels, mais également en mettant un accent particulier sur la diffusion et l'accompagnement de l'appropriation des travaux par les acteurs ;

- **Renforcer son positionnement dans un nouvel environnement institutionnel** sur ses thématiques structurantes, en posant un regard sur tous les jeunes et en particulier les plus vulnérables ou en marge, en développant la capacité d'expertise sur le champ sportif, en renforçant l'expertise sur les politiques éducatives périscolaires et extra-scolaires, ainsi que la vie associative et l'engagement ;

- **Renforcer la dimension territoriale dans les travaux de l'Institut au niveau local, européen et international**, via le développement de l'observation à tous les échelons territoriaux et en développant les travaux au niveau européen et international.

Aussi, des chantiers majeurs qui visent à apporter des connaissances dans des domaines marqués par un fort besoin d'informations seront poursuivis ou initiés. Cette volonté se traduit par la mise en œuvre de quatre priorités pour l'activité du service en 2021-2022 :

- **la réalisation et l'exploitation de grandes enquêtes statistiques nationales** sur des sujets caractérisés par un manque de données précises ou récentes (engagement associatif sous toutes ses formes, service civique, pratiques physiques et sportives, pratiques des adolescents en dehors de l'école, ressources des structures d'accueil avec hébergement, etc.) ;



- **la poursuite de la montée en charge des travaux d'études sur la vie associative** (participation associative en France et en Italie, connaissance du tissu associatif dans ses dimensions d'emploi et de bénévolat...) et le développement des travaux d'études sur le sport (impact de la crise sanitaire, inégalités sociales, sport et santé, lutte contre les discriminations...);

- **le lancement ou la poursuite de travaux de recherche originaux** dans le domaine de la jeunesse et des politiques de jeunesse (échanges économique-sexuels à l'adolescence, parcours d'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap, politiques de jeunesse des conseils départementaux, etc.);

- **le suivi de nouvelles expérimentations et évaluations** via le Fonds d'expérimentations pour la jeunesse (jeunes ultramarins, dispositifs dans les territoires ruraux, etc.).

Au-delà de ces grands chantiers structurants, plusieurs opérations d'envergure seront conduites par l'institut :

- **le pilotage de l'évaluation du Service national universel** (SNU);

- **la contribution à l'évaluation des Cités éducatives** ;

- **la publication d'une nouvelle édition des Chiffres-Clés de la jeunesse** début 2021 et la préparation du renouvellement des Chiffres-Clés de la vie associative et des Chiffres-Clés du sport, aussi bien sous format papier que dans une version régulièrement actualisée en ligne;

- **l'organisation d'événements de diffusion et de valorisation**, notamment un événement pour les 25 ans de la revue *Agora débats/jeunesses* et l'organisation des Rencontres de l'INJEP tous les deux ans.

Ce document vise ainsi à présenter de manière détaillée l'activité de chacune des missions de l'INJEP.

■ Institut national de la jeunesse  
et de l'éducation populaire

# ENQUÊTES, DONNÉES ET ÉTUDES STATISTIQUES

La mission enquêtes, données et études statistiques (MEDES) de l'INJEP est le service statistique ministériel (SSM) du ministère en charge de la jeunesse, des sports et de la vie associative. Elle met en œuvre un programme d'études et de statistiques dont les résultats permettent d'éclairer les politiques publiques du ministère.

Les missions de la MEDES sont transversales et s'articulent principalement autour des accueils collectifs de mineurs, de la mobilité internationale des jeunes, de la vie associative, des pratiques sportives et licenciées, de l'économie du sport, des métiers et emplois liés aux sports et à l'animation, ainsi que des diplômes délivrés par le ministère chargé de la jeunesse et des sports.

Elle coordonne l'ensemble des travaux statistiques produits au sein du ministère et veille, entre autres, à l'harmonisation des différents projets statistiques ou études sur le plan méthodologique.

## I. Opérations statistiques et études sur la jeunesse

### 1. Accueils collectifs de mineurs

#### Accueils collectifs de mineurs avec et sans hébergement

La Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) régit et contrôle les accueils des mineurs avec hébergement (colonies/séjours de vacances notamment) ainsi que les accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires. La MEDES est chargée d'exploiter cette base réglementaire et produit des statistiques annuelles sur ces accueils. Ces statistiques, mises en ligne sur le site de l'INJEP et sur celui du ministère, détaillent l'activité de ces accueils : leur nombre, les effectifs d'enfants, la destination, le type et la durée du séjour pour les accueils avec hébergement... Les données produites par la MEDES servent également au suivi des politiques publiques en matière d'éducation populaire telles que le dispositif « colo apprenante » mis en place à l'été 2020.

#### Diplômes relatifs à l'encadrement des mineurs

Le ministère délivre des diplômes permettant d'encadrer, dans les accueils collectifs de mineurs, en tant qu'animateur (BAFA) ou directeur de centre ou adjoint au directeur (BAFD). La MEDES réalise depuis 2017 une exploitation régulière de ces données administratives, issues de l'application BAFA-BAFD. Ces données de cadrage s'attachent à caractériser la population des diplômés et en analyser l'évolution au cours des dernières années.

#### Enquête auprès des structures d'accueil avec hébergement

La MEDES a pour projet de préparer, en partenariat avec la DJEPVA, une enquête auprès des organisateurs de séjour collectifs de mineurs.

L'objectif de cette enquête serait d'obtenir une description fiable et précise de l'économie des séjours collectifs. En effet, il n'existe aucune source recensant de manière comparable les ressources et les charges des organisateurs, permettant de dresser un bilan de leur situation financière. La conception de cette enquête débiterait au premier semestre 2021 par l'élaboration d'un questionnaire en vue d'une mise en œuvre à l'été 2021. Les résultats de ce test seraient mobilisés en vue de la réalisation d'une enquête à grande échelle à l'été 2022.

## 2. Dispositifs d'engagement

### Productions d'indicateurs sur le Service civique

La MEDES exploite annuellement les bases de gestion de l'Agence du service civique (ASC) pour la production de données de cadrage sur ce dispositif, afin notamment d'actualiser les résultats publiés dans la collection *INJEP Fiches repères* ou de répondre aux demandes d'autres administrations sur le sujet (l'INSEE ou la Direction du budget, par exemple). Ces données serviront également au suivi du déploiement du service civique dans le cadre de la création de 100 000 nouveaux contrats de Service civique annoncée en 2020.

### Exploitation de l'enquête sur les bénéficiaires et les structures d'accueil du service civique

L'Agence du service civique (ASC) et la MEDES se sont associées pour mettre en place une évaluation du dispositif (place du service civique dans le parcours des jeunes, description des missions, etc.). Cette collaboration s'est traduite par la réalisation d'une enquête statistique auprès des bénéficiaires dont la collecte a eu lieu au printemps 2019 et qui fournit de nombreuses informations pour mieux connaître le dispositif.

Cette opération avait pour objectif de mieux comprendre ce que les missions de service civique apportent aux volontaires au prisme de trois questions principales. Cette enquête visait tout d'abord à identifier les caractéristiques économiques, sociales et géographiques des volontaires afin de caractériser les usages du service civique par les différents profils de volontaires. Elle décrit également les parcours scolaires, étudiants, professionnels et d'engagement en amont et en aval de la mission service civique. Enfin, elle permet d'identifier les activités réalisées par les volontaires au cours de leur mission de service civique pour mieux décrire le contenu des missions et estimer les compétences qu'ils ont pu développer à cette occasion.

Après la publication en 2020 de deux articles dans la collection *INJEP analyses & synthèses*, un rapport complet exploitant cette enquête devrait être diffusé début 2021.

### Exploitation de l'enquête Génération du CÉREQ

Un focus spécifique sur la place du service civique dans le parcours scolaire et d'insertion professionnelle des jeunes sortants du système éducatif a été introduit dans le questionnaire de l'édition 2020 de l'enquête Génération du CÉREQ à la demande de l'Agence du service civique (ASC). L'ASC et l'INJEP, tous deux partenaires du CÉREQ, ont pour projet d'exploiter les données de cette enquête qui a la particularité d'offrir une vision plus large du parcours des jeunes, trois ans après leur sortie du système éducatif, et de l'insertion du service civique dans ce parcours.

### Projet d'études sur les structures accueillant des missions de service civique

Après avoir enquêté les anciens volontaires du service civique en 2019, la MEDES étudiera la possibilité d'enquêter les structures proposant des missions de service civique. La faisabilité technique du projet (définition du champ de l'enquête, mode de collecte, etc.), ainsi que les principales thématiques abordées (place des missions dans l'activité de la structure, encadrement des missions, etc.), seront examinées au premier semestre 2021.

## Évaluation du Service national universel

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) a été missionné pour piloter l'évaluation de la phase de préfiguration du Service national universel (SNU). Les objectifs généraux de cette évaluation sont d'observer les conditions de mise en œuvre opérationnelle du SNU, de rendre compte des différences sur chacun des territoires et d'analyser la réception par les différents acteurs concernés.

La MEDES a piloté plus particulièrement le volet quantitatif de l'évaluation au travers d'un questionnaire administré à l'ensemble des jeunes volontaires ayant participé à la phase de cohésion du SNU en juin 2019 et dont les premiers résultats ont été publiés en septembre 2019. Une deuxième enquête par internet auprès de ces mêmes jeunes a été réalisée en 2020 lorsqu'ils ont achevé leur mission d'intérêt général, seconde phase obligatoire du SNU. Les résultats de cette seconde vague ont fait l'objet d'une exploitation spécifique.

Dans le cadre de la montée en charge de ce dispositif, la MEDES sera associée à la poursuite de l'évaluation auprès des cohortes suivantes. Une réflexion sera menée avec les autres missions de l'INJEP pour prolonger la démarche d'évaluation du dispositif. En particulier sur le volet quantitatif, la possibilité de mettre en place une enquête par questionnaire lors des séjours de cohésion au moyen des boîtiers utilisés par ailleurs pour les tests de *literacy* sera étudiée en 2021.

## 3. Indicateurs sur la jeunesse

### Tableaux de bord de la jeunesse et chiffres clés de la jeunesse

En rassemblant les principaux indicateurs de la statistique publique, organisés en grandes thématiques (santé, marché du travail, etc.), ce tableau de bord fournit à l'ensemble des acteurs de jeunesse une vision transversale et objective des jeunes de 15 à 30 ans. Dans le prolongement des travaux du groupe de travail interministériel « Données de cadrage sur la jeunesse », la MER et la MEDES collaborent pour actualiser ces indicateurs en ligne. Une publication de synthèse « Chiffres Clés de la jeunesse » est réalisée régulièrement.

### Mobilité internationale des jeunes

La MEDES collecte l'ensemble des données fournies par les différents acteurs (opérateurs, programmes, dispositifs) de la mobilité internationale des jeunes et les consolide dans une base statistique dont elle assure la gestion. Elle réalise une exploitation à partir de ces données dont les principaux résultats sont présentés lors de la réunion des opérateurs de la mobilité internationale.

La MEDES apporte également son soutien aux opérateurs de la mobilité pour l'exploitation statistique de leurs bases de gestion ou pour la réalisation d'enquête auprès des bénéficiaires de ces programmes.

### Groupe d'expert européen

La MEDES participe au groupe d'experts européen sur les indicateurs de jeunesse qui s'est réuni pour la première fois en septembre 2019. Ce groupe a pour objectif d'émettre des propositions pour la refonte du tableau de bord européen sur les indicateurs de jeunesse. Ce tableau de bord est notamment utilisé pour la rédaction du rapport européen sur la jeunesse (*EU Youth Report*) dont la dernière édition date de 2018.

## 4. Autres enquêtes et études sur la jeunesse

### Exploitation de l'enquête auprès des élèves du panel 2011 de la DEPP

L'INJEP et la DEPP (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance), service statistique ministériel du ministère en charge de l'éducation nationale, ont réalisé ensemble une enquête auprès des élèves du panel 2011 géré par la DEPP. Cette enquête, qui s'est déroulée entre mars et juillet 2019 auprès des élèves du panel recrutés en 2011 à l'entrée en CP, vise à mieux connaître les activités réalisées en dehors de l'école par les jeunes, en particulier les pratiques sportives des jeunes, leur participation à la vie citoyenne, mais également de mieux savoir comment est occupé le temps des vacances scolaires. Les premiers résultats de cette enquête ont été diffusés fin 2020 et portent notamment sur les pratiques sportives des adolescents et les colonies de vacances.

En lien avec la DEPP, la MEDES travaillera en 2021 sur la documentation de l'enquête en vue de la mise à disposition des données sur le réseau Quetelet. En parallèle, de nouveaux projets d'études exploitant cette source sont envisagés sur la manière dont les collégiens occupent leur temps libre en période scolaire (en lien avec la DEPP), sur leur pratique de la natation en écho des préoccupations actuelles sur la maîtrise de la natation par les jeunes, sur leur engagement associatif ou encore sur la pratique sportive des collégiens descendants d'immigrés, dont la spécificité a été mise en évidence dans les premières publications.

En parallèle, la MEDES étudiera, en lien avec la DEPP, la possibilité d'interroger de nouveau les élèves du panel 2011 en 2022-2023 (les élèves seront pour la majorité en classe de 1re). Cette interrogation permettrait d'analyser la baisse de la pratique sportive des jeunes habituellement observée à l'entrée au lycée, ainsi que d'examiner les effets de la différenciation scolaire et sociale de l'orientation en fin de classe de 3e.

### Participation au projet « Migrations, Famille et Vieillesse (MFV-2) » de l'INED

L'INJEP a noué un partenariat avec l'Institut national d'études démographiques (INED) dans le cadre de l'enquête « Migrations, famille et vieillissement (MFV-2), première enquête sociodémographique de grande ampleur conduite dans les départements et régions d'outre-mer (DROM).

Cette enquête a pour objet l'analyse et la mesure des mutations sociodémographiques à l'œuvre au sein de chacune de ces collectivités : importance et caractéristiques des migrations, évolution des structures familiales, changements des comportements de reproduction, place et perspectives d'avenir de la jeunesse, importance de la précarité sociale, évolution des formes traditionnelles de solidarités en lien avec le vieillissement des populations. Dans le cadre de ce partenariat, la MEDES exploitera les données de cette enquête à l'horizon 2021 pour la production d'étude sur la jeunesse dans les départements et régions d'outre-mer.

## II. Opérations statistiques et études sur le sport

### 1. Licences, clubs et équipements sportifs

#### Recensement annuel des licences et clubs sportifs

Un recensement annuel des licences et clubs est réalisé annuellement par la MEDES auprès des 113 fédérations sportives agréées, dans le cadre des conventions d'objectifs que l'État signe avec les fédérations. Chacune d'entre elles fournit deux fichiers détaillés relatifs aux licences délivrées et aux

clubs qui lui sont affiliés. Les statistiques de l'année N, ventilées par fédérations, régions, départements, sexe et tranche d'âge, sont mises en ligne sur le site de l'INJEP en juillet N+1.

Ces fichiers sont, de plus, transmis à l'INSEE pour géocodage : détermination du code commune, ainsi que du code « quartiers prioritaires ». Les fichiers transmis par les fédérations sont contrôlés et subissent de premières corrections avant d'être formatés et adressés à l'INSEE.

Une base de données détaillée des licences est confectionnée en croisant les communes et les différentes fédérations sportives. Les effectifs de licences sont ventilés par sexe, tranche d'âge et appartenance ou non à un quartier prioritaire. Cette base est mise à disposition des utilisateurs en open data sur le site public [data.gouv.fr](https://data.gouv.fr).

### **Travaux d'études sur les licences et clubs sportifs**

Les données issues du recensement constituent une source d'information particulièrement riche permettant une analyse approfondie de la pratique sportive licenciée. La MEDES est régulièrement sollicitée par la Direction des sports pour produire des analyses.

La MEDES réalise régulièrement des études explorant cette source sous un angle nouveau. La MEDES travaille depuis 2018 à l'amélioration de la qualité des indicateurs sur la pratique sportive en quartier prioritaire de la politique de la ville ainsi que sur la relation entre les clubs et ses licenciés (différence entre le département de résidence et celui du club où la licence est délivrée). Ces travaux pourront faire l'objet d'une publication dans la collection *INJEP analyses & synthèses*.

### **Travaux statistiques sur le recensement des équipements sportifs**

En lien avec la Direction des sports, la MEDES participe au pilotage du recensement des équipements sportifs dont la collecte doit être renouvelée à partir de 2021. En particulier, elle réalise les exploitations statistiques de cette base.

## **2. Économie du sport**

### **Poids économique du sport**

Le service statistique ministériel produit régulièrement des éléments destinés à mesurer le poids économique du sport dans l'économie nationale. Les principales composantes sont les dépenses en faveur du sport, l'emploi dans le champ du sport et les échanges extérieurs de bien à usage sportif.

En 2019, suite à des travaux méthodologiques de la mission en lien avec la Direction générale des finances publiques, la dépense sportive des administrations publiques a été révisée suite à l'intégration de nouvelles sources de données issues de la comptabilité publique. Les résultats font l'objet d'une publication au format *INJEP Fiches repères*.

Depuis 2020, la MEDES mène un travail d'expertise des sources sur le champ de l'emploi sportif, autrement dit emplois (y compris les indépendants et les temps partiels) des secteurs dont l'activité économique principale est liée au sport. En effet, l'Enquête emploi en continu de l'INSEE pourrait être mobilisée pour enrichir les données mobilisées dans les publications précédentes, notamment celle sur l'emploi salarié de l'ACOSS.

## Suivi des travaux de l'Observatoire de l'économie du sport

La MEDES est par ailleurs membre du conseil scientifique de l'Observatoire de l'économie du sport qui comprend des représentants de la direction des sports, des chercheurs et des acteurs économiques du secteur sport. Cet observatoire a vocation à orienter des travaux d'étude visant à une meilleure connaissance des circuits économiques dans les secteurs du sport.

### 3. Enquête et études des pratiques physiques et sportives

#### Exploitation de l'édition 2020 de l'Enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives

En 2020 la MEDES a mené, en collaboration avec la Direction des sports et l'université Claude Bernard-Lyon 1, une nouvelle édition de la grande enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives (ENPPS). La dernière enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives datant de 2010, la réalisation de cette enquête répondait au besoin d'actualisation des données sur ce sujet, rappelé par le Conseil économique, social et environnemental dans son avis sur « L'accès de plus grand nombre à la pratique d'activités physiques et sportives » du 10 juillet 2018 (cf. préconisation n° 4).

L'objet de cette enquête était de décrire précisément les pratiques physiques et sportives, qu'elles soient autonomes ou encadrées, et de faire apparaître, dans la mesure du possible, la plus grande diversité de pratiques, les pratiques émergentes, de mesurer le nombre de licenciés et de caractériser les profils sociodémographiques, des pratiquants assidus aux non-pratiquants. La taille de l'échantillon (autour de 12 000 réponses recueillies) va permettre d'observer un grand nombre de disciplines et d'améliorer la précision statistique de l'enquête. La connaissance actualisée de l'investissement de la population française dans les pratiques physiques et sportives est une nécessité pour la mise en place de politiques publiques et leur évaluation, pour le monde sportif, mais aussi pour la recherche et l'industrie du sport.

En novembre 2019, l'ENPPS a obtenu du comité du label de la statistique publique le label d'intérêt général et de qualité statistique assorti de l'obligation de réponse. La collecte s'est déroulée de janvier à août 2020. L'année 2021 sera ainsi consacrée à l'analyse des réponses recueillies. Les premiers résultats devraient être disponibles en fin de premier semestre 2021. L'ouvrage de synthèse des résultats devrait paraître au cours du premier semestre 2022. Les données seront alors mises à disposition des chercheurs, via le réseau Quetelet-Progedo, courant 2022.

#### Exploitation du baromètre national sur la pratique sportive

En complément de l'enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives, la MEDES, en partenariat avec la Direction des Sports, a réalisé en 2020 la seconde édition du baromètre national sur la pratique sportive. Destiné à suivre l'évolution dans le temps de la pratique sportive des Français auprès d'un échantillon de personnes de 15 ans et plus en France métropolitaine et dans les départements et régions d'outre-mer (DROM), ce dispositif est réédité tous les deux ans depuis 2018. Moins coûteux et moins complexe d'un point de vue technique que l'enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives, ce dispositif permet d'apporter un éclairage régulier sur les pratiques sportives. Les résultats de cette seconde édition du Baromètre seront rendus publics début 2021.

#### Réalisation d'une étude sur le lien entre pratique sportive, qualité de vie et bien-être

Santé publique France et la MEDES ont noué un partenariat pour l'exploitation des données sur la pratique sportive issues du « Baromètre santé ». Ce dispositif d'enquêtes périodiques débuté en 1992 et porté aujourd'hui par Santé publique France permet de suivre les principaux comportements, attitudes et perceptions de la population résidant en France vis-à-vis de sa santé. Les Baromètres santé font partie



des principales sources de données mobilisées pour évaluer l'état de santé de la population, en apportant des informations relatives aux habitudes de vie, aux facteurs de risques, à la qualité de vie ou à la position socio-économique. La pratique sportive qui fait partie des thématiques abordées par le questionnaire n'a pas encore fait l'objet d'étude spécifique. Sur la base des données du « Baromètre santé », la MEDES et Santé publique France travailleront sur deux études, l'une sur les évolutions de la pratique sportive depuis 2000 qui pourrait faire l'objet d'une publication dans la collection Bulletin épidémiologique hebdomadaire de Santé publique France, l'autre sur l'analyse des liens entre pratique sportive, qualité de vie et bien-être dans la collection *INJEP analyses & synthèses*.

## Autres projets en lien avec l'étude des pratiques sportives

La direction des sports et l'INJEP se sont associés à la DREES dans le cadre de son projet d'enquête « Autonomie ». Cette enquête qui se déroulera de 2021 à 2023 a pour objectif de décrire précisément la situation des personnes en situation de handicap ainsi que celles des aidants familiaux. La Direction des Sports et l'INJEP participent aux travaux de conception de cette enquête qui ont débuté en septembre 2019. En particulier, ils participent à la refonte du questionnaire afin d'y inclure un module sur les pratiques physiques et sportives. Cette enquête fournira en 2023 des données de références sur la thématique « sport et handicap » jusqu'à présent absente des données produites par le système statistique public.

L'INJEP est également partenaire de la cohorte ELFE (Étude longitudinale française depuis l'Enfance). Cette enquête longitudinale de grande envergure, portée par l'INED et l'INSERM, est la première étude scientifique d'envergure nationale consacrée au suivi des enfants, de la naissance à l'âge adulte, qui aborde les multiples aspects de leur vie sous l'angle des sciences sociales, de la santé et de l'environnement. La MEDES, quant à elle, a été associée plus particulièrement au groupe « Activité physique » du projet ELFE.

L'édition de l'INSEE Références France Portrait Social 2022 aura comme fil rouge les loisirs, l'accent sera donc mis dans les éclairages sur la culture et le sport. La MEDES proposera une contribution sur les loisirs sportifs et culturels à partir des sources de la statistique publique (l'Enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives notamment), éventuellement en collaboration avec le département des études de la prospective et des statistiques (DEPS), service statistique ministériel du ministère de la culture.

La MEDES a noué un partenariat avec l'université de La Réunion sur un projet de réplique locale aménagée de l'Enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives à l'échelle du département d'outre-mer. Cette réplique a pour but de rattraper un manque d'information statistique sur les pratiques physiques et sportives. L'enquête de type ENPPS menée en 2008 par l'Université de La Réunion n'a pas été renouvelée. Les indicateurs les plus récents dont dispose La Réunion pour décrire les pratiques physiques et sportives sont les indicateurs fédéraux et associatifs (nombre de licenciés, de clubs, d'associations), ce qui offre une description très limitée des usages sportifs et des pratiquants. La MEDES a ainsi transmis son expertise en termes de questionnement et méthodologie afin qu'une enquête soit menée courant 2021 auprès de 4500 personnes vivant sur l'île. Les premières études réalisées devraient être diffusées au second semestre 2022 par le biais d'une publication INSEE régionale Réunion-Mayotte. Si les différents calendriers s'accordent, les données recueillies viendront compléter la publication de l'ouvrage rassemblant les analyses issues de l'ENPPS 2020 qui sortira courant 2022.

## 4. Chiffres clés du sport

La MEDES publie de manière régulière des données statistiques sur le sport sous la forme de « chiffres clés du sport ». Ces données sont fournies en ligne sous forme de tableaux, plus facilement exploitables pour les utilisateurs. Un document synthétique rassemblant les principales informations est élaboré en parallèle en collaboration avec la mission valorisation et diffusion. Les données proposées dans ce cadre couvrent l'ensemble du champ du sport. Les données présentées sont issues des bases statistiques du SSM (Baromètre national des pratiques sportives, etc.) ainsi que des bases administratives de la direction des sports relatives aux diplômes, aux équipements et aux sports de haut niveau. D'autres sont produites par la MEDES (données sur les licences et la pratique sportive) et différents acteurs du système statistique public (commerce extérieur – douanes – ou emploi salarié – ACOSS).

### III. Opérations statistiques et études de l'emploi et des diplômés dans le champ du sport et de l'animation

#### 1. Diplômes délivrés par le ministère en charge des sports et de la jeunesse

##### **Insertion professionnelle des diplômés d'un BPJEPS**

En collaboration avec la Sous-direction de l'emploi et des formations de la Direction des Sports, la mission pilote au niveau national une enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des diplômés d'un BPJEPS, menée en région par le réseau des DROEF (Dispositifs régionaux d'observation de l'emploi et de la formation). Cette enquête vise notamment à produire un indicateur de performance sur l'insertion des diplômés du champ du sport et de l'animation.

Le dispositif d'enquête a été refondu en 2017 (questionnaire "enrichi", collecte par internet, etc.) en vue d'une amélioration de la qualité des résultats collectés et afin de mener des exploitations au niveau national. Les résultats de la première collecte dans sa nouvelle version a fait l'objet d'une publication fin 2018 dans la collection *INJEP Fiches repères*.

Un groupe de travail, rassemblant des correspondants DROEF, est animé chaque année par la MEDES en collaboration avec la Direction des Sports.

##### **Exploitation des bases FORÔMES et EAPS**

Depuis 2019, la MEDES dispose un accès aux bases administratives FORÔMES (FORMations et diplÔMES de l'animation et du sport) et EAPS (Établissements d'activités physiques et sportives)

S'agissant de FORÔMES, les traitements prévus par la MEDES visent, d'une part, à fournir des informations de cadrage sur les diplômés du sport et de l'animation à partir de l'exploitation directe de la base et à servir de base d'échantillonnage pour des enquêtes auprès des sortants de ces formations.

S'agissant de la base EAPS, les traitements prévus visent, d'une part, à fournir des informations de cadrage sur les éducateurs sportifs et les établissements d'APS à partir de l'exploitation directe de la base et éventuellement à servir de base d'échantillonnage pour des enquêtes auprès des éducateurs sportifs. La qualité statistique de la base EAPS devra dans un premier être évaluée avant la diffusion des premiers résultats. La base EAPS pourrait être appariée avec les données extraites de la base des diplômés du sport et de l'animation s'agissant des éducateurs sportifs ainsi que la base SIREN s'agissant des établissements d'APS.

#### 2. Emplois aidés

##### **Traitement trimestriel des données DARES**

Dans le cadre d'une convention bilatérale DARES-DJEPVA, la MEDES reçoit chaque trimestre les bases de données détaillées sur les contrats emplois aidés relevant des secteurs de compétence du ministère, ainsi que ceux dont le code ROME (métier) est lié à l'activité sportive ou l'animation socioculturelle. Ces données sont exploitées et des résultats sous forme de tableaux de suivi et de graphiques et sont fournis à la Sous-direction de l'emploi et des formations de la Direction des sports.

## IV. Opérations statistiques et études sur la vie associative

### 1. Pilotage du groupe des producteurs de données sur la vie associative

La MEDES pilote un groupe de travail réunissant chaque année les principaux producteurs de données sur la vie associative. Ce groupe de travail a permis de faire le point sur les données et travaux existants, échanger sur les problèmes rencontrés par les producteurs, harmoniser les sources et partager les travaux en cours. Sur la base des travaux de ce groupe, la MEDES a produit en 2019 une nouvelle édition des « Chiffres clés de la vie associative ». Ce recueil fournit une description du tissu associatif (nombre et créations d'associations) et dresse un portrait des principales dimensions de la vie associative : gouvernance, emploi, bénévolat, adhérents, budget et dons. Il devrait faire l'objet d'une actualisation en 2021.

La MEDES poursuit également dans le cadre de ce groupe ses travaux de mobilisation et d'expertise des sources statistiques (données ACCOS-URSSAF, DADS/DSN...) en vue de leur exploitation future.

### 2. Études en cours sur la vie associative

La MER et la MEDES ont commencé en 2019 des travaux visant à améliorer la connaissance des associations au niveau territorial. L'objectif de cette étude est de proposer des portraits de la vie associative aux échelles départementales, voire infra-départementales. Ces portraits proposeraient notamment un socle statistique relativement homogène d'un territoire à l'autre, et ce, même si une partie des indicateurs reste spécifique aux territoires.

La MEDES conduit par ailleurs régulièrement des travaux d'analyse du fonctionnement du monde associatif qui contribueront à enrichir la connaissance du tissu associatif, dans ses dimensions d'emploi et de bénévolat notamment. Ces études s'appuient sur l'exploitation des données de l'INSEE (enquête emploi, « Associations 2020 », SRCV...), de la Direction générale des finances publiques ou encore des données sur l'emploi salarié de l'ACOSS.

En 2021, la MEDES collaborera avec le bureau en charge de la vie associative pour évaluer la faisabilité d'exploitations statistiques des bases administratives dont le bureau à la charge (Compte asso, Osiris, réserve civique, etc.).

### **Projet d'enquête sur l'engagement associatif sous toutes ses formes**

L'INJEP a débuté mi-2020 un projet d'enquête auprès des ménages sur les différentes formes d'engagements en faveur de la vie associative. L'objectif de cette enquête ne sera pas de mesurer le volume global du bénévolat ou de la participation associative. En effet, d'autres enquêtes, dont certaines récentes, ont traité de ce sujet. Il s'agira plutôt d'appréhender les liens entre les différentes formes possibles d'engagement associatif, c'est-à-dire d'étudier si les personnes membres d'associations sont aussi celles qui sont bénévoles et celles qui versent des dons, ces aspects pouvant être croisés avec les secteurs des associations concernées ou l'intensité des diverses formes d'engagement.

En matière de dons, il n'existe pas de recueil exhaustif. Les sources fiscales se limitent aux dons déclarés et seules quelques grandes associations disposent d'informations sur l'ensemble des dons perçus qu'il s'agisse de biens donnés lors de collectes (banques alimentaires...), d'achats de produits (albums des Restos du cœur, sacs de Handicap international...) ou de dons monétaires. L'enquête aurait donc également pour objectif de disposer d'une mesure globale des dons versés par les ménages et d'en connaître les destinataires. À la suite de la collecte qui devrait avoir lieu fin 2020, de premiers résultats pourront être produits en 2021.

## Analyse statistique de l'effort de l'État en faveur des associations

La MEDES réalise chaque année l'analyse statistique transversale du "jaune budgétaire" relatif à l'effort de l'État en faveur des associations à partir du fichier national des subventions versées à des associations depuis le budget de l'État. Cette analyse est réalisée sur la base des données de l'année N-1 fournie par la direction du Budget qui consolide l'ensemble des contributions aux associations versées par des directions d'administration (dont la DJEPVA).

### Autres projets sur la vie associative

La mission est par ailleurs associée aux différents projets d'enquêtes de la statistique publique en lien avec la vie associative, en particulier la refonte de l'enquête « Associations » de l'INSEE dont la collecte s'est terminée en janvier 2020 ou encore l'enquête SRCV (statistiques sur les ressources et conditions de vie des ménages) qui comportera en 2022 un module sur la participation des ménages à la vie associative. La MEDES est aussi associée aux travaux du groupe de travail réuni par l'INSEE en vue de mise en place d'un compte satellite de l'économie sociale et solidaire.

Elle suit également le projet « dataasso.fr » piloté par la DJEPVA qui résulte de l'appariement de la base du répertoire national des associations et du répertoire SIRENE.

## V. Autres opérations statistiques

### 1. Statistiques locales

#### Panorama statistique régional jeunesse, sport et cohésion sociale

Le panorama statistique « jeunesse, sports, cohésion sociale » est une publication annuelle réalisée en partenariat avec la DREES. Le travail de la MEDES consiste notamment à mettre à disposition ou faciliter la mise à disposition auprès d'un prestataire extérieur de divers indicateurs nationaux, déclinables au niveau régional et départemental, et relatifs au champ de compétence du ministère : le sport, la jeunesse et la vie associative. La construction des tableaux statistiques (ou la récupération de tableaux auprès de différents services) s'étend annuellement de septembre à janvier. Le document final est consultable en ligne et est actualisé au printemps de chaque année. Dans le cadre de la création des délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et au sport (DRAJES) au sein des rectorats, la MEDES réfléchira à l'évolution de cette publication et son éventuel nouveau format.

#### Carto.sports.gouv.fr

La MEDES alimente un outil cartographique fournissant une batterie d'indicateurs détaillés au niveau régional et produits à partir des données du ministère des sports (licences, équipements, éducateurs sportifs, etc.). Cet outil permet de réaliser directement des cartes et de visualiser les indicateurs statistiques prédéfinis sur des zones géographiques paramétrables. Il offre également la possibilité de produire des rapports statistiques sur un territoire sélectionné par l'utilisateur.

Actuellement accessible aux personnels des ministères sociaux et des services déconcentrés en charge de la jeunesse et des sports, des travaux sont en cours afin de le rendre accessible plus largement sur internet. Par ailleurs, des travaux sont en cours pour élargir le champ des indicateurs aux domaines de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative.

## 2. Indicateurs de performance

### Pratique sportive licenciée

La MEDES produit annuellement des indicateurs de performance dans le cadre de la LOLF, relatifs à la pratique licenciée : taux de licences national, taux de licences féminin, taux de licences des jeunes (14 20 ans) et taux de licences en QPV.

### Insertion professionnelle des diplômés

La mission produit également un indicateur de performance relatif à l'emploi des diplômés du ministère. Il s'agit du taux d'insertion professionnelle des diplômés, depuis 7 mois jusqu'à 19 mois après l'obtention de leur diplôme, sur un emploi en lien direct avec la qualification obtenue. Cet indicateur est obtenu à partir d'une enquête « Insertion professionnelle des diplômés d'un BPJEPS » menée par les DRJSCS et pilotée au niveau national par la MEDES en collaboration avec la Sous-direction de l'emploi et des formations de la Direction des sports.

## 3. Questions parlementaires

### Rédaction de réponses aux questions parlementaires

La MEDES rédige chaque année plusieurs réponses aux questions. Les thèmes abordés concernent notamment l'économie du sport, au travers de la dépense sportive nationale, l'emploi dans le sport, la pratique sportive en France, les accueils collectifs de mineurs.

### Fourniture de données spécifiques

Le service statistique participe à la rédaction de certaines réponses pilotées par les bureaux du ministère en fournissant une mise à jour des données statistiques citées dans ces réponses.

## VI. Animation, appui méthodologique, démarche qualité

### 1. Participation au système statistique public

La MEDES, en tant que service statistique ministériel, participe largement aux activités du système statistique public. Elle apporte son expertise sur les thématiques du ministère (jeunesse, sport et vie associative) ou sur les questions de méthodologie statistique. Elle participe ainsi aux conseils scientifiques d'enquêtes telles que l'enquête Associations de l'INSEE, l'enquête EAC (Enseignements artistiques et culturels) du DEPS (SSM en charge de la Culture), l'enquête auprès des familles du panel 2011 de la DEPP (SSM en charge de l'Éducation nationale) ou encore l'enquête ORIPA sur l'orientation et les parcours en apprentissage de la DARES (SSM en charge du travail). Plus largement, elle participe à l'ensemble des travaux du CNIS (conseil national de l'Information statistique) qui concernent ses domaines d'activité.

## 2. Animation de réseaux régionaux

### Mise en place d'un réseau des correspondants observations en DRAJES

Jusqu'en 2020, la MEDES co-animait le réseau des correspondants statistiques des DRJSCS en collaboration avec le service d'animation régionale de la DREES. Dans le cadre de la nouvelle organisation territoriale de l'État et de la création des délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et au sport (DRAJES), la MEDES sera amenée à accompagner en 2021 les évolutions relatives à l'observation statistique territoriale dans les champs de la jeunesse, de la vie associative et des sports.

### Réseau des dispositifs régionaux d'observation de l'emploi et de la formation (DROEF)

En collaboration avec la Sous-direction de l'emploi et des formations de la Direction des Sports, la MEDES participe au réseau des correspondants régionaux « emploi formation » des DRJSCS. Ces regroupements visent à présenter des travaux régionaux spécifiques, des projets, des résultats d'enquêtes. Il permet également d'appréhender l'organisation, les méthodes de travail et les difficultés éventuelles des services régionaux.

## 3. Appui méthodologique

Les chargés d'études statisticiens apportent leur soutien sur les questions statistiques à l'ensemble des missions de l'INJEP, mais aussi plus largement à l'ensemble des bureaux des directions en charge de la jeunesse, de la vie associative et des sports, en administration centrale ainsi qu'en services déconcentrés. Cet appui porte notamment sur le traitement de données ou la méthodologie d'enquêtes par exemple dans le cadre de la mise en place d'enquêtes légères (rédaction de cahiers des charges, étude de faisabilité).

## 4. Démarche qualité, RGPD

Le service statistique ministériel s'est engagé auprès de l'INSEE à améliorer la qualité de ses processus de production statistique. Cette démarche qualité conduite par l'INSEE avec l'ensemble des partenaires du système de statistique public s'inscrit dans un cadre européen et se traduit pour la MEDES par l'élaboration d'une « stratégie qualité » de moyen terme. Dans ce cadre, la MEDES s'est engagée notamment à cartographier et décrire ses processus statistiques. Elle communique également un calendrier prévisionnel des publications statistiques et produit des notes méthodologiques décrivant les processus de production de ses statistiques à destination des usagers. ■

# ÉTUDES ET RECHERCHES

La mission études et recherche (MER) de l'INJEP a comme principales missions de :

- **Développer les connaissances sur la jeunesse et les politiques de jeunesse**, l'éducation populaire, le sport et la vie associative, en réseau ou partenariat avec les centres et laboratoires d'études et de recherche spécialisés ;
- **Synthétiser et diffuser les connaissances rassemblées sur les champs de la jeunesse**, de l'éducation populaire, du sport et de la vie associative, à travers différents instruments : *Fiches repères*, collection *INJEP analyses & synthèses*, communications dans des colloques et séminaires, rapports et, contributions à des ouvrages, articles dans des revues scientifiques ou de vulgarisation et à travers la direction éditoriale par des chargés d'études et de recherches de la collection "Cahiers de l'action" et de la revue scientifique *Agora débats/jeunesses*.
- **Repérer et mettre à disposition des données de cadrage sur la jeunesse**, en liaison avec la mission des enquêtes, données et études statistiques de l'INJEP, et avec les organismes référents de la statistique publique et plus largement les producteurs de données ;
- **Contribuer au débat public sur les enjeux sociaux et d'action publique** dans les domaines cités à travers l'animation d'échanges et de rencontres.

## I. Inégalités, discriminations, accès aux droits

### 1. Genre et institutions

#### Avoir 18 ans en institution : filles et garçons incarcérés

Le passage à la majorité civile ne revêt pas a priori la même signification que l'on soit en famille ou en institution. Dans ce dernier cas, les 18 ans constituent un moment spécifique dans les trajectoires, en particulier symbolique, mais surtout réel de modification de la prise en charge institutionnelle (fin de la minorité et du traitement et de l'accompagnement spécifique qui lui est dédié, entrée dans la majorité et dans le « droit commun » après parfois une prise en charge qui dure depuis « toute la vie »). Peu d'études ont été menées pour comprendre la situation et les comportements des jeunes pris en charge par la PJJ et saisir au plus près ce qui se joue autour de leurs 18 ans et leur passage à la majorité civile. Ce travail s'inscrit dans la suite des travaux menés sur les jeunes et les adolescents à l'INJEP, en particulier au cours des 5 dernières années sur les jeunes pris en charge par la PJJ.

Cette recherche investira le champ de la prise en charge sociale et/ou judiciaire des jeunes et élargira les approches traditionnellement centrées sur les déterminants des parcours d'enfants en difficulté sociale ou ayant commis des actes de délinquance. Elle aura pour objet d'étude, l'accès à la majorité civile, la fin de la prise en charge spécifique qu'implique la minorité civile, l'évolution des droits sociaux et des représentations de l'entrée dans l'âge adulte en mobilisant une approche en termes de genre.

**Méthodologie** : enquête qualitative par entretiens compréhensifs avec des professionnels (éducateurs-responsables d'unité éducative...) et des jeunes âgés de 17 à 19 ans, incarcérés, relevant de la PJJ

**Calendrier** : 2021-2022

**Partenaire** : DPJJ

## Représentations, initiation et usages alcool, tabac, cannabis des adolescentes et adolescents en milieu rural (volet ados enquête ARAMIS II)

ARAMIS II est le deuxième volet d'une recherche qualitative portant sur les attitudes, représentations, aspirations et motivations lors de l'initiation aux substances psychoactives (ARAMIS). Elle s'inscrit dans le cadre de l'objectif prioritaire de prévention affirmé par le Plan national de mobilisation contre les addictions (2018-2022) et répond aux besoins de recherche identifiés par les recommandations de l'expertise collective de l'INSERM sur les conduites addictives chez les adolescents (2014).

Si les interactions entre le spatial et le social sont présentes dans n'importe quel espace considéré (urbain, rural...), l'hypothèse d'investir ici le milieu rural est de montrer que ce dernier présente certaines caractéristiques propres, des contextes de consommation (cadres, temporalité, protagonistes) dépendant particulièrement des questions de mobilité qui impactent les lieux et espaces de sociabilités entourant les consommations; de modalités de contrôle social spécifiques (proximité, interconnaissance, déportation des sociabilités vers des espaces cachés, vers la ville...), impactant l'approvisionnement du tabac et de l'alcool par le circuit légal et du cannabis par le circuit illégal. Ce volet d'ARAMIS 2 propose d'explorer les logiques de régulation et de contrôle de la consommation des principales substances psychoactives consommées lors de l'adolescence (alcool, tabac, cannabis) et l'instauration (ou non) d'habitudes de consommations chez certains jeunes alors que d'autres limitent leurs usages.

**Méthodologie :** enquête qualitative par entretiens auprès de jeunes âgés de 15 à 17 ans vivant en milieu rural

**Calendrier :** 2020-2021

**Partenariat :** OFDT, Laboratoire CERMES3, INSERM

## Échanges économique-sexuels à l'adolescence : enquête exploratoire

Si au début des années 2000 la question de la précarité des jeunes a croisé celle des échanges économique-sexuels d'une partie des étudiants, plus récemment c'est la question des échanges économique-sexuels dès l'adolescence qui interpelle les professionnels de jeunesse et une partie des associations, quatre ans après l'adoption de la loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre la prostitution et à accompagner les personnes prostituées. C'est dans ce contexte que s'inscrit l'enquête qualitative sur les échanges économique-sexuels dont font l'expérience une fraction des jeunes (y compris les jeunes pris en charge par des institutions de protection (ASE/PJJ), en lien ou non avec des « problématiques sexuelles »).

- Un premier volet de l'enquête mené auprès des professionnels de jeunesse : il s'agira de saisir l'appréhension des échanges amoureux et sexuels à l'adolescence, d'analyser les représentations de la sexualité des jeunes et son évolution, et de prendre en compte comment les professionnels de jeunesse appréhendent, prennent en compte les situations d'échanges économique-sexuels à l'adolescence. Il s'agira d'interroger un panel varié de professionnels s'estimant confronté à la question dans le cadre de leurs activités professionnelles (personnels de l'Éducation nationale, assistant-es sociales, éducateurs ASE, PJJ, animateurs, etc.). Ce volet aura pour intérêt de voir, notamment, comment les professionnels envisagent ou non les enjeux d'échanges économique-sexuels au-delà de la seule situation de prostitution « sexe » vs « argent ».

- Un second volet sera mené auprès des jeunes filles et garçons (âgés de 13 à 25 ans) sur les dimensions économiques de la sexualité, incluant la question de la prostitution, mais pas seulement (échanges opérés dans le cadre de la sexualité : situations de dépendance économique dans les relations amoureuses et/ou sexuelles, contreparties diverses à la sexualité, assumées ou non, acceptées ou non). Il s'agira de prendre en compte les rapports sociaux dans lesquels vivent les jeunes, leurs conditions de vie et leurs aspirations pour situer les enjeux autour de la sexualité et de leur entrée dans la sexualité, qu'ils aient ou non déjà eu des relations sexuelles tarifées ou transactionnelles.



**Calendrier :** 2021-2023

**Méthodologie :** enquête qualitative par entretiens avec des professionnels de jeunesse et de jeunes âgés de 13 à 25 ans

**Valorisation :** *INJEP notes & rapports*, articles scientifiques

**Partenaires :** USPN/IRIS

## 2. Inégalités et discriminations

### **Conditions de vie et de travail. Une analyse des inégalités intragénérationnelles chez les 15/25 ans pendant le confinement du printemps 2020**

Dans le prolongement des recherches déjà entreprises sur les conséquences de l'épidémie sur différentes franges de la population, le projet propose d'analyser les spécificités de conditions de vie des jeunes adultes (18/25 ans) pendant le confinement, mais aussi celles des jeunes adolescents (16/17 ans). À partir de l'exploitation de l'enquête EPICOV, il s'agira d'objectiver les conséquences, avant et pendant le premier confinement, de la crise sanitaire en terme de précarisation des conditions de vie d'une partie des jeunes et de comprendre dans quelle mesure la crise sanitaire a accentué les inégalités sociales des jeunes et entre les jeunes, notamment en matière de vulnérabilité professionnelle, financière et résidentielle. L'impact sur les conditions de vie sera également appréhendé au regard du climat de tensions au sein des relations affectives/amoureuses pendant le confinement.

**Calendrier :** 2021

**Méthodologie :** exploitation enquête EPICOV

**Valorisation :** *INJEP analyses & synthèses*, articles scientifiques

**Partenaire :** INSERM-DREES

### **Trajectoires et origines des jeunes immigrés et descendants d'immigrés. Participation à la 2<sup>e</sup> vague de l'enquête TeO (INED/INSEE)**

La deuxième édition de l'enquête TeO (2019-2022) vise à identifier l'impact des origines sur les conditions de vie et les trajectoires sociales des immigrés et descendants d'immigrés, tout en prenant en considération les autres caractéristiques que sont le milieu social, le quartier, l'âge, la génération, le sexe, le niveau d'études. L'INJEP, à travers sa participation au groupe de conception de l'enquête, porte une attention toute particulière aux questions d'intégration et de discrimination des immigrés et de leurs descendants plus spécifiquement à travers les dynamiques inter et intra-générationnelles. Il s'agit aussi, en s'appuyant sur les résultats de la première vague de l'enquête, de saisir les évolutions des conditions de vie et des parcours des jeunes descendants d'immigrés 10 ans après la première vague de l'enquête, avec un intérêt particulier aux populations qui peuvent rencontrer des obstacles dans leurs trajectoires du fait de leur origine ou de leur apparence physique.

**Calendrier :** 2021-2022

**Méthodologie :** exploitation des données de l'enquête TeO

**Valorisation :** *INJEP notes & rapports*, articles scientifiques

**Partenaires :** INED

## Sport et inégalités sociales : le cas du sport-santé

Les Français les plus âgés, les moins diplômés, ceux aux bas revenus déclarent moins souvent une pratique sportive. La santé et le bien-être restent la première motivation des Français pour pratiquer du sport (Baromètre national des pratiques sportives 2018). L'objet de cette recherche exploratoire est d'analyser l'émergence du sport-santé comme champ animé par des acteurs du « gouvernement des corps » (professionnels de santé, entraîneurs sportifs, éducateurs sportifs), et donc d'analyser plusieurs dimensions (sexe, âge, territoire...) des inégalités face au sport ainsi que les politiques publiques de lutte contre ces dernières. L'objectif affiché de la politique publique de sport-santé étant d'atteindre 3 millions de pratiquants sportifs supplémentaires d'ici 2022, on cherchera à saisir qualitativement les effets des dispositifs sport-santé sur la pratique sportive, notamment au travers des maisons sport-santé.

Nouveau dispositif, acté par le ministère des sports et celui des solidarités et de la santé, avec 138 établissements à ce jour répartis sur tout le territoire (avec un objectif de 500 à l'horizon 2022), les maisons sport-santé sont une mesure « phare » de la Stratégie nationale sport-santé 2019-2024 qui vise à lutter contre les inégalités de santé et d'accès au sport. En lien avec les collectivités territoriales et les acteurs de la société civile, celles-ci sont ouvertes à tous et s'adressent notamment à des personnes en bonne santé qui souhaitent commencer ou reprendre une activité physique et sportive avec un accompagnement spécifique ainsi qu'à des personnes souffrant d'affections longue durée, de maladies chroniques nécessitant, sur prescription médicale, une activité physique adaptée sécurisée et encadrée par des professionnels formés.

L'enquête consistera à mener une étude ethnographique de maisons sport-santé dans plusieurs régions, urbaines et rurales, du territoire (Association du sport-santé La Courneuve; Maison sport-santé Amiens/UFOLEP 80; Association sport-santé Charente).

**Méthodologie :** questionnaires, entretiens approfondis et observations ethnographiques

**Calendrier :** 2021-2022

**Valorisation :** *INJEP notes & rapports*, articles scientifiques

## Discriminations et luttes contre les discriminations dans le sport

Loin d'être un monde à part, fédérateur et intégrateur, où seul le meilleur gagne, l'univers du sport, amateur comme professionnel, est traversé à la fois par des discriminations et des luttes contre les discriminations, dans le sport et par le sport. Sans pour autant s'y restreindre, ce projet traitera en particulier de certaines formes que prennent les discriminations : selon l'origine réelle ou supposée, le sexe, l'apparence physique, le handicap. Ainsi, l'enquête comportera deux volets complémentaires : le premier concernera les discriminations subies ou ressenties par des acteurs du sport, et documentera leurs expériences; le second portera sur les politiques, les dispositifs et les mouvements sociaux de lutte contre les discriminations dans le sport, mais aussi par le sport, c'est-à-dire des prises de position ou des actions menées à partir du champ sportif à propos d'une cause antidiscriminatoire qui excède ce seul champ.

Il s'agira de saisir qualitativement les manifestations concrètes de ces discriminations, les contextes dans lesquels celles-ci ont lieu, ainsi que la construction des « discriminations dans le sport » comme problème public et la politisation de celles-ci.

Plusieurs échelles seront analysées : locale (clubs), nationale (collectivités territoriales, associations, fédérations), européenne et olympique (UEFA, CIO, JO Paris 2024), le cadre de l'Union européenne ayant été moteur dans la constitution d'un corpus de normes anti-discriminatoires dans le sport – et au-delà.

**Calendrier :** 2021-2022

**Méthodologie :** observations ethnographiques de pratiques et d'organisations sportives ainsi que de dispositifs anti-discriminations; entretiens approfondis; analyse documentaire des politiques de lutte contre les discriminations

**Valorisation :** *INJEP notes & rapports*, articles scientifiques, journée d'étude rassemblant chercheurs et acteurs du monde sportif

## Soutien de l'INJEP à des projets de recherche extérieurs

### **Non-recours à l'offre sociale dans les parcours des jeunes vivant ou ayant vécu en squats**

Cette recherche porte sur le non-recours à l'offre sociale dans les parcours des jeunes hommes et femmes, âgés de moins de 30 ans, vivant ou ayant vécu en squats, en France hexagonale. L'offre sociale est définie ici comme l'ensemble des droits, services, dispositifs, politiques, interventions se proposant comme des ressources pour les personnes concernées, dans différents domaines (logement, emploi, formation, handicap, santé, etc.). L'objectif principal de cette recherche est de comprendre les raisons du non-recours ou du recours partiel à l'offre sociale du point de vue des personnes concernées. Il s'agit d'identifier les formes et les raisons principales du non-recours à l'offre sociale, et de resituer ces formes et ces raisons dans la logique des parcours individuels. Il s'agit également de déterminer les éléments qui facilitent le recours à l'offre sociale dans certaines conditions.

Cette recherche s'inscrit dans la perspective d'une approche ouverte et plurielle des expériences de vie en squat, ceci afin de ne pas essentialiser une expérience particulière de vie en squat. Les expériences de vie en squat sont définies ici comme des expériences de vie dans des logements ou des lieux temporaires non déclarés, non autorisés à l'hébergement et/ou au logement ni à la vie quotidienne, non encadré par une association ou une institution. Les squats peuvent être des appartements ou des maisons abandonnés et temporairement habités, des lieux industriels ou de bureaux, des anciens bâtiments, etc.

**Méthodologie :** enquête qualitative par observations et entretiens semi-directifs avec des jeunes femmes et hommes âgés de moins de 30 ans, vivant en squat ou ayant fait cette expérience dans les deux années précédant l'entretien

**Calendrier :** 2020-2021

**Partenariat :** Chaire « PUBLICS des politiques sociales », Université Grenoble Alpes – Fondation UGA, Laboratoire PACTE/Observatoire ODENORE

## Parcours de vie et ancrage identitaire des jeunes confiés à l'aide sociale à l'enfance

Les parcours de vie des jeunes confiés à l'aide sociale à l'enfance (ASE) et à la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) sont marqués par des mobilités plurielles – spatiale, familiale, sociale – qui s'entremêlent au cours de leur socialisation familiale et institutionnelle. Paradoxalement, ces parcours sont aussi caractérisés par la faiblesse des ancrages disponibles permettant d'appréhender les discontinuités et les ruptures. En effet, la prise en charge institutionnelle offre peu de supports pour aider les jeunes confiés à articuler des espaces, des relations et des temporalités éloignés. À la croisée des travaux sur la sociologie des ancrages identitaires et des parcours de vie, cette étude cherchera à comprendre comment se construisent les continuités et les discontinuités au cours de leurs parcours de vie des jeunes confiés ? Comment les jeunes confiés composent-ils avec les liens, les espaces, et les temps traversés ? Comment parviennent-ils à mettre en sens à l'adolescence et à l'âge adulte les ruptures traversées ?

**Méthodologie :** entretiens qualitatifs avec les jeunes et les professionnels.

**Calendrier :** 2018-2021.

**Valorisation :** *INJEP notes & rapports*, articles scientifiques, organisation d'une conférence scientifique internationale sur les parcours des jeunes confiés.

**Partenariat :** LIRTES – Université Paris Est Créteil.

## Conditions de vie des jeunes isolés étrangers pris en charge en protection de l'enfance : logement, scolarisation et santé

Le projet entend poursuivre l'investigation des conditions de vie des jeunes isolés étrangers en France en se centrant non pas sur les refus de reconnaissance de minorité, mais sur la situation des jeunes de nationalité étrangère qui ont été reconnus mineurs et bénéficient, ainsi, d'une protection au titre de la protection de l'enfance. La prise en charge de ces jeunes a fait l'objet d'importants débats, autour, notamment, de l'inégale répartition, sur le territoire, des coûts qui lui sont associés. La situation des jeunes reconnus comme mineurs, isolés, vulnérables, et pourtant non scolarisés, parfois sans hébergement et accédant difficilement à la santé a également soulevé de nombreuses interrogations sur le fonctionnement du système de prise en charge de l'Aide sociale à l'enfance.

L'étude propose de saisir l'expérience de ces jeunes sous l'angle de leurs conditions de vie, en enquêtant auprès des institutions ayant pour rôle de les garantir. Au-delà des acteurs départementaux de la Protection de l'enfance, qui mettent en œuvre la protection des jeunes à l'échelle locale, il s'agira d'enquêter sur les services de santé (hôpitaux notamment) et sur l'institution scolaire (rectorats et établissements). Afin de saisir la complexité des situations institutionnelles vécues par les jeunes sur le territoire, l'enquête sera réalisée sur deux territoires (Département de Seine-Saint-Denis, Département du Doubs).

**Calendrier :** 2019 - 2021

**Valorisation :** *INJEP notes & rapports*, articles scientifiques

**Partenaire :** IRIS - EHESS

## **Inégalités et discriminations dans les trajectoires professionnelles des jeunes descendants d'immigrés dans divers pays : perspectives comparatives internationales**

Cette recherche vise à comparer l'accès à l'emploi, la qualité de l'emploi et les parcours professionnels des jeunes descendants d'immigrés dans cinq pays (France, Grande-Bretagne, Allemagne, Norvège et États-Unis). Il s'agit d'explorer la dynamique des opportunités et des inégalités sur le marché du travail dans ces différents contextes, en comparant les parcours et conditions d'emploi des jeunes descendants d'immigrés, à ceux de la population majoritaire, selon les origines et le genre, puis entre pays. L'objectif est d'analyser ces parcours et de démêler les différents facteurs aux niveaux individuel, familial, contextuel et institutionnel, en vue de mieux saisir les mécanismes qui génèrent les inégalités et les discriminations. Il s'agit aussi d'explorer les barrières, ainsi que les ressources qui empêchent ou permettent à ces jeunes l'intégration sur le marché du travail dans les différents contextes. Cette recherche se fonde sur l'exploitation et l'harmonisation de données nationales françaises et étrangères. Elle vise également à constituer un consortium de chercheurs spécialistes du sujet dans les institutions des cinq pays étudiés.

**Méthodologie** : exploitation des données d'enquêtes françaises (Enquêtes Emploi, Génération, TeO) et étrangères (Labour Force Surveys et panels dans chaque pays).

Calendrier : 2018-2021.

**Valorisation** : *INJEP notes & rapports*, articles scientifiques, communications scientifiques.

**Partenaire** : CEET-CNAM.

## **Trajectoires de jeunes homo-bisexuels dans un contexte de reconnaissance. Incidences biographiques de l'engagement dans une sexualité minoritaire**

Un premier volet de cette étude consiste en une analyse en population générale 18-30 ans reposant sur de grandes enquêtes statistiques réalisées sur des corpus de convenances et en population générale et des entretiens plus qualitatifs. Un second volet consiste à réaliser un focus sur un sous-groupe pour permettre des analyses intersectionnelles novatrices sur ce sujet. Sur le premier volet, l'exploitation de grandes enquêtes (EPIC, EFL, EPGL2011) est en cours et le recours sera notamment conçu et adapté aux résultats des exploitations quantitatives. Concernant le second volet, le focus a été construit dans la perspective de travailler sur un groupe peu visible et non étudié : des gays et lesbiennes chinois ou d'origine chinoise vivant en France. L'enquête repose sur une vingtaine d'entretiens avec des femmes et hommes de 18 à 30 ans. La passation d'un questionnaire biographique (à des fins d'analyse qualitative) a été réalisée sur l'ensemble du corpus, les entretiens approfondis complémentaires aux questionnaires sont en cours de réalisation et une analyse thématique a démarré.

**Méthodologie** : entretiens biographiques approfondis

Calendrier : 2018-2021

**Valorisation** : *INJEP notes & rapports*

**Partenaire** : INED

## Violences conjugales et violences à l'encontre des enfants au sein de la famille. Quels liens et quels impacts sur les parcours de vie ?

S'appuyant sur l'enquête quantitative Violences et rapports de genre (VIRAGE) conduite en population générale par l'INED, le projet de recherche propose une approche inédite des maltraitances faites aux mineurs dans la sphère familiale. Il s'agit d'étudier la diversité et la combinaison des formes de violence (verbale, psychologique, physique et sexuelle ainsi que les négligences lourdes) à l'encontre des enfants d'une part, et l'exposition des enfants à la violence conjugale d'autre part. On s'intéressera en outre aux conséquences de ces violences sur les parcours de vie, avec une perspective d'analyse intégrant le genre et en explorant la manière dont ces violences s'inscrivent dans la construction des inégalités et des rapports de pouvoir entre les sexes.

**Calendrier :** 2018- 2021

**Valorisation :** *INJEP notes & rapports*, articles scientifiques

**Partenaire :** CRIDUP – Université Paris I Panthéon-Sorbonne

## Le traitement social, éducatif et judiciaire des jeunes en difficulté à Mayotte (TRASEJMA)

Dans un espace politique et médiatique local saturé par la question de la délinquance des jeunes, le projet TRASEJMA se propose de poursuivre le travail de recherche engagé depuis 2012 sur la pluralité des acteurs et des actrices du traitement social, éducatif et judiciaire des jeunes en difficulté à Mayotte. Il aborde ces questions sous un angle particulier, celui de la place du religieux et du séculier.

La reconfiguration récente de l'action publique locale en direction des jeunes en difficulté alimente une certaine actualité des recherches : rattrapage de l'État du financement de l'Aide sociale à l'enfance et, depuis 2015, réhabilitation des cadis, juges traditionnels musulmans, qui font désormais figure de recours contre la délinquance des jeunes et la radicalisation

Le projet TRASEJMA étudiera en outre d'autres recours à des traditions réinventées de régulation du conflit, au sein des mosquées, des écoles coraniques ou bien des « comités locaux de vigilance » et des réunions entre « grandes personnes » dans les villages. Centré sur le religieux et le séculier dans le traitement social, éducatif et judiciaire des jeunes en difficulté à Mayotte, le projet TRASEJMA s'appuiera sur le projet MARISÉ qui traite plus globalement du sécularisme et de la gestion publique des rapports entre l'islam et la République française en comparant les deux départements ultramarins de l'océan Indien, Mayotte et à La Réunion.

**Calendrier :** 2018 - 2021

**Méthodologie :** observations participantes, entretiens biographiques auprès des jeunes, entretiens semi-directifs auprès des professionnels (travailleurs sociaux, cadis et greffiers), des élus, « des grandes personnes » organisant des réunions de gestion locale des conflits

**Valorisation :** *INJEP notes & rapports*, colloque.

**Partenaires :** DYSOLAB-Université de Rouen, ministère de l'intérieur

## Trajectoires et socialisations des jeunes aidants

En octobre 2019, le gouvernement annonçait une stratégie de mobilisation et de soutien en faveur des aidants, définis comme les « personnes qui viennent en aide de manière régulière et fréquente, à titre non professionnel, pour accomplir tout ou partie des actes ou des activités de la vie quotidienne d'une personne

en perte d'autonomie, du fait de l'âge, de la maladie ou d'un handicap». Cette stratégie est articulée autour de six priorités et notamment celle d'épauler les jeunes aidants (priorité 6), essentiellement concernant leurs parcours scolaires. Dans un contexte de développement de la recherche sur les proches aidants, la spécificité de l'aide portée par des mineurs et jeunes majeurs reste un point aveugle. Les rares études cherchant à les dénombrer rencontrent bien des difficultés du fait même de leur invisibilité.

La spécificité de l'aide aux proches délivrée dans l'adolescence voire l'enfance doit être mieux documentée, notamment sur le plan sociologique. Elle interroge les inégalités dans l'enfance et l'adolescence dans un contexte de recherche d'effectivité des droits de l'enfant, autant que les transitions à l'âge adulte. La recherche propose d'explorer cette question en tenant compte des situations socio-économiques et relationnelles des familles dans lesquelles évoluent les jeunes. On s'interrogera sur l'aide en elle-même, sur ce qu'elle recouvre comme actes et obligations pour le jeune aidant, à qui elle est destinée, mais aussi à ses effets sur la vie familiale et personnelle.

**Calendrier** : 2020-2021

**Méthodologie** : entretiens qualitatifs, analyse de parcours de vie de 20 jeunes âgés de 16 à 20 ans

**Valorisation** : *INJEP notes & rapports*, colloque.

**Partenaires** : CESSA, LISE-CNAM

### **Mesurer la couverture et le traitement médiatiques des joueurs et des joueuses des équipes de France de football sur les représentations et pratiques des jeunes**

Depuis les années 90, on sait qu'il existe une distribution différentielle des femmes et des hommes dans les activités sportives. Le football français présente notamment un taux de féminisation de 7.4 %, malgré un plan fédéral de féminisation impulsé en 2011. Parmi les résistances à la féminisation d'un sport, le rôle joué par les médias a été identifié (sous-médiatisation, invisibilisation, trivialisation et sexualisation). Ce projet interdisciplinaire, qui réunit des historiens, sociologues et linguistes, a pour objectif d'analyser la diffusion et la réception des modèles différenciés de sportivité auprès des jeunes. D'abord, il s'agira de quantifier et de qualifier la mise en images et en textes des joueuses et joueurs de l'équipe de France de football ayant participé aux Coupes du Monde 2010/2011, 2014/2015 et 2018/2019 dans la presse écrite française «jeunesse» sur une période couvrant l'avant, le pendant et l'après-événement sportif international. Ensuite, il s'agira de mener une étude de la réception auprès de groupes-cibles des magazines «jeunesse» de notre corpus.

En considérant l'article journalistique comme un médiateur symbolique collectif, ce projet vient combler un angle mort de la sociologie de la socialisation sportive : l'influence de la couverture et du traitement médiatiques des élites du sport français (ici, le football) sur les représentations et pratiques des jeunes. Ce faisant, nous pourrions montrer dans quelles mesures la médiatisation différenciée des footballeurs et footballeuses contribue à la vulnérabilisation de certaines catégories de la population et donc, à porter atteinte à la bonne santé du lien social : en dégradant la qualité des interactions entre les individus, remettant en cause notre capacité à vivre ensemble d'une part ; en calcifiant le lien social du fait de l'accroissement des tensions entre groupes d'autre part.

**Calendrier** : 2021-2022

**Méthodologie** : analyse documentaire, entretiens semi-directifs

**Valorisation** : *INJEP notes & rapports*, colloque.

**Partenaires** : Université d'Artois, Laboratoire SHERPAS

## Homophobie et milieu associatif sportif

Cette enquête, qui s'inscrit à la suite de travaux menés en 2013 par l'INJEP sur les jeunes face aux discriminations liées à l'orientation sexuelle et au genre, prend pour objet l'homophobie dans des milieux associatifs sportifs. En France, des travaux sociologiques ont montré que les préjugés et les stéréotypes relatifs à l'identité de genre et l'orientation sexuelle sont au fondement des discriminations homophobes dans le monde des sports, en participant d'un même système de promotion d'une masculinité hégémonique. Or, si la question des LGBT-phobies est principalement considérée du point de vue du vécu des personnes LGBT et des actes discriminatoires, les préjugés dont ils découlent demeurent insuffisamment étudiés.

Une enquête de terrain sera menée au sein d'associations multisports en région Île-de-France afin d'y analyser l'état de l'hétérosexisme et de l'hétéronormativité. Cette recherche s'intéressera donc : d'une part au jeune public d'associations sportives – des adhérents, âgés de 13 à 25 ans environ –, d'autre part aux éducateurs sportifs. L'attention sera également portée sur les interactions qui se nouent entre ces deux publics et sur le fonctionnement général de l'association, en se centrant sur les aspects genrés. Enfin, cette recherche s'engage vers une analyse comparative et intersectionnelle en ce qu'elle prendra en compte à la fois des effets de genre, d'âge, de classe, et éventuellement d'origine ethnique et de rapport à la religion.

**Calendrier :** 2021

**Méthodologie :** enquête qualitative auprès d'associations franciliennes, 40 entretiens auprès d'éducateurs sportifs et de jeunes adhérents

**Valorisation :** *INJEP notes & rapports.*

**Partenaires :** Université de Paris- CERLIS

## Travail de l'apparence, travail d'influence : quand « parler chiffons » c'est débattre d'éducation

Ce projet de recherche s'inscrit dans le prolongement d'une enquête sur les restrictions vestimentaires à l'école. Celle-ci a révélé que les vêtements et l'apparence font l'objet d'un contrôle socialement différencié en fonction du genre, de l'âge, de la classe, de la « race », de la religion... Afin de mieux comprendre les enjeux que recouvrent les vêtements, il est nécessaire d'envisager les pratiques vestimentaires sous le prisme d'un investissement. La recherche se propose d'étudier, d'une part, l'apprentissage de ce « travail de l'apparence » à travers les usages des réseaux sociaux (notamment Instagram et Tik Tok) par des jeunes. Dans un second temps, il s'agit de s'intéresser aux conflits qui émergent en milieu scolaire entre ces cultures juvéniles et les normes institutionnelles. Cette recherche contribue enfin à la compréhension du rôle des réseaux sociaux dans la publicisation des nouveaux problèmes éducatifs.

Il s'agit d'abord de comprendre comment ce travail de l'apparence s'apprend à travers les usages des réseaux sociaux. Plus précisément, que devient ce travail de l'apparence lorsqu'il s'articule à un travail d'influence sur Instagram ? Des plateformes comme Instagram ou Tik Tok permettent-elles une mise en visibilité de ce travail ou l'invisibilisent-elles encore davantage ?

**Calendrier :** 2021-2023

**Méthodologie :** Observation participante

**Valorisation :** Thèse.

**Partenaires :** Université de Paris- Est-Créteil



## Inégalités de traitement, conditions d'étude et de travail dans l'enseignement supérieur et la recherche (ACADISCR)

Le projet de recherche ACADISCR vise à mieux connaître les conditions de travail et d'études des étudiants et des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il entend mesurer les inégalités de traitement auxquels ces derniers peuvent se trouver confrontés. L'étude repose sur l'hypothèse que l'expérience des discriminations varie selon les disciplines académiques, les statuts et degrés de précarité des personnes concernées (étudiants et personnels), le niveau d'études, les rapports hiérarchiques, les établissements (climats de travail, politiques, organisations). Il examine les différents rapports sociaux au fondement des discriminations et leurs imbrications éventuelles. Ce faisant, il permettra aux établissements de disposer d'un diagnostic sur l'ampleur des discriminations en son sein. Cette approche vise autant à produire des connaissances scientifiques sur ces questions qu'à aider les établissements à concevoir leur plan d'action en matière de lutte contre les inégalités et discriminations. L'enquête se veut ainsi un instrument soutenant la mise en œuvre d'une politique adaptée de lutte contre les discriminations. La réplication du projet dans une trentaine d'établissements lui donne aussi un caractère national et en fait un projet de grande envergure.

**Calendrier** : 2021-2022

**Méthodologie** : enquête quantitative (première phase) : questionnaire en ligne ; enquête qualitative (seconde phase).

**Valorisation** : *INJEP notes & rapports*.

**Partenaires** : Université Côte d'Azur, URMIS, IRD

## II. Parcours, mobilités, territoires

### 1. Rapport au travail, insertion

#### Les travailleurs précaires de jeunesse

Cette recherche a pour objectif d'analyser les parcours d'insertion de travailleurs précaires qui encadrent des adolescents et des enfants, que ce soit sur le temps scolaire ou périscolaire. Elle repose sur une analyse comparée entre deux groupes professionnels peu étudiés et aux caractéristiques sociales relativement similaires : les animateurs et animatrices d'une part et les assistants et assistantes d'éducation de l'autre.

Ces deux groupes professionnels rassemblent des hommes et des femmes, diplômés ou pas de l'enseignement supérieur, exécutant plus ou moins les mêmes tâches, mais sous des statuts d'emploi distincts, très souvent précaires et faiblement rémunérés, avec des aspirations professionnelles divergentes. En reconstituant leur parcours d'insertion sociale et professionnelle, l'analyse portera sur le rapport au travail et à l'emploi qu'ils entretiennent ainsi que les différentes manières dont ils se représentent le travail éducatif qu'ils réalisent auprès des enfants et adolescents.

**Méthodologie** : entretiens biographiques et observation participante

**Calendrier** : 2021-2022

**Valorisation** : *INJEP notes & rapports, INJEP analyses & synthèses*.

## Les parcours d'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap

Les jeunes en situation de handicap (reconnue ou non) sont nombreux au sein des dispositifs et des structures d'insertion. Par exemple, parmi les bénéficiaires de la Garantie jeunes ou encore parmi les résidents des foyers de jeunes travailleurs, nombreux sont ceux qui déclarent souffrir de pathologies entravant leur trajectoire professionnelle. Le parcours de ces jeunes semble se caractériser par une « hyper-institutionnalisation » reposant sur l'enchaînement de divers dispositifs d'insertion. Cette recherche a pour objectif d'analyser les parcours de ces jeunes et l'accompagnement qu'ils ont reçu dans le cadre de ces dispositifs pour prendre en charge leur pathologie. Quel regard portent les professionnels de l'insertion sur les jeunes déclarant des troubles psychologiques ou des maladies chroniques entravant leur entrée sur le marché du travail ? Quel accompagnement est mis en place ? Dans quelle mesure ces jeunes acceptent-ils d'être reconnus travailleurs handicapés ?

**Méthodologie :** entretiens semi-directifs menés auprès des jeunes en situation de handicap (reconnue ou non) et des professionnels de l'insertion (conseillers et conseillères de mission locale, ou accompagnement en FJT, etc.)

Calendrier : 2021-2022

**Valorisation :** *INJEP notes & rapports, INJEP analyses & synthèses*, articles de recherche

## 2. Décohabitation, logement

### Loger en Foyer de Jeunes Travailleurs

Dans un contexte d'allongement des études et de précarisation de l'emploi, la jeunesse est un âge de la vie particulièrement vulnérable. Fragilisés par les difficultés d'insertion professionnelle auxquelles ils sont confrontés, les jeunes ont peu accès aux prestations sociales. Le système de protection sociale étant construit autour de l'emploi et de la famille, les jeunes sans emploi et sans enfant ne peuvent pas prétendre au revenu minimum. La famille constitue alors un refuge essentiel, et ceux qui ne peuvent pas compter sur elles sont particulièrement fragiles. Dans ce contexte, les Foyers de Jeunes Travailleurs (FJT) participent à l'accès à l'autonomie des jeunes par une offre de logements et un accompagnement multidimensionnel conjuguant aide à l'insertion professionnelle et aux démarches de la vie quotidienne. Mais, quels jeunes sont concernés par ce dispositif ? Comment s'insère-t-il dans les parcours de vie des jeunes ? L'étude livrera un portrait des profils des jeunes à partir des données administratives recueillies par l'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes (UNHAJ) et en mobilisant les témoignages de jeunes hébergés en foyer. Une attention est portée sur les effets de la crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19, sur leurs conditions de vie pendant le confinement et sur les parcours des jeunes.

**Méthodologie :** exploitation des données du système d'information habitat jeune (SIHAJ), entretiens biographiques auprès des jeunes, entretiens semi-directifs auprès des professionnels.

**Partenaire :** UNHAJ

**Calendrier :** 2020-2021

**Valorisation :** *INJEP notes & rapports, INJEP analyses & synthèses*, articles de recherche et restitution au terrain

### 3. Territoires et politiques de jeunesse

#### De l'inscription quotidienne d'une institution éducative en milieu rural à la trajectoire des jeunes en formation : une enquête sur les maisons familiales et rurales

Ce projet de recherche sur les Maisons familiales rurales (MFR) s'inscrit dans la poursuite des travaux de l'INJEP sur le monde rural et ses institutions. Un premier volet s'intéressera à l'institution, tant au regard de son inscription territoriale, de son fonctionnement quotidien et de sa gouvernance, que des professionnels qui y travaillent. Il s'agira ainsi de mieux comprendre la place qu'occupent les MFR dans le système d'enseignement français en termes de prise en charge éducative des jeunes et de gouvernance de l'institution (au regard, notamment, de leur statut associatif), mais également d'identifier les formes spécifiques de professionnalités qui s'y déploient. La recherche sera de surcroît attentive au positionnement institutionnel des MFR au sein des systèmes d'acteurs locaux en milieu rural et à leur rôle en matière de développement local. Le second volet portera sur les jeunes qui y sont scolarisés, leur trajectoire, leurs conditions de vie. L'objectif de saisir les parcours de jeunes inscrits en MFR sera l'occasion de mieux cerner les enjeux du passage à l'âge adulte des jeunes avant tout de milieux ouvriers qu'agricoles. L'enquête s'attachera à revenir sur les raisons de la scolarisation en MFR (filière/option), mais aussi à documenter la vie quotidienne qui s'y déroule (y compris la vie en internat) afin de rendre compte des rapports de genre qui sont à l'œuvre. Un focus spécifique portera sur les enjeux autour de la santé des jeunes en MFR (accès aux soins, information, prévention, représentations, pratiques).

**Méthodologie :** enquête qualitative, entretiens auprès des professionnels, des acteurs du territoire et de jeunes femmes et jeunes hommes scolarisés en MFR

**Calendrier :** 2020-2021

**Valorisation :** *INJEP notes & rapports*, *INJEP analyses & synthèses*, articles scientifiques et restitution des résultats aux terrains.

**Partenariats envisagés :** MSA, UNMFR

#### Les politiques de jeunesse des conseils départementaux

Dans un contexte de recomposition de l'action publique territoriale en direction des jeunes, notamment du fait de l'accroissement du rôle des conseils régionaux et de la réorganisation des services déconcentrés de l'État, le conseil départemental demeure un acteur central en ce domaine, tant à travers ses compétences dans les secteurs social et éducatif qu'en termes d'animation de démarches multi-niveaux et partenariales en direction des jeunes. Aujourd'hui peu explorée sous l'angle transversal des politiques de jeunesse, l'action des conseils départementaux s'inscrit pourtant en complémentarité de l'intervention des autres niveaux de collectivités et des services de l'État. L'étude proposée vise à combler ce déficit de connaissance, tout en alimentant une démarche plus large visant à mieux comprendre les logiques d'articulation interterritoriale des différents acteurs intervenant auprès des jeunes. Elle s'organise autour de la réalisation de deux monographies territoriales croisant une analyse documentaire et cartographique, des entretiens semi-directifs et des observations in situ.

**Méthodologie :** analyse documentaire et cartographique, questionnaire, entretiens semi-directifs, observations directes.

**Calendrier :** 2020- 2021.

**Valorisation :** *INJEP notes & rapports* ; *INJEP analyses & synthèses*, article de recherche, journée d'étude rassemblant chercheurs et professionnels.

**Partenaires envisagés :** Laboratoire Arènes (UMR CNRS), Association des départements de France (ADF).

#### Politiques de jeunesse et « chef de filât » régional

Dans le sillage du redécoupage des régions et de la spécialisation des compétences du conseil régional opérés par la réforme territoriale de 2014-2015, la loi relative à l'égalité et à la citoyenneté du 27 janvier 2017 a amorcé une importante redéfinition du cadre institutionnel de formulation des politiques de jeunesse. Entre autres dispositions, cette loi positionne le conseil régional

comme collectivité « chef de file » en ce domaine, et le charge, dans ce cadre, de l'organisation d'un processus annuel de « dialogue structuré » impliquant les acteurs institutionnels, les représentants de la société civile et les jeunes. La loi transfère également au conseil régional la compétence de coordination du réseau des structures d'information jeunesse (IJ). La présente étude vise, dans ce contexte, à analyser la façon dont les conseils régionaux s'approprient ce rôle nouveau de coordination en matière de politiques de jeunesse, en lien avec les autres niveaux territoriaux, les services de l'État et les associations.

L'étude a d'ores et déjà donné lieu à la publication d'un numéro dédié d'*INJEP analyses & synthèses* en août 2020, qui sera complétée par la publication d'un rapport d'analyse monographique centrée sur le territoire breton ainsi que d'un rapport d'analyse croisé du terrain réalisé dans les trois régions principalement enquêtées et complété par des matériaux secondaires collectés auprès de l'ensemble des conseils régionaux de France métropolitaine.

**Méthodologie :** analyse documentaire et cartographique, questionnaire, entretiens semi-directifs, observations directes.

**Calendrier :** 2018 - 2021.

**Valorisation :** *INJEP notes & rapports*, *INJEP analyses & synthèses*, article de recherche, journée d'étude rassemblant chercheurs et professionnels.

**Partenaires envisagés :** laboratoire Arènes (UMR CNRS 6051), Chaire Territoires et mutations de l'action publique (Sciences Po Rennes).

## Travail de jeunesse, mobilité internationale des jeunes, et compétences des jeunes en Europe

L'objectif principal est d'étudier les politiques de jeunesse à l'échelle européenne, notamment les questions des mobilités apprenantes et des compétences non formelles. Ce travail vise à apporter un éclairage sur la situation française dans le cadre du réseau de chercheurs *Research-based Analysis and monitoring of european Youth programmes* (RAY), impliquant 36 Agences nationales Erasmus+ Jeunesse ainsi que leurs partenaires de recherche.

Cette recherche se décline en trois volets. Le premier porte sur l'impact, le rôle et le potentiel des partenariats stratégiques et de la coopération dans le cadre d'Erasmus+ Jeunesse en action (action clé 2) en tant qu'instruments favorisant l'innovation et l'échange de bonnes pratiques dans le secteur de la jeunesse. Le deuxième s'intéresse aux stratégies et aux pratiques de développement organisationnel et d'apprentissage des organisations et des réseaux dans le secteur européen de la jeunesse. Enfin le troisième vise à explorer un large éventail d'aspects du Corps de solidarité européen et à partager les résultats de la recherche avec différents acteurs et parties prenantes.

**Méthodologie :** Entretiens semi-directifs et questionnaires

**Calendrier :** 2020-2022

**Valorisation :** *INJEP notes & rapports*, communications lors des rencontres du réseau RAY

**Partenariat :** Réseau européen RAY, agence Erasmus+ Jeunesse

## Soutien de l'INJEP à des projets de recherche extérieurs

### **Les politiques de jeunesse dans les régions, départements et collectivités uniques d'outre-mer. Le cas de la Collectivité territoriale de la Martinique**

Le présent projet de recherche se propose d'analyser la construction des politiques de jeunesse au sein des régions, départements et collectivités uniques d'outre-mer, envisagées à la fois dans leur dimension sectorielle (en tant que l'ensemble des politiques en direction des jeunes) que dans leur dimension transversale, dans un contexte de recomposition institutionnelle (réforme territoriale, loi égalité-citoyenneté, réforme « OTE »).

Il s'agit d'identifier les modalités par lesquelles les enjeux relatifs à la jeunesse sont formulés localement et de voir comment se structurent ainsi la définition et la mise en œuvre de l'action publique en ce domaine, en tenant compte des caractéristiques propres à la spécificité des contextes historiques et politiques, mais également démographiques, sociaux et économiques en outre-mer.

La présente étude s'inscrit dans un programme de recherche visant à mieux comprendre la situation de l'action publique en outre-mer, à travers la réalisation de plusieurs monographies. Le premier terrain envisagé pour la mise en œuvre de ce programme est celui de la Collectivité territoriale de Martinique (CTM).

**Méthodologie :** analyse documentaire, questionnaire, entretiens semi-directifs, observations directes.

**Calendrier :** 2020- 2021.

**Valorisation :** *INJEP notes & rapports, INJEP analyses & synthèses*, article de recherche, journée d'étude rassemblant chercheurs et professionnels.

**Partenaires envisagés :** Laboratoire caribéen de sciences sociales (LC2S), CNRS.

### **Les politiques d'information et d'accès aux droits des jeunes au prisme des structures du réseau Information jeunesse**

Le projet de recherche vise à mieux comprendre la structuration, le fonctionnement et les pratiques développées au sein du réseau Information jeunesse (IJ) qui regroupe aujourd'hui, d'après les données de l'Union nationale de l'information jeunesse (UNIJ), près de 1300 structures sur l'ensemble du territoire. Au niveau local, les BIJ et les PIJ assurent un accueil de proximité des jeunes de 16 à 25 ans, tandis que les centres départementaux et régionaux (CDIJ et CRIJ) jouent un rôle d'animation et de mutualisation du réseau et de production de ressources.

Au-delà des principes encadrant l'intervention des structures IJ inscrits dans les chartes française et européenne (qualité de l'information, respect de l'anonymat et de la confidentialité, renforcement de l'autonomie des jeunes, etc.), on peut faire l'hypothèse qu'il existe une grande diversité dans la manière de les mettre en œuvre, tant du point de vue du territoire considéré, que du type de statut des structures, ou encore des multiples formes de professionnalité présentes au sein du réseau.

Appréhender cette diversité constitue ainsi l'un des enjeux de ce projet de recherche. Au regard du peu de travaux aujourd'hui disponibles sur le fonctionnement et les pratiques développées au sein du réseau IJ, il apparaît ainsi pertinent d'envisager de développer cette connaissance par le déploiement d'une enquête de type ethnographique et compréhensive au sein de plusieurs structures réseau. Ce type d'observation pourrait être utilement complété au niveau d'un CRIJ, afin d'analyser à la fois les enjeux auxquels ceux-ci se trouvent confrontés en termes de production et de diffusion de l'information, mais

également en termes de gouvernance et de coordination du réseau régional dans un contexte institutionnel actuellement en mutation (renforcement du rôle des conseils régionaux, réforme «OTE, etc.).

**Méthodologie :** analyse documentaire, questionnaire, entretiens semi-directifs, observations directes.

**Calendrier :** 2020- 2021.

**Valorisation :** *INJEP note & rapport, INJEP analyses & synthèses*, article de recherche, journée d'étude rassemblant chercheurs et professionnels.

**Partenaires envisagés :** Union nationale de l'Information jeunesse (UNIJ), Centre d'études et de recherches administratives, politiques et sociales (CERAPS).

### Des professionnels pour les jeunes : analyse des dynamiques de recomposition des contours d'un groupe professionnel

Les contours politiques et institutionnels et les ancrages territoriaux de la prise en charge des jeunes âgés de 13 à 25 ans évoluent régulièrement. Que ce soit sous l'effet des directives européennes, des orientations gouvernementales ou des innovations locales, les inscriptions sectorielles et la teneur des interventions fluctuent. Ce contexte n'est pas sans effets sur les professionnels qui sont à la fois concernés par leur conception et leur mise en œuvre. L'objectif de ce projet de recherche est d'analyser les dynamiques d'un groupe professionnel caractérisé par une hétérogénéité interne et des frontières externes évolutives, en s'intéressant aux discours qui contribuent à construire les catégories de « professionnel de la jeunesse » et de « travail de jeunesse », aux caractéristiques de ce groupe au niveau national et enfin à leurs activités au niveau local.

**Méthode :** revue de littérature, analyse de discours, monographies de municipalités franciliennes.

**Calendrier :** 2020- 2021.

**Valorisation :** *INJEP note & rapport*

**Partenaire :** Laboratoire EMA, Université Cergy-Pontoise

### Parcours au sein d'une école de la « deuxième chance »

Cette recherche s'inscrit dans le prolongement de travaux déjà engagés sur l'activité d'une école de la « deuxième chance » centrée sur la formation aux métiers de l'informatique, sans condition de diplôme. Une longue enquête monographique a permis d'en comprendre l'organisation et le fonctionnement. La seconde étape de la recherche visera à mieux appréhender la situation des étudiants eux-mêmes dont les parcours sociaux, scolaires et professionnels semblent se rapprocher de ceux d'étudiants classiques. On s'interrogera sur la pertinence effective du modèle de l'école « de la deuxième chance » notamment en analysant le modèle développé en France comme sur plusieurs campus étrangers

**Méthode :** entretiens semi-directifs auprès des étudiants des campus français et étrangers.

**Calendrier :** 2020- 2021.

**Valorisation :** *INJEP notes & rapports, Ouvrage*

**Partenaire :** Laboratoire DYSOLAB, Université de Rouen

## III. Engagement, éducation populaire

### 1. Participation, carrières militantes

#### Génération désenchantée. Jeunesse, politique, démocratie

La dernière vague de l'enquête européenne sur les valeurs (EVS) est l'occasion d'interroger plus en détail les relations entre jeunesse et démocratie en apportant différents points d'éclairage sur une dimension qui avait fortement interpellé les chercheurs lors de la précédente vague en 2008. Sans être homogène ou monolithique, la jeunesse affichait des degrés d'attachement variables pour les valeurs démocratiques. Les principes et les valeurs qui sous-tendent les démocraties représentatives semblaient globalement acceptés, mais quand on y regardait de plus près, la contestation des élites, l'extension de la participation protestataire venaient remettre en question le fonctionnement classique de ce type de démocratie. Qu'en est-il dix ans plus tard, dans une période marquée par la grande crise, qui a accentué encore davantage les inégalités sociales et spatiales, les écarts entre « perdants » et « gagnants » de la mondialisation ? Qu'en est-il alors que la défiance envers les responsables politiques, les syndicats et les partis politiques est devenue banale, en France et ailleurs ? Qu'en est-il alors que les votes pour les partis d'extrême-droite progressent, y compris dans les jeunes générations ? Dix contributions réunies dans un ouvrage collectif publié à la Documentation française au premier semestre 2021 s'attacheront à rendre compte des clivages ou des rapprochements au niveau inter- et intra-générationnel, et de repérer à travers eux les différentes variables (territoire, genre, situation socio-économique, situation professionnelle, niveau de diplôme, etc.) agissant sur la question du rapport à la démocratie dans ses différentes déclinaisons (politisation, populisme, attachement aux institutions, nationalisme, identification supranationale et Europe, nouvelles pratiques de citoyenneté, etc.).

**Calendrier** : 2021

**Méthodologie** : exploitation des données de l'enquête EVS (vagues 2019 et antérieures)

**Valorisation** : Ouvrage collectif Documentation française, *INJEP analyses & synthèses*

#### L'engagement des jeunes pour le climat. Une nouvelle forme auto-organisée de mobilisation ?

Le 15 mars 2019, deux millions de jeunes dans 2 000 villes et 125 pays participaient à la première grève de l'école pour le climat suivant l'appel de la jeune suédoise Greta Thunberg. Dans le même temps, le mouvement *Extinction Rebellion* créé au Royaume-Uni dans l'optique d'organiser des actions décentralisées de désobéissance civile a déjà été rejoint par plus de 80 000 jeunes militants dans 33 pays. Ces mobilisations interpellent tant par la rapidité et la force de diffusion du mouvement que par leur capacité à proposer aux jeunes militants un mode d'organisation décentralisé et horizontal. N'étant pas issues de structures politiques, syndicales ou associatives préexistantes, sans hiérarchie clairement identifiée, sans moyens financiers et sans base militante antérieure, ces mobilisations se posent en modèle alternatif en utilisant le pouvoir du numérique et des réseaux sociaux pour assurer la « viralité » du mouvement et mobiliser de manière spontanée et transnationale des jeunes militants unis autour d'une même cause.

L'objectif de cette recherche sera de décrypter, à partir d'une approche par entretien et observation ethnographique, les différents moyens employés par les initiateurs du mouvement pour orchestrer la mobilisation et mettre en œuvre les processus de décision dans un système qui se définit tout à la fois comme auto-organisé, décentralisé, horizontal et transnational. Au-delà des initiateurs, il s'agira également de saisir comment les jeunes militants, qui découvrent pour la plupart, étant donné leur jeune âge, l'action collective sont-ils amenés à se mobiliser et à adhérer au mouvement. Dans un contexte où les représentations sur ces formes d'engagement tendent à réunir sous le même vocable des pratiques, des moyens d'action et des réflexions en réalité extrêmement divers, l'un des objectifs sera de dresser un

inventaire des différentes orientations existantes. Enfin, dans un contexte où les acteurs de ces mobilisations se posent en modèle alternatif des structures associatives préexistantes, il s'agira également de rendre compte des zones de porosité et/ou d'opposition entre ces deux domaines de mobilisation : quels sont les relais, les continuités ou les oppositions avec des structures associatives plus traditionnelles ? À l'heure de la pandémie de la COVID 19, ces systèmes de relation ou d'opposition ont-ils connu des transformations pour répondre aux enjeux du « monde de demain » auquel aspirent, sous des manières sans doute très diverses, les jeunes militants engagés dans ces différentes causes environnementales ?

**Calendrier :** 2020-2021

**Méthodologie :** observations ethnographiques, entretiens biographiques auprès des jeunes, entretiens semi-directifs auprès de responsables d'associations et de mouvements intervenant dans le domaine environnemental

**Valorisation :** *INJEP notes & rapports, INJEP analyses & synthèses.*, publications scientifiques

## Soutien de l'INJEP à des projets de recherche extérieurs

### **Perception des jeunes de l'avenir en matière d'environnement**

Depuis le début de l'année 2019, dans plusieurs pays, des élèves et des étudiants manifestent pour réclamer de leurs gouvernements une meilleure prise en compte de l'urgence écologique. Des jeunes Français ont ainsi suivi avec un peu de retard ce mouvement inédit, initié plus au nord (Suède et Belgique notamment) et font la « grève de l'école » toutes les semaines. Cela pourrait laisser penser que la « jeunesse française » est particulièrement concernée par les enjeux environnementaux. Pourtant, en parallèle, des sondages révèlent au contraire qu'on trouve chez les 18-24 ans un grand nombre d'individus qui ne « croient pas » au réchauffement climatique. En l'absence d'études solides sur le sujet, il est en réalité très difficile de savoir précisément comment les différents jeunes français perçoivent aujourd'hui l'avenir en matière d'environnement. L'objectif de la recherche est d'apporter un éclairage sur ce point, en articulant des dimensions quantitative et qualitative.

**Calendrier :** 2020- 2021.

**Valorisation :** *INJEP notes & rapports*, numéro hors-série de la revue *Vers l'éducation nouvelle*

**Partenaire :** Centre d'étude des mouvements sociaux/EHESS

### **De l'intention des jeunes de s'engager dans l'armée à leur engagement en acte**

Depuis la disparition du service national obligatoire et la professionnalisation des Armées françaises, les besoins en recrutement (notamment de jeunes) des Armées sont importants. De nombreuses campagnes de recrutement par voie d'affichages ou réseaux sociaux mettent ainsi l'accent sur les valeurs portées par l'institution militaire (la reconnaissance du mérite) et les avantages professionnels de la carrière militaire (stabilité professionnelle et promotion sociale). Par ailleurs, l'armée a noué des liens avec le monde scolaire (enseignement secondaire général et professionnel, enseignement supérieur) et contribue à la lutte contre le décrochage scolaire par des dispositifs d'inspiration militaire de retour en formation des jeunes sans diplôme (EPIDE).

Le projet se focalise sur l'identification et l'analyse des ressorts de l'engagement des jeunes dans l'armée. L'hypothèse générale du projet se structure en trois axes. Le premier est que la disparition du service national a des effets positifs sur la perception que les jeunes ont de l'armée, cette perception demeurant différente entre les garçons et les filles. Le deuxième est que le passage de l'intention à l'engagement est



à la croisée d'une dimension psychologique de recherche de soi, de l'idée d'une seconde chance (échecs scolaires), d'un accès au marché du travail (à rebours des discriminations vécues), de la recherche d'opportunités dans un secteur technologique en pleine ascension. Le troisième est que la croyance dans la reconnaissance par l'armée du mérite et de la valeur personnelle contribue à l'engagement en acte.

**Calendrier** : 2020-2021

**Valorisation** : *INJEP notes & rapports*.

**Partenaire** : Maison des Sciences de l'Homme Aquitaine, Centre Émile Durkheim

## 2. Animation socio-culturelle, pratiques culturelles et artistiques

### **La fabrique de l'éducation populaire et de l'animation : principes, pratiques et dynamiques collectives**

Cette recherche visera à interroger le processus historique de professionnalisation de l'éducation populaire, de l'animation et de la médiation afin de nourrir une meilleure compréhension des mécanismes de ré-émergence de l'éducation populaire sous de multiples aspects dans la période contemporaine. Elle constituera une contribution à une recherche plus collective intitulée "La fabrique de l'éducation populaire et de l'animation : principes, pratiques, activités, métiers et dynamiques collectives" et qui fédèrent des chercheurs issus de divers horizons disciplinaires (sociologie, sciences de l'éducation, histoire, sciences politiques...) afin de mieux comprendre les dynamiques d'action et les modalités d'organisation et de développement du champ de l'éducation populaire et de l'animation. Cette recherche combinera un travail par des monographiques et des pratiques et réseaux d'animation et d'éducation populaire aujourd'hui dans plusieurs territoires (Créteil, Tours, Lyon, Amiens), un travail par archives et analyse documentaire visant à mieux comprendre les discussions autour de la profession d'animateur, un travail d'entretiens et d'observation des pratiques contemporaines d'éducation populaire, notamment avec un important volet sur les universités populaires aujourd'hui.

**Méthodologie** : monographiques, analyses d'archives et documentaire, entretiens et observation des pratiques contemporaines d'éducation populaire.

**Calendrier** : 2021

**Valorisation** : *INJEP notes & rapports*, *INJEP analyses & synthèses*, articles dans des revues à comité de lecture, communications des membres dans des revues scientifiques, participation à colloque et journée.

**Partenaires** : Laboratoire CERLIS, IUT « carrières sociales » de Tours ; Université Paris Est Créteil.

## Éducation artistique et culturelle : actions et représentations des politiques publiques des collectivités territoriales en direction de la jeunesse

Les politiques culturelles des collectivités locales et territoriales en direction de la jeunesse ont connu une forte augmentation depuis une trentaine d'années sous l'impulsion de l'État, d'abord par le biais de l'éducation artistique et culturelle. Celle-ci s'appuie d'une part sur les ministères en charge de la culture et de l'éducation nationale et de leurs services déconcentrés en s'inscrivant principalement dans le temps scolaire, d'autre part sur le soutien du ministère en charge de la jeunesse aux associations d'éducation populaire intervenant hors temps scolaire dans le domaine culturel. Ces politiques ont été réappropriées, à des rythmes différents selon les configurations locales, tant par les structures culturelles que par les collectivités qui se sont progressivement appropriées ces politiques en inscrivant l'action culturelle dans leur activité et en dotant d'équipements et de compétences en ce domaine. Aujourd'hui on peut dire que la politique culturelle en France est majoritairement financée par les collectivités locales ou territoriales, et particulièrement celle des politiques culturelles en direction des jeunes.

L'étude visera essentiellement à repérer et à analyser, dans la variété des modes d'intervention, les différents modèles d'éducation artistique et culturelle mis en œuvre par les collectivités territoriales. En effet, ceux-ci nous éclairent sur les représentations des jeunes et de la/leur culture et ainsi de la place et du rôle des jeunes dans les dispositifs publics déployés.

**Calendrier :** 2020- 2021

**Valorisation :** *INJEP notes & rapports*

**Partenaires :** ADF, ministère de la culture

## IV. Société civile en action, vie associative, innovations sociales

### 1. Savoirs et pouvoirs dans une société de la connaissance

#### Les universités populaires en France (phase 2)

Une première phase de l'enquête sur les universités populaires en France a permis de montrer la diversité des activités et des formes des pédagogies à l'œuvre. Cette deuxième phase devrait permettre de consolider le travail en traitant de manière plus systématique deux aspects : les publics des universités populaires (exploitation d'un questionnaire en ligne diffusé pendant la phase 1); les ressources économiques et humaines des universités populaires. Il s'agira de vérifier l'hypothèse d'un rapport à la connaissance « par le bas » qui se structure dans ces associations locales dont les orientations oscillent entre recherche d'émancipation et offre de loisir culturel.

**Calendrier :** 2020-2021

**Valorisation :** Ouvrage de synthèse sur les universités populaires en France

**Partenaires :** CERLIS

## Les écrits de l'éducation populaire. Des documents pour servir l'action

Les associations et fédérations d'éducation populaire produisent depuis longtemps des supports documentaires pour tenter de nourrir leur action aux quotidiens (revues, de brochure, etc.). Celles-ci témoignent aussi des enjeux pédagogiques que des enjeux de fonctionnement de ces associations. À ce titre, elles constituent une matière riche et largement sous-exploitée permettant de mieux comprendre comment la connaissance vient nourrir l'action. Afin de croiser les travaux et expériences d'une série de chercheurs engagés sur ces questions, l'année 2021 sera l'occasion d'organiser un séminaire de recherche autour du thème « Les écrits de l'éducation populaire. Des documents pour servir l'action ». Il permettra de mobiliser notamment la mise en ligne des cahiers de l'animation (INJEP), un travail sur les petits débrouillards (M. Letté), un travail sur la revue des CÉMÉA (L. Guttierrez), un travail sur les productions du scoutisme (M. Vanhoenecker) et un travail sur les archives du FONJEP (L. Besse).

**Calendrier** : 2020-2022

**Valorisation** : Ouvrage

**Partenaires** : FONJEP

## 2. Politiques publiques et vie associative

### 20 ans de soutien à la politique associative : étude comparative de trois régions.

Cette recherche propose d'analyser, par une enquête qualitative et par l'analyse d'archives, les différentes politiques de soutien aux associations menées depuis une vingtaine d'années en traitant à la fois de la fabrique des politiques publiques et de la variété des pratiques professionnelles d'accompagnement (associations, agents publics, collectivités, etc.). De quelle nature est, et a été, l'accompagnement associatif ? De quelle manière le contexte territorial (démocratique, économique, urbanistique) influe-t-il sur ce dernier ? Comment les agents de l'État y contribuent-ils de manière interministérielle ? Comment les acteurs de l'éducation populaire y sont-ils impliqués ? Comment se structurent des politiques régionales en matière de vie associative ? Quelle place pour les acteurs de l'économie sociale et solidaire et du monde académique dans cette dynamique ? Et quels sont les effets sur la robustesse associative et son développement ? Il s'agit au-delà de l'aspect strictement financier et de la transformation des modes de soutien, de comprendre les types de rapports entre associations et pouvoirs publics, mais aussi les perceptions qu'ont les autorités administratives et élues sur le rôle du monde associatif sur leur territoire d'intervention, et ce dans une perspective diachronique et territoriale.

Deux volets sont ainsi mis en place : le premier a concerné en 2019-2020 directement les politiques nationales ; le second se focalisera sur les échelles régionales et départementales de trois territoires comparés en 2020-2021. Un groupe de travail réunissant acteurs institutionnels, chercheurs et acteurs de terrain sera mis en place. Les deux régions étudiées sont en cours de détermination.

**Méthodologie** : entretiens semi-directifs, *focus group* avec les élus, professionnels et publics cibles, observation participante, analyse d'archives.

**Calendrier** : 2020 – 2021.

**Valorisation** : *INJEP notes & rapports, INJEP analyses & synthèses, Articles Agora débats/jeunesses*

### 3. Gouvernance et participation associatives

#### Les modèles socio-économiques associatifs

Les modèles socio-économiques associatifs sont heurtés par les mutations sociales et économiques en cours dans les sociétés occidentales contemporaines, et ce dans l'ensemble des champs d'intervention de la société civile organisée. Comment les associations prises en étau entre la volonté de préserver leur projet politique et les contraintes de financement, nouvellement assignées à des logiques concurrentielles marchandes ou encore perçues comme organisations supplétives à l'action de l'État, peuvent-elles asseoir et conserver leurs spécificités en dehors de tout isomorphisme ? En dehors de l'analyse stricto sensu des comportements économiques et des ressources à disposition, il s'agit dans cette recherche d'interroger l'encastrement des modèles associatifs dans des contextes politiques et sociaux. Dans cette perspective, il sera nécessaire de comprendre comment et sous quelles formes ces derniers évoluent. Par ailleurs, il sera question d'identifier de manière prospective de nouvelles démarches inspirantes pour le monde associatif, et plus particulièrement au sein du secteur jeunesse et éducation populaire. Un ouvrage viendra valoriser plusieurs de ces dimensions.

**Calendrier :** 2020-2021

**Valorisation :** Fiche repères, ouvrage à la Documentation française.

**Partenaires :** FONJEP

#### Associations et participation associative en France et en Italie : une perspective comparative.

Face aux lacunes dans la connaissance du tiers secteur en Europe, et notamment dans une perspective comparative, la recherche menée conjointement par l'Université de la Vallée d'Aoste, l'INJEP et l'Université Paris Descartes, s'est donnée pour buts, dans un premier temps (2018-2020) de mieux comprendre les évolutions et les permanences de la participation associative au regard de deux enjeux : le premier est celui du renforcement de "la centralité sociale". Selon ce modèle les individus qui occupent une position élevée dans la hiérarchie sociale sont susceptibles de prendre part à la vie associative et politique. Le second interroge le recours à l'engagement associatif comme substitution à l'engagement politique traditionnel. Accompagnant une défiance à l'égard de la politique traditionnelle ce recours, pourrait être défini comme l'abandon partiel ou total de la démocratie représentative au profit d'une démocratie plus directe, plus individualisée développée dans le monde associatif. Dans un deuxième temps (2020-2021), la recherche se propose d'étudier l'impact des associations dans les processus de gouvernance des politiques publiques tout en comparant les contextes français et italiens. Au final, la recherche permettra d'approfondir la réflexion sur l'homogénéisation des modèles du tiers secteur en Europe.

**Méthodologie :** exploitation secondaire des enquêtes nationales (dont INSEE) et européennes, observations et entretiens qualitatifs en France et en Italie

**Calendrier :** 2018 - 2021.

**Valorisation :** ouvrage, conférences scientifiques en France et en Italie, *INJEP analyses & synthèses*, articles scientifiques.

**Partenaires :** Université de Turin, Université du Val d'Aoste, Université Paris-Descartes.

## Séminaire MER-MEPP sur l'évaluation de la vie associative

« Évaluation », « mesure d'impact », « utilité sociale », autant de termes qui désignent une nécessité relativement nouvelle à l'échelle de son histoire, pour le champ associatif : celle de montrer et démontrer aux financeurs, partenaires, pairs, son efficacité ou encore sa performance aux regards d'objectifs énoncés. Cette démonstration concerne aussi bien les activités, prestations ou projets déployés que l'organisation. Mais l'évaluation cache des réalités définitionnelles, idéologiques ou méthodologiques bien diverses qui sont actuellement sources d'incompréhensions entre acteurs/décideurs ou d'opposition théorique entre chercheurs et selon les disciplines. Le but de ce séminaire, réunissant des professionnels de l'évaluation, des acteurs associatifs, mais aussi des chercheurs issus de différentes disciplines sera de faire état de la littérature grise et scientifique sur le sujet, de proposer un cadre de compréhension commun (définitions, postures idéologiques rattachées) et d'identifier les différentes méthodes d'évaluation ainsi que leurs atouts et limites pour le secteur associatif. Des projets de recherche pourront enfin émerger de ces échanges et être initiés dans un processus de coopération multi-acteurs.

**Méthodologie** : séminaire

**Calendrier** : 2021-2022

**Partenaires** : DJEPVA, Mouvement associatif, ESSEC, Université de Lille 1, ATEMIS, Fondation de France.

## Soutien de l'INJEP à des projets de recherche extérieurs

### Appel à projets IFMA 2020 : les associations au tournant de la crise sanitaire

Les associations montrent-elles une résilience, une réactivité et une capacité d'innovation et de transformation sociétale particulières lors de la crise déclenchée par la pandémie de COVID-19 et dans la période post-confinement ? Qu'est-ce qui est en jeu dans le ressort de l'engagement associatif au regard de la crise sanitaire, économique et sociale ? Quelle est la dimension de l'intérêt général portée par les associations ? Qu'est-ce que cette crise révèle des caractéristiques et des contributions du monde associatif à la société et à la démocratie ?

À la lumière de la crise, l'appel à projets 2020 de l'Institut français du monde associatif (IFMA), auquel l'INJEP collabore, a pour objet d'interroger dans le temps long :

- le rôle du fait associatif pour la résilience et la transformation sociétale,
- sa place dans la prise en charge de l'intérêt général,
- les fragilités structurelles du monde associatif qui ont été mises à jour, accentuées ou dépassées.

**Calendrier** : 2021-2022

**Valorisation** : *INJEP notes & rapports*

**Partenaires** : IFMA

### Carrières de bénévoles dans le secteur de la sécurité civile : trajectoires d'engagement, socialisations et devenir professionnels (projet soutenu dans le cadre de l'appel à projets IFMA 2019)

Qui sont et que font les bénévoles des associations de la sécurité civile ? Qu'est-ce qui les amène à devenir secouristes et comment se maintiennent-ils dans cet engagement chronophage et exigeant – tant

physiquement que moralement –, au point qu'il prend parfois l'allure d'un travail à part entière ? Pour éclairer ces questions, le projet s'articulera autour de trois axes : (1) les trajectoires (familiales, scolaires, sportives, projets professionnels, etc.) qui mènent à l'engagement dans le secteur associatif de la sécurité civile, (2) la socialisation des bénévoles et les apprentissages que ces derniers font, (3) leurs devenirs et leurs possibles reconversions vers d'autres univers professionnels ou associatifs.

**Méthodologie :** entretiens semi-directifs et séjours d'observation

**Calendrier :** 2020-2021

**Valorisation :** *INJEP notes & rapports*.

**Partenaires :** IFMA

### **Démocratie d'interpellation et financements associatifs : enquête sur les subventions aux associations dans la ville de Roubaix (projet soutenu dans le cadre de l'appel à projets IFMA 2019)**

L'objectif de ce projet est d'interroger les conditions financières d'accomplissement de ces missions démocratiques et tout particulièrement la dernière d'entre elles, à savoir le rôle d'interpellation ou de formulation d'idées et de propositions qui viennent nourrir le débat public dans une démarche citoyenne, ainsi que l'ont par exemple formulé Marie-Hélène Bacqué et Mohammed Mechmache (2013 ; voir également Carrel, 2013 ; Balazard, 2015 ; Cossart, Talpin, 2015). Les conditions de financement de la vie associative, au-delà de certaines données macroscopiques concernant les grandes tendances, demeurent à ce jour peu investiguées, alors que ces éléments matériels constituent un élément essentiel du fonctionnement associatif. L'ambition de ce projet est, à partir d'une étude précise sur un territoire délimité, d'interroger les modalités d'attribution des subventions publiques aux associations et les conséquences de celles-ci sur le rôle démocratique joué par les acteurs associatifs.

**Méthodologie :** entretiens semi-directifs et analyse des budgets de la ville

**Calendrier :** 2021

**Valorisation :** *INJEP notes & rapports*

**Partenaires :** IFMA

### **Réseaux associatifs et médias civiques : comment les associations créent et utilisent des outils de réseau pour la participation démocratique (projet soutenu dans le cadre de l'appel à projets IFMA 2019)**

Réalisé dans le cadre du "Civic Media Lab" de l'Université américaine de Paris, ce projet prend pour étude l'impact de la révolution digitale sur le fonctionnement et l'influence des associations en France. Réunissant en premier lieu trois chercheurs du centre, spécialisés dans l'étude des réseaux sociaux et de la technologie numérique, cette recherche interdisciplinaire fait converger deux aspects fondamentaux de la transformation digitale du monde associatif : l'auto-gouvernance permise par la conception et la mise à disposition d'outils numériques pour la société civile et la culture participative née de la présence des acteurs du monde associatif sur les réseaux sociaux.

La question de recherche générale est la suivante : de quelle façon les associations utilisent et conçoivent les outils numériques en réseau pour mener à bien deux missions essentielles à la démocratie : 1. L'auto-gouvernance technologique au sein de groupes associatifs et des communautés qu'elles servent et 2.

**Méthodologie :** Ethnographie numérique, analyse de design numérique et entretiens semi-directifs

**Calendrier :** 2021

**Valorisation :** Notes & Rapports.

**Partenaires :** IFMA

## **Quels parcours associatifs chez les jeunes martiniquais ? Spécificités des carrières associatives et enjeux de professionnalisation**

Relevant le modeste nombre de travaux traitant de la vie associative martiniquaise ou des engagements de jeunes sur le territoire (outre dans une perspective de mobilité vers la métropole ou d'accès à l'emploi), l'INJEP souhaite engager en partenariat avec le LC2S - Laboratoire caribéen de sciences sociales de l'Université des Antilles un travail de recherche sur ces questions. Ce dernier sera idéalement appuyé sur une triangulation des techniques qualitatives et aura pour objectif de cerner les spécificités des engagements des jeunes martiniquais dans le tissu associatif local et leurs effets sur les parcours de vie. Il s'agira dans ce cadre d'interroger aussi bien les trajectoires antérieures à l'entrée en association, que les raisons d'y rester et les apports en terme de transmission et de professionnalisation.

**Méthodologie :** entretiens semi-directifs

**Calendrier :** 2021-2022

**Valorisation :** *INJEP Notes & rapports, INJEP analyses & synthèses*, articles scientifiques.

**Partenaires :** LC2S - Laboratoire caribéen de sciences sociales de l'Université des Antilles

## **Renforcer le pouvoir d'agir des salariés en insertion : les innovations associatives dans le secteur de l'insertion par l'activité économique**

Ce projet de recherche interroge les capacités d'innovation des associations du secteur de l'insertion par l'activité économique pour renforcer le pouvoir d'agir des salariés qu'elles emploient dans le cadre d'un parcours d'insertion. Le projet s'articule autour de deux axes : (1) la conception des dispositifs visant à renforcer le pouvoir d'agir et (2) les usages de ces dispositifs dans les associations. L'analyse se focalisera sur les formes de participation des salariés (notamment des plus jeunes) en insertion aux instances du dialogue social et de la gouvernance associative. La recherche sera menée dans deux départements métropolitains et mobilisera plusieurs méthodes qualitatives : travail d'archives, entretiens, observations et monographies.

**Méthodologie :** entretiens semi-directifs, observations ethnographiques, travail d'archives et analyse des documents officiels

**Calendrier :** 2021-2022

**Valorisation :** *INJEP notes & rapports*

**Partenaires :** Institut de recherches économiques et sociales - IRES

## V. Production statistique et synthèse de données quantitatives

### 1. Baromètre sur la jeunesse

Afin de mieux appréhender les conditions de vie, modes de vie, aspirations et attentes des jeunes, le Baromètre DJEPVA sur la jeunesse interroge un échantillon représentatif de 4 500 jeunes (4 000 en métropole, 500 dans les territoires ultra-marins) âgés de 18 ans à 30 ans, sélectionnés selon la méthode des quotas. Cette enquête est pilotée chaque année depuis 2016 par l'INJEP en collaboration avec le CRÉDOC.

Plusieurs grandes thématiques structurent le questionnement : le regard porté par les jeunes sur la société et sur leur propre situation ; l'engagement citoyen : adhésion associative, freins et leviers à l'engagement bénévole, mobilisation citoyenne sur les réseaux sociaux, opinion sur le service civique ; l'accès aux droits et aux dispositifs en faveur de l'insertion : attentes d'aides des pouvoirs publics, accès aux droits sociaux, renoncement aux soins médicaux, mobilité internationale. Une thématique spécifique est investiguée chaque année de manière plus approfondie.

### 2. Tableaux de bord et Chiffres clés de la jeunesse

En lien avec la MEDES, la mission coordonne la collecte des indicateurs sur la jeunesse auprès de leurs différents producteurs afin de mettre à disposition des utilisateurs un tableau de bord statistique sur l'état de la jeunesse. Une mise à jour des données en ligne sur le site de l'INJEP est effectuée régulièrement. Elle est accompagnée d'une publication annuelle « Chiffres clés de la jeunesse ».

### 3. Participations à des enquêtes nationales

#### Enquête Parcours et vie affective des jeunes adultes (enquête ENVIE)

L'INJEP participe au groupe de conception de cette enquête portée par l'INED. Celle-ci a pour objectif de comprendre les différentes manières de vivre la jeunesse, en s'intéressant plus particulièrement à la vie affective. Car si on connaît bien les parcours scolaires et professionnels des jeunes adultes, on sait moins de choses sur leur vie privée. Des changements importants ont pourtant eu lieu. Tout d'abord, il est plus courant aujourd'hui que par le passé de vivre plusieurs histoires amoureuses et sexuelles avant de s'installer. Cela veut dire que les jeunes sont nombreux à avoir connu la séparation, mais aussi que les périodes de célibat sont courantes et parfois longues. En même temps, de nouveaux modes de rencontres sont apparus sur internet et via les applications mobiles. Ces services, qui changent la sociabilité et les conditions de rencontres, sont devenus très populaires auprès des jeunes. De même, les sexualités bi, gay et lesbienne sont devenues plus visibles et les attitudes paraissent aujourd'hui plus tolérantes. L'objectif de l'enquête est de saisir ces changements, en accordant une attention particulière aux différences sociales et sexuées dans la manière d'entrer dans la vie amoureuse et sexuelle. L'interrogation par téléphone concernera des jeunes adultes âgés de 18 à 30 ans. L'échantillon sera constitué d'environ 10 000 personnes.

**Calendrier :** 2017-2018 : construction du questionnaire (en cours) ; 2018 : tests et révision du questionnaire ; 2019 : enquête pilote et révisions finales. ; 2020 : enquête principale ; 2021 : premiers résultats.

#### Enquête Trajectoires et origines (TeO2) : 2<sup>e</sup> édition

La deuxième édition de l'enquête TeO (2019-2020) a été préparée conjointement par l'INED et l'INSEE, avec le soutien financier et scientifique de l'INJEP. Elle vise à identifier l'impact des origines sur les conditions de vie et les trajectoires sociales, tout en prenant en considération les autres caractéristiques d'études socio-démographiques que sont le milieu social, le quartier, l'âge, la génération, le sexe, le niveau d'études. TeO2



s'intéresse à toutes les populations vivant en France métropolitaine, à leurs conditions de vie actuelles et à leurs parcours. L'enquête porte un intérêt particulier aux populations qui peuvent rencontrer des obstacles dans leurs trajectoires du fait de leur origine ou de leur apparence physique (immigrés, descendants d'immigrés, personnes originaires des DOM et leurs descendants). L'INJEP, à travers sa participation au groupe de conception de l'enquête, porte une attention toute particulière aux questions d'intégration et de discrimination des immigrés et de leurs descendants plus spécifiquement à travers le prisme des relations inter et intra-générationnelles. Il s'agit aussi, en s'appuyant sur les résultats de la première vague de l'enquête, de saisir les évolutions des conditions de vie et des parcours des jeunes descendants d'immigrés 10 ans après la première vague de l'enquête.

## Enquête sexualités et santé sexuelle (E3S)

Les transformations profondes de la société française au cours de la dernière décennie, tant sur le plan social et juridique, qu'économique et technologique, ont eu une incidence sur les représentations et les pratiques dans le domaine de la sexualité et de la santé sexuelle.

L'objectif principal de cette étude pilotée par l'INSERM (Nathalie Bajos) est d'étudier les évolutions dans le champ de la sexualité et de la santé sexuelle, en lien avec les changements sociétaux et les politiques publiques. Elle déclinera autour de trois axes principaux : (1) la diversification des représentations des pratiques et trajectoires, (2) la sexualité et les conditions de vie, et (3) sexualité et santé. Il s'agira ainsi de documenter l'impact du numérique sur la sexualité, l'effectivité des droits sexuels chez les mineurs, notamment par rapport aux violences, et bien sûr l'articulation entre sexualité et santé dès quinze ans.

Pour répondre à ces questions, une enquête nationale transversale et multimodale sera conduite auprès d'un échantillon aléatoire de 40 000 personnes (30 000 en Métropole et 10 000 en Martinique, Guadeloupe, Guyane et Réunion). Elle portera sur les personnes âgées de 15 à 89 ans, tirées au sort à partir d'une génération aléatoire de numéros de téléphone. L'enquête comprendra un volet téléphonique d'une durée moyenne de 35 minutes, suivi d'un volet internet. Ces deux volets permettront de collecter des informations sur les caractéristiques socio-démographiques, les représentations liées à la sexualité et au genre, l'entrée dans la sexualité, les pratiques sexuelles au cours de la vie et des 12 mois, le dernier rapport sexuel, la sexualité numérique, la pornographie, la sexualité tarifée, le harcèlement et les violences sexuelles, la sexualité en rapport avec la grossesse, la santé sexuelle et la santé générale (handicap, santé mentale). Les données d'enquêtes seront complétées par un volet biologique et un volet « appariement de données de santé SNDS », permettant d'estimer la prévalence des principales infections sexuellement transmissibles bactériennes et d'évaluer la qualité des indicateurs collectés par questionnaire. L'INJEP participera en particulier au comité de suivi de l'enquête.

## 4. Connaissance territoriale des associations

Diverses enquêtes telles que celles de l'INSEE ou encore du Centre d'économie de la Sorbonne apportent une connaissance de la vie associative au niveau national. Il n'en va pas de même pour tous les territoires et le tissu associatif local reste particulièrement méconnu malgré de nombreuses démarches d'observation portées notamment par des structures associatives soucieuses de mieux comprendre les enjeux du développement du secteur. Il n'existe pas de dispositif homogène et durable d'observation des associations au sein du système statistique public sur les territoires. Pour pallier progressivement cette situation, l'objectif est de proposer pour les échelles départementales, voire infra-départementales, des portraits de la vie associative. Le but est de parvenir à un socle statistique relativement homogène d'un territoire à l'autre, et ce, même si une partie des indicateurs reste spécifique aux territoires. Deux premiers territoires pourront faire l'objet d'une expérimentation en 2020 avant une généralisation éventuelle ultérieurement. Ce travail est conduit en lien avec la MEDES.

**Méthodologie** : cartographie, sélection d'indicateurs

**Calendrier** : décembre 2019 - décembre 2021.

**Valorisation** : Portraits départementaux de la vie associative

## VI. Publication et animation de revue et collection scientifiques

### 1. Revue *Agora débats/jeunesses*

*Agora débats/jeunesses* est une revue quadrimestrielle de recherche publiée à l'initiative de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, animée par un comité de rédaction ouvert à plusieurs disciplines et composé de chercheurs, d'universitaires et d'experts.

La revue, au travers d'articles de recherche, entend approfondir la connaissance sur les jeunes, leurs situations, leurs modes de vie, leur environnement, les relations qu'ils entretiennent avec les autres générations. *Agora débats/jeunesses* est une revue classée à l'AERES en sections sociologie/démographie et sciences de l'éducation, éditée par les Presses de Sciences Po et accessible sur Cairn et Persée.

En 2021, trois numéros de la revue sont en préparation :

#### **87 – 2021,1 (février) « La fabrique du besoin éducatif particulier »**

La démocratisation des systèmes éducatifs et l'injonction de réussite qui s'est imposée à eux ces dernières décennies sont corrélées à un impératif d'accessibilité et de lutte contre les inégalités scolaires. Cet impératif d'accessibilité est notamment matérialisé par une généralisation des dispositifs de soutien ciblant les élèves à besoins éducatifs particuliers. Si cette catégorie désignait à l'origine celles et ceux présentant une déficience ou un problème de santé, elle englobe désormais, dans nombre de pays, l'ensemble des élèves jugés à risque d'échec scolaire et participe d'une mutation de la forme scolaire générale. Ce dossier traitera de la diversification des désignations des élèves à « besoins éducatifs particuliers » et l'émergence de nouveaux référentiels normatifs.

#### **88 – 2021,2 (mai) « Etudiants et étudiantes en mobilité internationale en France »**

Que se passe-t-il dans la vie des étudiants et étudiantes en mobilité internationale, notamment lorsqu'elles/ils sont venus en France pour une période longue d'études, susceptible de dépasser cinq ans dès lors qu'elles/ils ont entamé leur séjour par la préparation d'un master et poursuivi leur cursus par la préparation d'un doctorat ? Ce dossier invite dès lors à se pencher sur les processus en cours lors du séjour en France, des processus de rupture et de socialisation d'autant plus puissants qu'ils dépendent non seulement des caractéristiques sociales ou culturelles de ces individus, mais aussi des processus de socialisation antérieurs. La question posée n'est donc plus seulement celle des variables macro-sociologiques susceptibles de peser sur l'arbitrage auquel sont confrontés ces étudiants d'origine étrangères au terme de leurs études, mais celle des processus dans lesquels ils sont pris, c'est-à-dire la question du comment de leurs carrières de migrants.

#### **89 – 2021,3 (octobre) « Travailleurs de jeunesse »**

Ce dossier s'intéresse aux professionnels qui gravitent autour des jeunes en dehors du champ scolaire. En effet, si les travaux concernant l'école pointent à quel point les acteurs scolaires sont affectés dans leurs prérogatives et leurs activités professionnelles par les différentes réformes du système scolaire en ce qui concerne les frontières entre l'école et le hors école (Moignard, 2018 ; Moignard et Rubi, 2013), il apparaît que les autres champs sont impactés de manière spécifique, les enjeux politiques et économiques variant selon les espaces sociaux en question. Afin de favoriser la discussion sur la situation et les évolutions actuelles et de donner à voir la variété des secteurs et des contextes d'exercice concernés, ce dossier privilégiera l'analyse des activités et des professionnalités.

## 2. "Cahiers de l'action"

Complexité des territoires, recombinaisons administratives, transformation des pratiques juvéniles, dispositifs multiples, nécessité de compétences renouvelées... Les professionnels et bénévoles des politiques de jeunesse, du développement local et de l'éducation populaire sont de plus en plus contraints à une adaptation permanente, faite de création voire d'expérimentation. Le partage d'idées, de valeurs et d'approches permet alors à chacun de s'enrichir mutuellement et de construire ainsi une intervention adaptée. C'est dans cette dynamique que la collection des "Cahiers de l'action" se propose d'offrir aux acteurs de la jeunesse des ressources sur des champs thématiques variés, utiles à leur travail, avec la volonté affirmée de faire émerger l'intelligence des pratiques. Depuis 2017, la collection est désormais accessible en ligne gratuitement via CAIRN afin d'en faciliter l'accès et l'utilisation par les professionnels et les anciens numéros seront numérisés afin de les rendre accessibles.

En 2020, l'INJEP a engagé une refonte des modalités de construction des numéros et d'animation de la revue. La refonte ainsi amorcée se traduira également en 2021 par la création d'une nouvelle maquette graphique.

Plusieurs numéros sont d'ores et déjà programmés pour 2021 :

### **N° 57 [2021] Les professionnalités de la participation : des pratiques aux métiers**

Ce numéro vise à interroger les pratiques de participation – telles qu'elles existent aujourd'hui, de manières diverses, dans l'action publique et associative – sous l'angle de leur professionnalité. Ce terme englobe à la fois un questionnement sur la construction d'un champ professionnel et les enjeux de sa (ses) définition(s), sur la professionnalisation des acteurs, mais aussi, plus largement, sur la façon dont les professions au sens large sont interrogées par les pratiques en question. Il s'agit non seulement de se demander dans quelle mesure le développement des métiers de la participation influent sur les pratiques de participation elles-mêmes, mais également, en sens inverse, d'interroger les modalités par lesquelles les pratiques de participation questionnent et font évoluer les pratiques professionnelles dans leur ensemble. L'enjeu consiste, autrement dit, à saisir un double déplacement : déplacement de pratiques de participation sous l'effet de leur professionnalisation d'une part ; déplacement des pratiques professionnelles sous l'effet du développement de la participation d'autre part.

De surcroît, interroger la participation sous cet angle implique également de prendre en compte la diversité des pratiques de participation elles-mêmes, ainsi que la pluralité des modalités par lesquelles les acteurs concernés les définissent conceptuellement et les outillent pour leur propre action, et ce, à partir de leurs cadres institutionnels et de leurs ancrages propres (professionnels, disciplinaires, intellectuels, expérientiels, etc.). Autrement dit, il s'agit, en ce sens, de comprendre ce que projettent les acteurs dans la diversité de chacune des pratiques qu'ils peuvent être amenés à déployer, tant en termes d'attentes et d'objectifs que d'outils et de savoir-faire.

**Partenaire-ressource :** Institut de la concertation et de la participation citoyenne (ICPC)

### **N° 58 [2021] Ouverture et usages des données publiques : un enjeu de redevabilité au service de nouvelles pratiques de la démocratie**

Ce numéro aura vocation à interroger les pratiques d'ouverture et d'usage des données publiques qui se sont développées depuis une dizaine d'années au carrefour de l'action publique et de la vie associative. Le développement de ces pratiques à différentes échelles s'est ainsi traduit par la mise en place de nouveaux outils de diffusion des données, mais également par l'émergence de nouveaux acteurs, tant au sein des institutions publiques, des cabinets privés spécialisés, que des associations. Cette évolution a entraîné de nouvelles articulations institutionnelles autour de la donnée – entendue ici de manière large,

incluant à la fois les comptages statistiques, mais également les documents institutionnels et réglementaires ainsi que les expériences vécues – qui méritent d'être plus attentivement explorées, à partir des pratiques.

### 3. Publications extérieures

#### **Ouvrage - « Y a-t-il un âge en politique ? Parcours de jeunes maires en France » (titre provisoire), Presses universitaires du Septentrion**

Au vieillissement accru des élus municipaux observé depuis les années 1980 s'ajoutent depuis quelques années un recul du nombre de jeunes candidats à la fonction municipale et l'augmentation du nombre de démissions. Alors que la problématique de l'âge en politique constitue un enjeu sociétal central eu égard au nécessaire renouvellement générationnel de l'accès à la démocratie représentative et à la recherche d'une plus forte diversité des profils dans la participation des citoyens à la décision politique, force est pourtant de constater l'absence notoire d'études scientifiques pour saisir les origines de cette désaffection et les difficultés rencontrées par les jeunes maires. Ce projet d'ouvrage, issu d'une version remaniée d'un rapport de recherche de l'INJEP publié en février 2020 vise donc à combler le déficit de connaissances sur ce sujet d'actualité. Au-delà des discours entendus en termes de crise de vocation des jeunes comme des moins jeunes à la politique conventionnelle ou de vieillissement des élus, 518 maires de 18-35 ans ont franchi le pas en 2014 et se sont fait élire à la plus haute fonction municipale. Ce sont ces derniers que cet ouvrage cherche à mieux connaître en revenant sur les trois temps fondateurs de leur « carrière militante » : le temps de la socialisation politique acquise au cours de l'enfance et adolescence ; le temps des premiers faits d'armes et de la campagne municipale ; le temps de la mandature dans le contexte d'une complexité accrue du mandat municipal et d'une exigence plus forte des administrés.

**Calendrier :** Publication au premier semestre 2021, Septentrion

### 4. Prix de thèse INJEP

Dans le cadre de son soutien au rayonnement de la recherche, l'INJEP créera en 2021 un Prix jeune chercheur.

Le Prix annuel vise à récompenser une thèse, pour sa qualité exceptionnelle, son originalité et son intérêt dans le champ de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative. Le travail présenté, rédigé en langue française, doit s'inscrire dans le champ des sciences humaines et sociales, des sciences politiques, de l'économie ou des sciences de l'éducation.

## VII. Participation à des comités ou instances scientifiques

La mission études et recherche participe par ailleurs à divers comités :

- Conseil scientifique et comité d'orientation
- Comité d'orientation des politiques de jeunesse (COJ)
- Association française de sociologie (Réseau sociologie de la jeunesse)
- Conseil scientifique de la Direction de la protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ).
- Observatoire national des politiques de la ville
- Observatoire national du suicide, DREES
- PAJEP (Pôle des archives de jeunesse et d'éducation populaire)
- Comité d'histoire des ministères en charge de la jeunesse
- Comité scientifique de l'ADDES
- Comité scientifique de l'Institut français du monde associatif
- Comité scientifique du CNLE (Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale)
- Conseil scientifique de l'Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE)

### Conseil d'administration

- Institut national d'études démographiques
- Plateforme ALLISS (Alliance Sciences Société)
- Groupe d'études et de recherche sur les mouvements étudiants (GERME)
- Cité des mémoires étudiantes

### Comité d'experts

- Réseau européen RAY
- Observatoire national de la lecture
- Comité d'expert démarches participatives, Fondation de France.
- Conférence de prévention étudiante - DGS

### Comité de rédaction, comité éditorial :

- « Cahiers du GERME » (études et recherche sur les mouvements étudiants)

- Comité scientifique de la revue "Ressources éducatives" (AROÉVEN)
- Comité de rédaction de la revue « Lecture Jeunes »

## Animation de séminaires

- Séminaire commun INJEP/CNAJEP sur les apprentissages
- Séminaire de recherche sur l'éducation populaire (GRREP)
- Comité de pilotage, comité scientifique d'études et de recherche :
- Évaluation des programmes opérationnels nationaux FSE et IEJ/DGEFP
- Comité scientifique de la plateforme européenne sur la Mobilité apprenante EPLM/*YouthPartnership*
- Comité national de pilotage « PJJ promotrice de santé », DPJJ
- ANR POP-PART, Université Paris Nanterre, LAVUE
- Comité scientifique de l'enquête E3S

## Comité de pilotage de journées d'études et colloques

- Comité de pilotage de la Journée du refus de l'échec scolaire, AFEV
- Comité de pilotage des journées de valorisation scientifique de l'ENPJJ
- Comité scientifique des Rencontres jeunes & société
- Comité de pilotage du colloque « Formation professionnelle des jeunes » en partenariat avec le CNAM
- Comité de pilotage du colloque « La prise en charge des mineurs dits « non accompagnés » (MNA) : État des connaissances et débats publics » (IRIS, IUT Bobigny, Migrinter)
- Comité scientifique du colloque « Santé des jeunes et interventions socio-éducatives » (2021)
- Comité d'organisation des 2des rencontres de la jeunesse France/Belgique/Québec (Montréal)
- Comité scientifique enquête ARAMIS 2/OFDT

## Groupe de travail inter-institutionnel

- Exploitation de l'enquête OVE
- Éducation au (x) droit(s) des jeunes, Défenseur des droits
- Baromètre santé sexuelle, Santé publique France
- Groupe thématique enseignement supérieur - CÉREQ ■

# EXPÉRIMENTATION ET ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

La mission expérimentation et évaluation des politiques publiques (MEEPP) de l'INJEP a comme principales missions la mise en œuvre de programmes expérimentaux et d'évaluations dans une perspective *bottom-up* et dans une optique de capitalisation et de partage des enseignements en vue d'éclairer les différents acteurs et décideurs publics.

Elle assure également l'animation du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) en lien avec le pôle administratif et financier de l'INJEP.

## Article 25 de la Loi n°2008-1249 du 1<sup>er</sup> décembre 2008

Modifié par Loi n°2014-856 du 31 juillet 2014 - art. 66 : Il est créé un fonds d'appui aux expérimentations en faveur des jeunes et de leur engagement pour des causes d'intérêt général. Ce fonds est doté de contributions de l'État et de toute personne morale de droit public ou privé qui s'associent pour définir, financer et piloter un ou plusieurs programmes expérimentaux visant à favoriser la réussite scolaire des élèves, développer la mobilisation des jeunes au service de causes d'intérêt général et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans.

La gestion de ce fonds est assurée par la Caisse des dépôts et consignations. Un décret définit les conditions de fonctionnement du fonds. ▣

Son expertise en matière d'évaluation est mobilisée sur d'autres projets ou dispositifs en lien avec les politiques de jeunesse. C'est le cas sur l'évaluation de la préfiguration du Service national universel, en collaboration avec les autres missions de l'INJEP, ou encore sur l'évaluation nationale du programme des Cités éducatives.

Au cours de l'année qui vient, à partir des expérimentations qu'elle suit et des évaluations qu'elle pilote, la MEEPP travaillera sur les questions de prévention des discriminations, de réussite éducative, d'engagement, de santé et de territoires. Elle capitalisera sur les thématiques de la vulnérabilité et de la mobilité des jeunes, de la réussite éducative et des pédagogies actives. Elle produira aussi des enseignements sur les démarches d'évaluation et d'expérimentation.

## I. Lancer, animer et suivre les expérimentations

### 1. Les nouvelles expérimentations

Les 26 expérimentations retenues dans le cadre des trois appels à projets lancés en 2019 sont mises en œuvre depuis 2020 dans un contexte rendu difficile par la crise sanitaire. Elles ont vocation à durer entre deux et trois ans et produiront ainsi des enseignements à l'horizon 2022-2023. Entre-temps, le suivi de la mise en œuvre des expérimentations par le porteur de projet et de l'évaluation concomitante seront assurés par la MEEPP à travers des échanges réguliers avec les porteurs et les évaluateurs, l'analyse de rapports semestriels, la participation aux comités de pilotage des projets et la mise en place de comités de suivi regroupant les lauréats d'un appel à projets. Outre l'accompagnement des porteurs et des évaluateurs, ce suivi rapproché doit permettre à la MEEPP de définir les thématiques de capitalisation, à l'aune des enseignements intermédiaires sur les modalités de pilotage, de mise en œuvre et les effets des expérimentations.

## **Insertion sociale et professionnelle des jeunes, développement de la vie associative pour et par les jeunes (APDOM6 île de La Réunion)**

En avril 2019, le FEJ a lancé un appel à projets à destination des associations de l'île de La Réunion souhaitant expérimenter un dispositif innovant visant soit à faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, soit à aider au développement et la structuration des associations pour et par les jeunes.

En matière d'insertion, l'appel à projets vise prioritairement à soutenir des actions expérimentales et d'en mesurer les effets sur l'employabilité et l'accès à l'emploi des jeunes sur les champs suivants :

- développement de solutions durables visant la mobilité locale, individuelle ou collective, pour permettre aux jeunes de répondre positivement aux offres de formation et d'emploi et de mesures de facilitation de l'offre de logement temporaire ou pérenne, de type intermédiation locative;
- reconnaissance et valorisation des compétences issues de l'éducation non formelle et informelle (compétences sociales et transversales, savoir-être, savoir-faire), en particulier pour les jeunes pas ou peu qualifiés;
- développement de pédagogies innovantes visant la remise à niveau rapide des compétences de base (lire, écrire, compter, usages d'internet) afin de réduire les situations d'illettrisme et d'illectronisme des jeunes les plus éloignés de l'emploi;
- développement de propositions innovantes en matière d'insertion par l'activité notamment sur le champ de l'insertion par l'activité économique en phase avec les métiers émergents et les centres d'intérêt des jeunes.

En matière de vie associative, l'appel à projets vise :

- la structuration des associations intervenant dans le champ des cultures urbaines et pratiques culturelles émergentes;
- le développement des organisations de jeunes (associations et collectifs informels);
- de nouveaux modèles de gouvernance associative permettant de favoriser et mesurer la prise de responsabilité des jeunes dans les instances dirigeantes, notamment dans le champ de la jeunesse et de l'éducation populaire

Sur les 35 projets déposés, 7 projets ont été retenus dans le cadre de cet appel en novembre 2019 et 6 projets ont été conventionnés. Les résultats sont attendus à partir de 2022.



Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
<p>"Vers une Jeunesse Emancipée et Mobile" projet "JEM"</p>	<p>ADESIR, centre social de La Ressource</p>	<p>JET Conseil</p>	<p><b>Objectifs :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Proposer des supports numériques, sportifs et culturels pour permettre aux jeunes d'accéder à leurs droits, d'améliorer leur autonomie, de renforcer leur estime de soi, et ainsi de structurer leur potentiel en valorisant leurs talents et leurs compétences.</li> <li>2. Mettre en place des ateliers autour de l'écologie et du développement durable leur permettant de renforcer leurs compétences avec pour objectif de rentrer en formation qualifiante ou contracter un contrat d'apprentissage.</li> <li>3. Développer la capacité des jeunes à se mobiliser sur l'ensemble de l'île en créant des concepts de mobilité élargie ainsi que d'hébergement qui permettront à chaque jeune de pouvoir s'émanciper.</li> </ol> <p><b>Méthode évaluative</b></p> <p>L'évaluation <i>in itinere</i> a pour objectif de mesurer qualitativement l'impact du programme sur la capacité des jeunes à s'inscrire dans un projet individuel de formation et/ou d'emploi et donc sur leur trajectoire.</p> <p>Elle mobilise une méthodologie mixte associant un suivi au long cours d'indicateurs variés (caractéristiques des jeunes, atteintes des objectifs en termes de compétences formelles et informelles), avec une approche qualitative de type compréhensive, fondée sur la technique d'entretiens semi-directifs et de <i>focus group</i>.</p>

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
Jeunes en Mouvement vers L'Emploi, JEME	Mission locale Sud	Université de La Réunion	<p><b>Objectifs</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes éloignés de l'emploi en améliorant leurs postures et savoir-être au travers d'ateliers d'apprentissage issus de l'éducation non-formelle.</li> <li>2. Soutenir et développer une organisation de jeunes sous forme de collectifs de jeunes volontaires.</li> <li>3. Construire un réseau d'associations locales et d'entreprises citoyennes, partenaires du projet.</li> </ol> <p><b>Méthode évaluative :</b></p> <p>L'évaluation vise à mesurer l'acquisition de compétences psycho-sociales lors de formations reposant sur des méthodes d'éducation informelles ainsi que leur transfert dans le milieu professionnel. Elle devra ainsi permettre de mesurer l'effet causal de la participation au programme sur les compétences psycho-sociales des bénéficiaires et sur leur devenir professionnel. Elle s'appuie sur une méthode mixte avec affectation aléatoire des jeunes à un groupe test ou à un groupe témoin. Elle repose sur un volet quantitatif : passation de questionnaires de personnalité et enquêtes téléphoniques ; ainsi qu'un volet qualitatif : observations in situ et entretiens individuels avec les jeunes et les professionnels.</p>

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
Cinékeur Cités	Cinékeur. Pour l'émergence du court-métrage réunionnais	ESOI	<p><b>Objectifs :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Recruter deux jeunes porteurs d'un projet d'insertion dans l'Audiovisuel pour les connecter au monde professionnel et leur permettre d'acquérir des compétences en gestion de projets socio-culturels.</li> <li>2. Offrir à de jeunes stagiaires issus des quartiers, l'environnement de confiance permettant de développer leur expression et leurs capacités d'apprentissage à travers une initiation pratique aux métiers du Cinéma.</li> <li>3. Créer un Collège Jeunes au sein de l'association Cinékeur.</li> </ol> <p><b>Méthode évaluative</b></p> <p>L'évaluation vise à déterminer dans quelle mesure un dispositif de formation et de création de courts-métrages, associant professionnels et stagiaires, peut permettre de développer non seulement des compétences, mais aussi des emplois dans cette filière.</p> <p>L'évaluation <i>in itinere</i> repose sur la co-construction d'outils de suivi-évaluation individuel, la passation d'un questionnaire auprès des stagiaires et des jeunes salariés ainsi que la réalisation d'entretiens auprès des porteurs de projets et des jeunes.</p>

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
L'inclusion avec les pairs	CÉMÉA	Cabinet NEO	<p><b>Objectifs</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Accompagner les jeunes dans un parcours individualisé afin de favoriser son autonomie et son émancipation.</li> <li>2. Favoriser les initiatives citoyennes et locales et permettre à chaque jeune de participer et d'être impliqué dans une action socio-économique et culturelle.</li> </ol> <p>Objectif transversal au projet : Permettre à chaque jeune d'être confronté à plusieurs acteurs du territoire et de comprendre l'importance d'étayer son cadre de référence et son portefeuille de compétence avec ses pairs "experts".</p> <p><b>Méthode évaluative</b></p> <p>L'évaluation in itinere vise à comprendre l'impact de la dimension pluridisciplinaire du projet sur le changement de comportement des jeunes et leur inscription dans des parcours de professionnalisation. Elle s'intéresse également à l'impact possible des outils proposés en termes d'empowerment.</p> <p>La méthode repose sur des entretiens auprès des porteurs de projets, de la collectivité et des jeunes ainsi que sur la passation d'un questionnaire auprès des jeunes. L'équipe prévoit en complément de réaliser de l'observation participante lors de stages et d'ateliers.</p>

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
GESAJEUNES	GESARUN Profession Sport-loisirs 974	Cabinet CRESS	<p><b>Objectifs</b></p> <p>Développer un écosystème de partenaires, issus de divers horizons, et apportant une complémentarité dans le repérage et la remobilisation des jeunes vers le droit commun :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Favoriser le repérage et la détection des jeunes ni en emploi, ni en formation, ni en stage.</li> <li>2. Favoriser l'inscription des jeunes dans un parcours individualisé.</li> <li>3. Favoriser l'entrée en formation, en stage ou l'obtention d'un emploi.</li> </ol> <p><b>Méthode évaluative</b></p> <p>L'évaluation in itinere vise à interroger la valeur motrice des métiers du sport dans les processus d'insertion : les éléments de leur attractivité sur les jeunes invisibles ainsi que leur efficacité en matière de socialisation et d'employabilité. Elle s'intéresse également à la capacité de l'action à générer des effets durables d'insertion du fait de l'élargissement de l'approche "sport" vers les activités physiques à destination d'autres publics (scolaire, personnes âgées, handicapées, entreprises..) L'évaluation repose sur l'analyse des caractéristiques des jeunes et de leur parcours, la constitution d'une « bibliothèque de situations », ainsi que des entretiens auprès des jeunes, des professionnels et des partenaires.</p>

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
<p>Structuration régionale (Réunion-Mayotte) et inter régionale (zone OI) des acteurs-opérateurs des cultures urbaines</p>	<p>VILLAGE TITAN CENTRE CULTUREL</p>	<p>QUADRANT CONSEIL</p>	<p><b>Objectifs</b></p> <p>1. Accompagner les jeunes dans un parcours individualisé afin de favoriser son autonomie et son émancipation.</p> <p>2. Favoriser les initiatives citoyennes et locales et permettre à chaque jeune de participer et d'être impliqué dans une action socio-économique et culturelle.</p> <p>Objectif transversal au projet : Permettre à chaque jeune d'être confronté à plusieurs acteurs du territoire et de comprendre l'importance d'étayer son cadre de référence et son portefeuille de compétence avec ses pairs "experts".</p> <p><b>Méthode évaluative</b></p> <p>L'évaluation in itinere vise à comprendre l'impact de la dimension pluridisciplinaire du projet sur le changement de comportement des jeunes et leur inscription dans des parcours de professionnalisation. Elle s'intéresse également à l'impact possible des outils proposés en termes d'empowerment.</p> <p>La méthode repose sur des entretiens auprès des porteurs de projets, de la collectivité et des jeunes ainsi que sur la passation d'un questionnaire auprès des jeunes. L'équipe prévoit en complément de réaliser de l'observation participante lors de stages et d'ateliers.</p>

## **Prévention des conduites à risque et meilleur accès aux soins pour les jeunes ultra-marins (APDOM6 Santé)**

Lancé en juillet 2019, cet appel concerne tous les territoires ultra-marins, à l'exception de l'île de La Réunion. Il a pour objectif d'expérimenter des dispositifs innovants pour les jeunes en matière de santé, pour faciliter la prévention des conduites à risque et assurer un meilleur accès aux soins aux jeunes, notamment ceux en situation d'isolement ou de grande vulnérabilité. Il vise notamment à :

- Développer auprès des jeunes des démarches de prévention sur les conduites à risque. Il est attendu que les expérimentations testent des dispositifs d'identification notamment des jeunes les plus isolés physiquement et psychologiquement, des dispositifs d'écoute, d'accueil, d'accompagnement, de former de manière adéquate les professionnels, d'impliquer les familles en s'assurant de la bonne coordination entre les acteurs.
- Mettre en place avec la participation des jeunes, des modes d'information adaptés, correspondants aux besoins réels des jeunes. Ces modes d'information doivent être compris, partagés et appropriés, en veillant notamment aux questions du multilinguisme et de l'illettrisme. Ils doivent prendre en compte le plus possible les cultures, l'environnement social, économique et familial des jeunes les plus précaires.
- Faire évoluer les représentations et promouvoir des comportements positifs pour la santé afin de favoriser une alimentation favorable à la santé et la promotion d'activité physique. Pour lutter contre l'obésité dès le plus jeune âge, les porteurs de projet doivent déployer des programmes d'actions pédagogiques innovants pour les enfants scolarisés du premier cycle et impliquer les familles.
- Faciliter l'accès aux soins des jeunes. Les projets doivent établir des passerelles entre structures d'accompagnement des jeunes et structures de soins par exemple, développer la médiation, lever les obstacles à l'accessibilité du soin, la consultation, la prise en charge, le suivi, etc.

Sur les 20 projets déposés, 10 projets ont été retenus en juin 2020 et seront mis en œuvre jusqu'en 2023

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
<p>Prévention des conduites à risques et lutte contre les addictions et les substances psychoactives par la pratique des activités physiques et sportives</p>	<p>Direction de la culture, de la jeunesse et des sports de la province Sud  (Nouvelle-Calédonie)</p>	<p>JEUDEV I</p>	<p><b>Objectifs :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Lutter contre la sédentarité et la prise de poids chez les enfants de 6 à 12 ans en améliorant l'offre d'activités physiques et sportives.</li> <li>2. Lutter contre les addictions et la consommation de substances psychoactives chez les adolescents de 12 à 18 ans en améliorant l'offre d'activités physiques et sportives</li> </ol> <p><b>Méthode évaluative</b></p> <p>Il s'agit de démontrer les effets de ce programme sur la santé des enfants et adolescents, et d'analyser les conditions de réalisation, de réussite et de transférabilité d'un tel projet en outre-mer. Elle viendra mesurer, en pré / post, à l'échelle de chaque secteur concerné (5 communes test, 3 communes témoins), par tranche d'âge (6-11 ans, 12-15 ans, 16-18 ans), et par sexe, les bénéfices de l'activité sport santé sur la santé globale (somatique, psychique, sociale, perçue...), la consommation de produits psychoactifs, et la motivation à s'engager durablement dans des activités physiques et sportives.</p> <p>Elle mobilise une méthodologie mixte : mesure statistique de l'évolution des comportements de santé par territoire avec une analyse pré post de l'évolution des comportements de santé des jeunes ; analyse qualitative de l'évolution des comportements de santé (observations, entretiens).</p>



Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
<p>L'utilisation des outils numériques en milieu scolaire peut-il permettre de prévenir l'obésité infantile à Wallis-et-Futuna ?</p>	<p>Direction de l'enseignement catholique de Wallis et Futuna</p>	<p>JET conseil</p>	<p><b>Objectifs :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Réduire le taux d'obésité infantile des enfants scolarisés âgés de 7 à 11 ans, en améliorant leurs connaissances, celles de leurs parents et de leurs enseignants sur l'équilibre alimentaire et la nécessité de pratiquer une activité physique régulière.</li> <li>2. Démontrer l'efficacité des outils numériques pour faire passer des messages de prévention dans le domaine de l'alimentation et de l'activité physique dans les écoles de Wallis-et-Futuna.</li> </ol> <p><b>Méthode évaluative</b></p> <p>L'évaluation devra permettre de mesurer l'évolution des représentations, connaissances et comportements des jeunes bénéficiaires et de leur environnement (scolaire et familial), la capacité des enseignants et des élèves à s'emparer des technologies, les modes de gouvernance du projet ainsi que son ancrage territorial.</p> <p>Le protocole d'évaluation s'appuie sur une méthodologie mixte : un volet quantitatif (suivi d'indicateurs et mise en place d'une enquête avant/après auprès des bénéficiaires de l'intervention) et un volet qualitatif (entretiens collectifs et individuels).</p>

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
Réseau Enfance	Programme Bien-Être des Populations de l'Intérieur de la Guyane	La Critic	<p><b>Objectifs :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Créer un réseau de personnes pour l'accompagnement des enfants, des familles et des professionnels sur les questions de prévention et de protection de l'enfance.</li> <li>2. Promouvoir la santé positive par la mise en place d'actions de prévention et d'animations auprès des enfants, familles et communautés.</li> <li>3. Renforcer le suivi des enfants par l'animation du réseau pour l'enfance.</li> </ol> <p><b>Méthode évaluative :</b></p> <p>Le travail évaluatif s'inscrit dans une démarche de recherche-action. L'enjeu du travail de recherche sera, dans une certaine mesure, de nourrir l'expérimentation en train de se faire. Trois axes de réflexion seront considérés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le projet et ses différentes composantes : la démarche (approche globale, interculturalité), la posture (prise en compte) et les valeurs (bienveillance, sollicitude),</li> <li>- L'effectivité du processus d'empowerment, à travers le développement de l'action communautaire et la participation concrète des bénéficiaires,</li> <li>- La dynamique territoriale telle qu'elle va se déployer aux échelles locales et régionale.</li> </ul> <p>La démarche d'évaluation comprend des immersions au sein des villages, des entretiens et focus-group ainsi que la passation d'un questionnaire.</p>

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
<p>Prévention et accompagnement des grossesses chez les adolescents en Guyane</p>	<p>Réseau Périnat Guyane</p>	<p>Agence Phare</p>	<p><b>Objectifs :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Améliorer l'accompagnement des grossesses compliquées des adolescentes âgées de 12 à 21 ans en Guyane.</li> <li>2. Améliorer la prévention des grossesses non désirées chez les adolescentes âgées de 12 à 21 ans en Guyane d'ici à juillet 2023.</li> </ol> <p><b>Méthode évaluative :</b></p> <p>Au travers d'un protocole d'évaluation structuré par une démarche mixte, qualitative et quantitative, l'évaluation vise à déterminer dans quelle mesure</p> <p>le projet initié et coordonné par le Réseau Périnat Guyane permet de créer et de renforcer des dispositifs dans une démarche intégrée de prévention et d'accompagnement des grossesses chez les adolescentes de Guyane</p>

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
Des images et des mots pour prévenir	Madin' Jeunes Ambition (Martinique)	TJB Écoconseil	<p><b>Objectifs :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Sensibiliser et informer les jeunes sur les risques des addictions (alcool, drogues) sur le plan physique, mental, à court, moyen et long terme.</li> <li>2. Parler à ses pairs par des modes de communication accessibles et audibles par les jeunes en impulsant des actions innovantes sur l'accompagnement à la santé.</li> <li>3. Mettre à disposition des professionnels de santé, d'animation et d'éducation un outil qui leur permettra de mieux appréhender les comportements à risque.</li> </ol> <p><b>Méthode évaluative :</b></p> <p>Dans la mesure où l'application s'inscrit dans une démarche de prévention et de réduction des comportements à risque des jeunes scolarisés en Martinique, l'objectif principal de l'évaluation consiste à s'assurer que l'application est efficiente (fonctionnement et fréquentation par le public visé) et que les connaissances mises en ligne sont en lien avec la sensibilisation aux problématiques liées à l'alcoolisation des jeunes de moins de 18 ans.</p> <p>L'évaluation mixte (qualitative et quantitative) vise à analyser le degré de réception des messages de prévention délivrés aux jeunes utilisateurs, l'écart dans les connaissances des risques entre les utilisateurs et les non utilisateurs et la pertinence de l'utilisation d'une plateforme interactive pour le public visé.</p>

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
<p>« EPROM ADDICT » - Un village santé addiction itinérant adapté aux besoins locaux</p>	<p>Education Prévention Réinsertion Outre-Mer  (Mayotte)</p>	<p>Études ethno-sociologiques de l'Océan indien</p>	<p><b>Objectifs :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Éveiller les consciences sur l'impact à court, moyen et long terme de l'usage de substances psychoactives dans une perspective d'approche globale de la problématique d'addiction sur la santé.</li> <li>2. Faire connaître les acteurs et orienter correctement les jeunes.</li> <li>3. Créer des synergies entre les acteurs.</li> </ol> <p><b>Méthode évaluative :</b></p> <p>Dans la mesure où l'application s'inscrit dans une démarche de prévention et de réduction des comportements à risque des jeunes scolarisés en Martinique, l'objectif principal de l'évaluation consiste à s'assurer que l'application est efficiente (fonctionnement et fréquentation par le public visé) et que les connaissances mises en ligne sont en lien avec la sensibilisation aux problématiques liées à l'alcoolisation des jeunes de moins de 18 ans.</p> <p>L'évaluation mixte (qualitative et quantitative) vise à analyser le degré de réception des messages de prévention délivrés aux jeunes utilisateurs, l'écart dans les connaissances des risques entre les utilisateurs et les non utilisateurs et la pertinence de l'utilisation d'une plateforme interactive pour le public visé.</p>

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
Expérimentation d'espace santé jeunes itinérant	Maison des adolescents-association MLEZI MAORE (Mayotte)	Études ethno-sociologiques de l'Océan indien	<p><b>Objectifs :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Améliorer le repérage, l'information et la prévention à destination des jeunes.</li> <li>2. Améliorer l'accès aux soins</li> </ol> <p><b>Méthode évaluative :</b></p> <p>Le dispositif de suivi-évaluation vise à ajuster le projet en cours de route et à faciliter l'analyse des aspects conduisant à une "bonne pratique" professionnelle, adaptée aux publics jeunes en contexte mahorais. L'évaluation portera également son attention sur l'adhésion des jeunes au projet via les espaces de dialogue mis en place.</p> <p>L'évaluation qualitative repose sur des entretiens individuels et collectifs et le recueil d'informations auprès de quatre groupes de jeunes. Autant que possible, les échanges permettront de comparer les évolutions observées dans le groupe avec des situations non exposées à l'intervention, mais connues des services agissant de façon plus "traditionnelle".</p>

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
<p>Prévention des conduites addictives en Nouvelle-Calédonie</p>	<p>Croix-Rouge française (Nouvelle-Calédonie)</p>	<p>Laboratoire PASSAGES-CNRS</p>	<p><b>Objectifs :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Améliorer le repérage des conduites addictives et l'orientation de la part des personnels de proximité en contact avec les jeunes.</li> <li>2. Améliorer les actions de prévention grâce à l'utilisation d'outils co-construits avec les jeunes.</li> </ol> <p><b>Méthode évaluative :</b></p> <p>La méthode repose sur un protocole de recherche-évaluation visant à la fois à réaliser un diagnostic social du territoire au regard des objectifs du projet et des acteurs ciblés, ainsi qu'une évaluation in itinere afin d'identifier les freins et les leviers à la mise en œuvre des actions, et de mesurer l'effet du projet sur le niveau de connaissance des professionnels et des jeunes participants en vue d'une transférabilité sur d'autres territoires.</p>

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
Réseau santé prévention	Mairie de DUMBEA (Nouvelle-Calédonie)	Laboratoire PASSAGES-CNRS	<p><b>Objectifs :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Constituer un réseau de repérage des conduites addictives en mobilisant l'ensemble des acteurs de proximité.</li> <li>2. Constituer une équipe de prévention spécialisée</li> </ol> <p><b>Méthode évaluative :</b></p> <p>La méthode repose sur un protocole de recherche-évaluation visant à la fois à réaliser un diagnostic social du territoire au regard des objectifs du projet et des acteurs ciblés, ainsi qu'une évaluation in itinere afin d'identifier les freins et les leviers à la mise en œuvre des actions, et de mesurer l'effet du projet sur le travail partenarial et la mise en synergie sur les questions d'addiction sur le territoire en vue d'une transférabilité sur d'autres territoires.</p>



Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
<p>Application numérique « Espace Santé jeunes » : Prévenir et réduire les comportements à risques chez jeunes des îles du Nord.</p>	<p>Croix-Rouge française  (Saint-Barthélemy, Saint-Martin)</p>	<p>TJB ECOCONSEIL</p>	<p><b>Objectifs :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Permettre aux jeunes des îles du Nord de concevoir en lien avec les équipes de la Croix rouge française un espace numérique répondant à leurs besoins en matière de santé.</li> <li>2. Apporter l'ensemble des informations sur les conduites et comportements à risques et permettre un meilleur accès aux soins à l'ensemble des jeunes des îles du Nord.</li> <li>3. Favoriser un espace assertif et d'expression libre pour les jeunes, permettre un échange avec les professionnels de santé et favoriser le lien, et permettre l'orientation de ces jeunes si besoin.</li> </ol> <p><b>Méthode évaluative :</b></p> <p>L'objectif principal de l'évaluation consiste à s'assurer que l'application est efficiente (fonctionnement et fréquentation par le public visé) et que les connaissances mises en ligne sont en lien avec les problématiques de santé identifiées pour le public visé. Il s'agira également de considérer dans quelle mesure le dispositif permet aux jeunes d'améliorer leurs connaissances relatives aux comportements à risque et d'évaluer la démarche partenariale initiée par la méthode.</p> <p>L'évaluation reposera notamment sur la réalisation de monographies et d'entretiens.</p>

### Jeunes en milieu rural (APRURAL)

Lancé en juillet 2019, cet appel à projets a pour objectif d'expérimenter des dispositifs innovants au bénéfice des jeunes en milieu rural, en privilégiant trois axes :

- Revitaliser les espaces ruraux par la création d'activités sociales et économiques pour et par les jeunes. Les expérimentations doivent encourager l'esprit d'initiative des jeunes, leur capacité à créer, leur participation à des projets citoyens, culturels, économiques ou sociaux.
- Favoriser l'accès des jeunes aux services de proximité en matière de santé et de prévention des conduites à risque. Les projets ont vocation à lever les obstacles sociaux et économiques dans l'accès aux soins, à renforcer l'accès aux droits, ainsi qu'à accompagner les parcours vers les dispositifs de soins ou de prévention.
- Développer la mobilité et la socialisation des jeunes ruraux. Les porteurs de projet peuvent expérimenter des aides matérielles à la mobilité ou accompagner les jeunes dans l'appropriation du territoire.

Sur les 173 projets éligibles, 10 projets ont été sélectionnés en juin 2020. Les projets se dérouleront jusqu'en 2023.

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
Vivre et travailler au pays : de l'idée au projet de vie en milieu rural	AZIA	PASSAGES	<p><b>Objectifs :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Comprendre le territoire : Réaliser un diagnostic socio-économico-démographique de la Soule.</li> <li>2. Valoriser le territoire : aider et accompagner les jeunes lors de leur orientation professionnelle, pour connaître les atouts et opportunités du territoire en matière de débouchés professionnels porteurs et de secteurs économiques d'avenir.</li> <li>3. Aider à entreprendre sur le territoire : Aider, soutenir et promouvoir la création et la reprise d'entreprises par les jeunes, pour un écosystème d'entreprises dynamique et renouvelé.</li> </ol> <p><b>Méthode évaluative :</b></p> <p>L'évaluation vise à produire un diagnostic social du territoire et appréhender les représentations des jeunes sur les opportunités professionnelles et leur maintien sur le territoire ; suivre la mise en œuvre du projet et apporter une expertise in itinere en identifiant les freins et leviers dans la mise en œuvre des actions ; mesurer l'effet des différentes actions sur le niveau d'information et la création d'entreprises de jeunes sur le territoire</p> <p>Un protocole de recherche-évaluation afin de réaliser à la fois un diagnostic social du territoire, au regard des objectifs du projet et des acteurs ciblés, mais aussi une évaluation in itinere avec une présence réelle sur le territoire et un suivi ponctuel des temps d'actions et de temps de concertation.</p>

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
<p>L'Ariège : une pépinière d'initiatives pour les jeunes citoyens</p>	<p>Ligue de l'Enseignement Fédération des Oeuvres Laiques de l'Ariège</p>	<p>Agence Phare</p>	<p><b>Objectifs :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Créer les conditions d'accompagnement du Parcours des jeunes vers l'insertion, la citoyenneté sociale et l'émancipation.</li> <li>2. Co-construire un dialogue structuré entre jeunes et acteurs.</li> <li>3. Former et réunir un réseau d'acteurs éducatifs, sociaux et économiques, acculturés autour des problématiques jeunesse;</li> </ol> <p><b>Méthode évaluative :</b></p> <p>L'évaluation vise à déterminer dans quelle mesure des pépinières d'initiatives permettent de favoriser l'insertion socioprofessionnelle et l'accès à la citoyenneté de jeunes de territoires ruraux. Quatre objectifs principaux seront poursuivis :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Documenter les modalités de mise en œuvre des pépinières collaboratives ;</li> <li>- Évaluer la pertinence et les impacts de ces pépinières sur l'accompagnement des jeunes ;</li> <li>- Évaluer les contributions des pépinières à l'enrichissement et l'harmonisation des politiques éducatives départementales ;</li> <li>- Identifier les conditions de réussite et d'essaimage de ces pépinières</li> </ul> <p>L'approche méthodologique retenue est mixte, associant méthodes qualitatives, quantitatives et analyses de réseaux.</p>

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
En route vers la santé	Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté	LERIS	<p><b>Objectifs :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Faciliter l'accès aux soins des jeunes et des jeunes femmes isolées sur les communes rurales en utilisant un minibus pour "aller vers" et lutter contre les inégalités sociales de santé.</li> <li>2. Renforcer le partenariat et les connaissances des professionnels du territoire de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté.</li> </ol> <p><b>Méthode évaluative :</b></p> <p>L'évaluation a pour objectifs de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Disposer d'une vision d'ensemble du déroulé, des forces et faiblesses du processus tel qu'il est mis en place,</li> <li>- Identifier et mesurer l'impact du processus développé sur les jeunes, les professionnels,</li> <li>- Mesurer l'évolution des compétences sur les questions centrales du projet,</li> <li>- Faire évoluer le projet selon les enseignements de l'évaluation et consolider la démarche d'aller-vers.</li> </ul> <p>La méthode proposée est celle de l'évaluation <i>in itinere</i> qui s'appuie sur une démarche qualitative (entretiens, observations, analyse documentaire) et une enquête quantitative (questionnaires).</p>

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
Le lieu mobile	MJC MORLAIX	GESTE	<p><b>Objectifs :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Encourager l'esprit d'initiative des jeunes dans la création d'activités sur leur bassin de vie.</li> <li>2. Susciter une démarche partenariale forte autour des enjeux de la jeunesse.</li> <li>3. Etablir des coopérations entre les différents campus (jeunes, professionnels et partenaires) du réseau des Foyers ruraux du Grand Est.</li> </ol> <p><b>Méthode évaluative :</b></p> <p>L'évaluation vise à déterminer dans quelle mesure des pépinières d'initiatives permettent de favoriser l'insertion socioprofessionnelle et l'accès à la citoyenneté de jeunes de territoires ruraux. Quatre objectifs principaux seront poursuivis :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Documenter les modalités de mise en œuvre des pépinières collaboratives ;</li> <li>- Évaluer la pertinence et les impacts de ces pépinières sur l'accompagnement des jeunes ;</li> <li>- Évaluer les contributions des pépinières à l'enrichissement et l'harmonisation des politiques éducatives départementales ;</li> <li>- Identifier les conditions de réussite et d'essaimage de ces pépinières</li> </ul> <p>L'approche méthodologique retenue est mixte, associant méthodes qualitatives, quantitatives et analyses de réseaux.</p>

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
Laboratoire jeunesse	Fédération d'animation rurale en Pays de Vilaine	SC - CE	<p><b>Objectifs :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Faciliter l'inclusion sociale grâce à l'épanouissement personnel et le développement de compétences (savoir-faire et savoir-être).</li> <li>2. Reconnaître et valoriser l'engagement des jeunes adultes en développant la coopération.</li> <li>3. Accompagner les jeunes ruraux dans l'appropriation de leur territoire et leur capacité à y agir, en impulsant la création d'un lieu expérimental créé et géré par les jeunes et pour les jeunes.</li> </ol> <p><b>Méthode évaluative :</b></p> <p>L'évaluation questionne l'efficacité du Laboratoire jeunesse en matière d'inclusion sociale, d'engagement collectif et d'appropriation territoriale des jeunes-adultes participants. Elle vise à révéler la capacité du projet à produire des résultats qui répondent à la fois aux objectifs pédagogiques du Laboratoire jeunesse, aux enjeux territoriaux soulevés précédemment et aux enjeux des jeunes-adultes au sein de leur territoire.</p> <p>L'évaluation comparative des éditions vise à mesurer l'efficacité du dispositif expérimental au moyen d'entretiens, d'analyse documentaires, de questionnaires.</p>

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
<p>"Je chemine, tu chemines, nous cheminons en Gâtine"</p>	<p>Centre Socioculturel de l'Airvaudais et du Val du Thouet</p>	<p>COPAS</p>	<p><b>Objectifs :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Aller à la rencontre des publics bénéficiaires du dispositif.</li> <li>2. Installer une relation de confiance.</li> <li>3. Valoriser et développer les compétences des jeunes.</li> </ol> <p><b>Méthode évaluative :</b></p> <p>L'évaluation vise à observer les effets transformateurs du projet sur les acteurs (les jeunes ou les professionnels de la jeunesse, du développement social et territorial).</p> <p>La méthode repose sur une approche évaluative avant et après, combinée à une approche évaluative In-itinere pour comprendre ces modalités de déploiement et les articulations entre les différentes phases. Un focus sera également proposé sur les dynamiques coopératives qui pourront émerger dans chaque phase entre jeunes, acteurs de la jeunesse, du développement social et territorial.</p>

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
Rêves d'installation	Mouvement rural de jeunesse chrétienne	Sauléa	<p><b>Objectifs :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Se réappropriier les grands enjeux autour du travail en milieu rural.</li> <li>2. Investiguer une nouvelle forme d'installation au bénéfice des jeunes ruraux : l'installation collective.</li> <li>3. Développer un parcours de formation pour créer, animer, gérer et pérenniser des tiers-lieux en rural</li> </ol> <p><b>Méthode évaluative :</b></p> <p>L'objectif de cette évaluation est de montrer en quoi, grâce à des interventions à différents moments des parcours des jeunes (de l'orientation à la stabilisation de projet), le projet « Rêves d'installation » développent chez les jeunes ruraux, les perspectives d'installation d'activités économiques en milieu rural sous différentes formes juridiques.</p> <p>Une évaluation in itinere qualitative afin de mesurer les effets propres au projet « Rêves d'installation ». La méthodologie proposée repose sur des analyses documentaires (littérature scientifique et documents liés au projet) ; entretiens semi-directifs individuels et collectifs ; - observations in situ ; - groupes de travail ; - questionnaire en ligne (pour un des volets du projet uniquement) ; - réunions transversales.</p>



Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
<p>Mobi'coloc : bouger, se loger, s'installer avec la sous-coloc en milieu rural"</p>	<p>Union nationale des comités locaux pour le logement autonome des jeunes</p>	<p>Pennec Études Conseils</p>	<p><b>Objectifs :</b></p> <p>1- Développer des solutions de logement clé en main et abordables pour les jeunes en mobilité dans les territoires ruraux, afin de soutenir leur installation et leur accès à l'autonomie.</p> <p>2- Favoriser la mixité sociale et l'apprentissage de l'autonomie résidentielle des jeunes ruraux.</p> <p><b>Méthode évaluative :</b></p> <p>L'évaluation vise à resituer le contexte d'émergence du dispositif, à analyser les freins et les éléments facilitateurs de la mise en œuvre et à identifier les effets des dispositifs sur les jeunes bénéficiaires et les acteurs de l'expérimentation.</p> <p>La méthode repose sur une approche compréhensive ainsi qu'une analyse comparative des 6 territoires concernés via un recueil de données quantitatives, des entretiens ainsi que des observations in situ.</p>

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
Uchronia	Association les petits débrouillards Grand Ouest	JEUDEVI	<p><b>Objectifs :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1; Accompagner un groupe de jeunes dans la réalisation d'un Escape Game et en assurer l'animation.</li> <li>2; Sensibiliser les publics aux énergies renouvelables.</li> <li>3; Favoriser l'itinérance du jeu et en assurer l'animation sur le territoire.</li> </ol> <p><b>Méthode évaluative :</b></p> <p>L'objectif de l'évaluation est d'accompagner chemin faisant l'expérimentation, avec une analyse pré/post de la situation locale.</p> <p>Il s'agit d'appréhender les effets du dispositif au regard de sa portée éducative sur les jeunes impliqués, les militants du Fablab, et les participants au jeu, ainsi que d'analyser l'inscription de ce dispositif dans sa dimension territoriale en analysant notamment l'évolution des représentations des habitants sur la culture numérique.</p>

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
<p>Un réseau régional de campus ruraux de projets, en Grand Est</p>	<p>Union régionale des foyers ruraux Grand Est</p>	<p>Agence Phare</p>	<p><b>Objectifs :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Encourager l'esprit d'initiative des jeunes dans la création d'activités sur leur bassin de vie.</li> <li>2. Susciter une démarche partenariale forte autour des enjeux de la jeunesse.</li> <li>3. Établir des coopérations entre les différents campus (jeunes, professionnels et partenaires) du réseau des Foyers ruraux du Grand Est.</li> </ol> <p><b>Méthode évaluative :</b></p> <p>L'évaluation vise à considérer dans quelle mesure la mise en place de « campus ruraux de projet », permet de répondre aux besoins spécifiques des jeunes ruraux en matière d'accompagnement de projets, en apportant une solution innovante et participative. Elle permettra d'évaluer la pertinence et l'efficacité des « campus ruraux de projet » ainsi que les effets des instances de coopération territoriale intégrant des jeunes.</p> <p>La méthode est basée sur une approche qualitative, fondée sur des entretiens semi-directifs ainsi que sur le recueil de données sur les profils des jeunes bénéficiaires via un tableau de bord co-construit avec les porteurs de projets.</p>

## 2. Les expérimentations en cours

### Prévention et lutte contre les discriminations envers les jeunes (APDISCRI2)

Lancé en mai 2018, l'appel à projets APDISCRI2 porte sur la prévention et la lutte contre les discriminations dont sont victimes les jeunes. L'objectif principal des expérimentations est de prévenir et/ou agir sur les actes et mécanismes discriminatoires que peuvent rencontrer les jeunes, en raison en particulier de leur origine supposée et/ou de leur lieu de résidence. En effet, ces deux critères sont apparus majeurs dans les testings et études réalisés préalablement (APDISCRI).

Neuf projets expérimentaux sont en cours. Les résultats sont attendus en 2022

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
Genre et sexualités en milieu rural	Mouvement rural de jeunesse chrétienne	Pennec Études Conseils	<p><b>Objectifs :</b></p> <p>Rompre le silence et l'isolement sur les discriminations et violence de genre et de sexualités, que subissent les jeunes issus de territoires ruraux en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- identifier, analysant et rendant visible ces actes,</li> <li>- leur permettant de se mobiliser pour proposer et faire avancer les dispositifs visant à lutter efficacement contre les violences sexuelles, le sexisme et la LGBTphobie en milieu rural.</li> </ul> <p><b>Méthode évaluative :</b></p> <p>La méthode d'évaluation in itinere aura quatre objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- apprécier les conditions de réalisation des différentes actions du dispositif en construction notamment au regard d'événements imprévus ;</li> <li>- mesurer la mobilisation des parties prenantes ainsi que les modalités d'évolution du projet ;</li> <li>- construire des typologies de jeunes "bénéficiaires" et de territoires ;</li> <li>- apprécier si le dispositif et les outils sont remobilisables sur d'autres sites.</li> </ul>

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
<p>Lutte contre les inégalités et les discriminations multifactorielles à l'orientation scolaire</p>	<p>Ville de Villeurbanne</p>	<p>ISM CORUM</p>	<p><b>Objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aboutir à un accord sur la définition des phénomènes d'inégalité et de discrimination à l'orientation scolaire (avoir un référentiel commun) et sur la volonté d'action des différents partenaires ;</li> <li>- Co-construire et partager des connaissances permettant d'identifier et d'analyser les pratiques et les processus pouvant conduire à des inégalités et des discriminations à l'orientation et au sentiment de discrimination à l'orientation scolaire ;</li> <li>- Expérimenter de nouvelles pratiques, procédures, dispositifs pour évoluer vers l'égalité et la non-discrimination en matière d'orientation scolaire à la fin de la 3ème.</li> </ul> <p><b>Méthode évaluative :</b></p> <p>L'évaluation in itinere visera à regarder en quoi "La mise en place d'actions concertées entre les différents acteurs interagissant dans les processus de production des discriminations systémiques à l'orientation permet de consolider un référentiel commun du problème et une volonté d'action pour expérimenter des pratiques réduisant les inégalités et les discriminations multifactorielles et croisées, (catégories socio-professionnelle, origine, sexe) à l'orientation de fin de 3ème". Le suivi des différentes étapes de la démarche et le recueil de données auprès des partenaires et bénéficiaires permettra de produire des données pour un possible essaimage d'une telle démarche.</p>

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
<p>Le Projet TALENT : Technique d'Accompagnement vers L'ENTreprise</p>	<p>Mission locale jeunes du Bassin chambérien</p>	<p>Fédération TEPP/CNRS - Université Paris-Est Marne-la- Vallée</p>	<p><b>Objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre la priorité sur la coopération avec les partenaires-entreprises et co-construire avec eux de nouveaux processus de recrutement ;</li> <li>- Placer les jeunes en recherche d'emploi au cœur du dispositif comme des acteurs "ressources", en les préparant à la rencontre avec les entreprises</li> </ul> <p><b>Méthode évaluative :</b></p> <p>La mesure d'impact vise à évaluer les effets de l'action sur les décisions des recruteurs et plus précisément sur leur aptitude à recruter effectivement sans discriminer vis-à-vis de l'origine. Le protocole évaluatif permet une mesure d'impact du dispositif reposant sur des tests de discriminations réalisés avant et après les actions de formation du porteur. Celle-ci sera permise par la constitution d'un groupe d'entreprises test et d'un groupe témoin aux caractéristiques comparables. L'évaluation comporte également un volet qualitatif (avant : entretiens auprès des jeunes sur leurs trajectoires d'insertion ; après : retour des recruteurs sur leurs décisions).</p>

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
<p>Un engagement national des Missions Locales pour lutter de façon systémique contre les discriminations</p>	<p>Missions locales de Provence Alpes Côte d'Azur</p>	<p>Université Paris-Est Marne-la-Vallée</p>	<p><b>Objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer, par la co-animation d'ateliers participatifs à destination des jeunes et la voie de la formation, via les programmes régionaux de formation des professionnels des missions locales, un référentiel commun en matière de prévention et de lutte contre les discriminations auprès de l'ensemble des salariés du réseau des missions locales engagées dans le projet "Un engagement national des missions locales pour lutter de façon systémique contre les discriminations".</li> <li>- Développer un référentiel commun en matière de prévention des discriminations auprès de l'ensemble des entreprises qui recrutent des jeunes et sont partenaires des missions locales engagées dans le projet. Ce référentiel commun entre les intermédiaires de l'emploi et les entreprises permettra d'inscrire durablement la prévention des discriminations dans les pratiques des recruteurs.</li> <li>- Développer des approches communes (ateliers participatifs) en matière de lutte contre les discriminations et démultiplier les ateliers menés dans ce cadre auprès des jeunes fréquentant les missions locales engagées dans le projet.</li> </ul> <p><b>Méthode évaluative :</b></p> <p>La mesure d'impact vise à évaluer les effets de l'action sur les décisions des recruteurs et plus précisément sur leur aptitude à recruter effectivement sans discriminer vis-à-vis de l'origine. Le protocole évaluatif permet une mesure d'impact du dispositif reposant sur des tests de discriminations réalisés avant et après les actions de formation du porteur. Celle-ci sera permis par la constitution d'un groupe d'entreprises test et d'un groupe témoin aux caractéristiques comparables. L'évaluation comporte également un volet qualitatif (avant : entretiens auprès des jeunes sur leurs trajectoires d'insertion ; après : retour des recruteurs sur leurs décisions).</p>

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
<p>« Jeunesse pour l'égalité », informer sans enfermer</p>	<p>Observatoire des inégalités</p>	<p>Quadrant Conseil</p>	<p><b>Objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Offrir aux adultes en relation avec les jeunes des outils pédagogiques pratiques pour animer des séances de travail ;</li> <li>- Former et informer les éducateurs au sens large sur l'état des inégalités et les discriminations dans notre société et sur les mécanismes à l'œuvre ;</li> <li>- Inviter les jeunes à la réflexion et à l'action sur les préjugés et l'intériorisation des discriminations.</li> </ul> <p><b>Méthode évaluative :</b></p> <p>l'objectif de l'évaluation in itinere est d'évaluer la pertinence et de mesurer l'efficacité d'un dispositif visant à sensibiliser les jeunes aux discriminations par la mise à disposition d'outils pédagogiques ludiques. La méthode d'évaluation qualitative repose sur une démarche descriptive et exploratoire (par observations et entretiens). Le protocole est également participatif, puisqu'il inclue un groupe de jeunes au moment de la définition des critères de jugement et de l'interprétation des résultats</p>



Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
<p>Les discriminations dans le monde agricole</p>	<p>LEP Agricole Privé de Machinisme</p>	<p>Groupe Etude et Recherche Sociales</p>	<p><b>Objectifs :</b></p> <p>Expliquer comment les préjugés ethniques conduisent à la discrimination ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Repérer et désigner les formes de discriminations sexistes existant dans le métier d'exploitant agricole ;</li> <li>- Sensibiliser les jeunes au cadre législatif régulant les différentes formes de discriminations à l'emploi ;</li> <li>- Lutter contre les discriminations au sein de l'établissement.</li> </ul> <p><b>Méthode évaluative :</b></p> <p>la méthode d'évaluation in itinere visera à regarder la mise en œuvre du projet sur plusieurs années et à analyser les effets de celui-ci sur les pratiques et les représentations des destinataires (élèves) et des porteurs (équipe pédagogique). Concernant les élèves il s'agit d'analyser les représentations avant-pendant et après le projet, ainsi que leurs relations entre eux. Pour l'équipe pédagogique, il s'agit de voir comment le projet fait progresser leur expertise et les outille pour faire face aux propos/actes sexistes et racistes des élèves.</p>

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
<p>Recherche-action sur les pratiques professionnelles des enseignant-e-s</p>	<p>Pôle Engagement (Léo Lagrange Centre Est)</p>	<p>Agence Phare</p>	<p><b>Objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner les enseignants dans la durée dans leur processus de compréhension et de déconstruction de leurs stéréotypes et préjugés, le plus souvent inconscients ;</li> <li>- Proposer des stratégies et soutenir les enseignants dans le changement durable de leurs pratiques professionnelles.</li> </ul> <p><b>Méthode évaluative :</b></p> <p>L'objectif de l'évaluation in itinere est de regarder les effets d'un dispositif visant à sensibiliser les enseignants aux pratiques discriminatoires rencontrées à l'école afin d'en comprendre les conditions de mise en œuvre (identifier les leviers et freins potentiels) et de déterminer les conditions d'essaimage du dispositif. En particulier, il s'agit d'identifier les moyens de lever les résistances à l'émergence de la question des discriminations à l'école.</p>

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
<p>Aidons les jeunes à devenir acteur de leur parcours d'orientation professionnelle</p>	<p>Réseau ÉTINCELLE</p>	<p>Université de Bourgogne</p>	<p><b>Objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intervenir auprès de jeunes en difficulté au niveau du collège et lutter contre les discriminations dont il pourrait être l'objet dans le cadre de la recherche de leur stage professionnel et de la construction de leur parcours d'orientation professionnelle ;</li> <li>- Vivre en équipe une expérience de découverte du monde professionnel animée sous le format d'une formation au cœur d'une entreprise en multipliant les interactions entre les jeunes et les dirigeants d'entreprise afin de permettre à ceux-ci de découvrir le potentiel et les talents des jeunes ;</li> <li>- Construire un retour d'expériences présenté sous forme théâtrale en partant des préjugés des jeunes sur le monde professionnel et des préjugés des professionnels (dirigeants &amp; collaborateurs) sur les jeunes.</li> </ul> <p><b>Méthode évaluative :</b></p> <p>L'évaluation par la méthode avant après et in itinere visera à regarder "dans quelle mesure un accompagnement auprès de collégiens en REP permet d'augmenter leur champ des possibles en matière d'orientation". L'enquête quantitative permettra d'évaluer les effets du programme auprès des élèves sur un ensemble d'indicateurs en lien avec leur projet d'orientation scolaire et professionnelle, leurs ambitions sociales, leurs représentations du monde du travail ainsi que sur certaines compétences sociales tandis que l'enquête qualitative suivra les étapes de la démarche et croisera les expériences des différents acteurs de celle-ci.</p>

## Insertion professionnelle et engagement des jeunes (HAPDOM)

Dans le cadre du partenariat avec la Direction générale des Outre-Mer, quatre projets issus des Assises de l'outre-mer sont mis en œuvre à titre expérimental depuis 2019. Les résultats sont attendus à partir de 2022.

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
OYANI - Du Maroni aux rives de l'Oyapock : la caravane pirogue des jeunes	L'Effet Morpho	La Critic	<p><b>Objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier et mobiliser les acteurs (professionnels, bénévoles) intervenant aux côtés des jeunes sur les territoires, motivés pour participer à la pirogue-caravane des jeunes ;</li> <li>- Organiser des pirogues d'activités transdisciplinaires à destination des jeunes sur l'Oyapock et le Maroni ;</li> <li>- Créer des espaces de citoyenneté, d'émancipation et de solidarité.</li> </ul> <p><b>Méthode évaluative :</b></p> <p>L'évaluation articulera trois échelles (micro, méso et macro) et mettra en œuvre une logique de comparaison entre les territoires concernés, afin de saisir les singularités de l'implantation du projet dans les différents contextes locaux. La pertinence, la cohérence ainsi que l'efficacité du projet seront questionnées. L'évaluation se fera in itinere, et mobilisera la méthode ethnographique (observations lors de phases d'immersion, entretiens, focus groups (avec les concepteurs du projet, les intervenants et les bénéficiaires)). Un questionnaire sera réalisé, mais aussi une analyse documentaire. Le dispositif sera évalué en trois vagues (au début, au milieu et à la fin de l'expérimentation). L'analyse des données sera menée grâce au modèle FFOM (pour Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces) ou à la construction de sociogrammes.</p>

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
Égalité devant l'avenir	Mission locale de Guyane	Pennec Études Conseils	<p><b>Objectifs :</b></p> <p>Information : aller vers et établir un lien durable et permanent avec les jeunes des communes éloignées            Mobilisation : mobiliser, déconstruire les représentations et informer les jeunes sur l'offre de service du SPE au sens large et plus spécifiquement sur l'offre de service de la mission locale.            Accompagner : mise en œuvre du plan d'action le plus approprié pour le jeune.</p> <p><b>Méthode évaluative :</b></p> <p>L'évaluation, réalisée <i>in itinere</i>, portera à la fois :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- sur la main d'œuvre, les moyens, le mode opératoire, le milieu, le management et les représentations et capacités des professionnels à « aller vers » les jeunes ;</li> <li>- sur des critères d'efficacité, d'effectivité et de capacité de progression ;</li> <li>- sur la cohérence interne (correspondance entre l'architecture du dispositif et ses objectifs) et la cohérence externe (correspondance entre les objectifs des différentes interventions publiques qui interagissent) du dispositif ;</li> <li>- sur l'attitude des jeunes vis-à-vis du dispositif et son appropriation ;</li> <li>- sur les caractéristiques, motivations et contraintes des professionnels engagés dans l'expérimentation.</li> </ul> <p>L'évaluation sera réalisée tout au long des phases d'information, de mobilisation, d'accompagnement et de modélisation. Les données seront collectées à travers une participation aux instances de gouvernance, des observations sur site, des entretiens individuels et collectifs avec les parties prenantes internes et externes, des analyses sociodémographiques des publics touchés ou informés.</p>

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
Coopérative Initiative Jeunes	Coopérative Initiative Jeunes	Le Socialab	<p><b>Objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner les jeunes entrepreneurs dans un environnement sécurisé ;</li> <li>- Former les jeunes entrepreneurs, le temps de leur immersion en CIJ, aux techniques et rouages de la création, et de la gestion d'entreprise, capitaliser de l'expérience, développer une plus grande autonomie ;</li> <li>- Élaborer des projets professionnels concrets et réalisables</li> </ul> <p><b>Méthode évaluative :</b></p> <p>L'évaluation vise à mettre en lumière :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'examen des conditions de mise en œuvre et l'identification des leviers-clé d'impact, ainsi que des dimensions de l'action qu'il est possible d'améliorer et de renforcer ;</li> <li>- Les effets sur les jeunes bénéficiaires, notamment en termes d'accompagnement des parcours de création d'entreprise, mais aussi sur le développement de leurs compétences ;</li> <li>- Le positionnement de l'action dans le système d'action local, la qualification de sa plus-value spécifique et de sa pertinence.</li> </ul> <p>L'évaluation se structurera autour de trois axes : l'étude des conditions de mise en œuvre et des modalités pédagogiques proposées ; l'étude de l'impact du dispositif sur les jeunes accompagnés ; l'étude de la cohérence et de la plus-value de la CIJ dans le système d'action jeunesse et d'insertion local. L'enquête, qualitative, se déroulera en trois temps et articulera plusieurs méthodes de collecte des données : l'analyse documentaire, les observations in situ, la réalisation d'entretiens semi-directifs, individuels et collectifs (focus groups) et la passation de questionnaires.</p>

Titre du projet	Structure porteuse	Structure évaluatrice	Résumé
Favoriser l'accès et la réussite des jeunes dans leurs cursus de formation en apprentissage	CCI Martinique	Université Paris-Est Marne-La-Vallée	<p><b>Objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mieux préparer les jeunes à une intégration réussie dans les cursus de l'apprentissage ;</li> <li>- Sécuriser les parcours de formation en apprentissage ;</li> <li>- Développer la mobilité internationale des apprentis, dans l'Union européenne ou dans les Caraïbes.</li> </ul> <p><b>Méthode évaluative :</b></p> <p>L'évaluation est de nature quantitative et elle vise à mesurer l'impact du projet sur l'accès des jeunes à l'apprentissage, sur le suivi de l'apprentissage et sur l'accès à l'emploi à l'issue de la formation. L'évaluation intègre également un volet qualitatif qui prendra la forme d'entretiens avec les porteurs du projet.</p> <p>A travers la mobilisation de trois types de contrefactuel, l'évaluation pourra adopter des approches quasi-expérimentale et expérimentale.</p> <p>Deux types de données statistiques seront mobilisés : des données de gestion et des données d'enquête. Une enquête de suivi auprès d'un échantillon de 2 000 apprentis (1 000 ayant bénéficié de l'accompagnement renforcé, 1 000 n'en ayant pas bénéficié) sera mise en œuvre en 2019/2020 et répétée les années suivantes. L'enquête portera sur la trajectoire en matière d'accès à la formation et d'accès à l'emploi, avec la mise en œuvre d'un calendrier rétrospectif d'activité, sur les difficultés rencontrées au sortir de l'apprentissage, sur le ressenti des jeunes vis-à-vis de leur formation et de leur insertion.</p>

### 3. Le suivi des expérimentations

La mise en œuvre de la programmation 2018-2020 a donné lieu à une remise à plat des procédures d'appel à projets. Des binômes porteur/évaluateur sont désormais constitués pour chaque expérimentation. Les années précédentes, plusieurs projets soutenus par le FEJ pouvaient être observés par une équipe d'évaluation dans le cadre d'une évaluation globale de l'appel à projets ou partielle d'un sous-ensemble de projets. Depuis l'appel sur la prévention des discriminations APDISCRI2, chaque projet donne lieu à une évaluation spécifique. Avec cinq appels à projets en cours, la MEEPP suit donc désormais 40 projets et autant d'évaluations.

Pour mieux anticiper la capitalisation transversale et l'essaimage des expérimentations, la nouvelle programmation a été l'occasion d'une évolution des procédures de pilotage, de suivi et de capitalisation. Celles-ci sont désormais organisées au niveau de chaque expérimentation et de chaque appel à projets. Au sein de la MEEPP, les appels à projets sont pilotés par un référent et les expérimentations sont suivies par un binôme chargé de projets/chargé d'évaluation. Cette nouvelle organisation du travail vise à avoir une vue globale de chaque appel à projets et une vue complémentaire de chaque expérimentation dans l'objectif d'améliorer le suivi individualisé et collectif, ainsi que d'anticiper les capitalisations possibles.

En matière de pilotage, chaque porteur de projet doit organiser un comité de pilotage annuel de l'expérimentation. Le chargé de projet et/ou le chargé d'évaluation, responsables du suivi de cette expérimentation, y participent et y représentent le FEJ. Au niveau de l'appel à projets, le référent MEEPP est en charge de l'animation collective et de la mise en réseau des expérimentateurs. Ce pilotage national permet de réunir l'ensemble des porteurs et des évaluateurs d'un appel à projets en début, milieu et fin d'expérimentation afin de partager les bonnes pratiques, d'échanger sur les difficultés rencontrées, de dégager des axes de travail et de capitalisation communs. En 2021, la MEEPP organisera des comités de suivi pour les appels à projets APRURAL, APDISCRI2 et APDOM6 Réunion. En raison des décalages horaires, il ne sera pas possible de réunir tous les porteurs provenant des différents territoires ultra-marins pour l'appel à projets APDOM6 Santé.

En matière de suivi, porteurs et évaluateurs rendent compte semestriellement de la mise en œuvre du projet et de l'évaluation. Les rapports intermédiaires sont relus par les chargés de projet et chargés d'évaluation de la MEEPP. Ils donnent lieu à des échanges croisés au sein de la Mission. Ils sont l'occasion de contacts et de rencontres entre porteurs et chargés de projets d'une part, et entre évaluateurs et chargés d'évaluation d'autre part. Une fois les éléments de suivi rassemblés, une réunion de synthèse est organisée avec le pôle administratif et financier de l'INJEP. Dans les rapports finaux, les porteurs présentent les bonnes pratiques et les outils mis en œuvre dans le cadre du projet, tandis que les évaluateurs restituent les résultats de l'évaluation et font des préconisations sur la transférabilité du dispositif.

En matière de capitalisation des éléments de suivi, la MEEPP produit des fiches sur les expérimentations et des notes transversales. Chaque expérimentation fait l'objet d'une fiche synthétique indiquant le porteur, l'évaluateur, le territoire, le public bénéficiaire, les thématiques et les partenaires, listant les objectifs et les actions du projet, décrivant les objectifs et les méthodes d'évaluation. Lors du démarrage sur le terrain d'un appel à projets, une note de lancement dresse un état des lieux des candidatures reçues et des expérimentations retenues par le jury, notamment en ce qui concerne leurs modalités d'intervention, leurs actions et les caractéristiques de leur évaluation. Une note d'étape de mi-parcours et une note d'analyse finale sont également rédigées pour chaque appel à projets. Les fiches décrivant les expérimentations, ainsi que les rapports intermédiaires et finaux remis par les porteurs et les évaluateurs sont mis gratuitement à disposition sur le site internet du FEJ ([www.experimentation-fej.injep.fr](http://www.experimentation-fej.injep.fr)).

Cette refonte des procédures s'accompagne d'une révision des outils de suivi des expérimentations : trames des rapports intermédiaires et finaux pour les porteurs et les évaluateurs, grilles d'analyse associées, tableaux de bord pour le suivi des expérimentations et des appels à projets, journal des événements pour garder trace des comités et des contacts, contenu des notes transversales, etc. Ces changements s'inscrivent dans une réflexion plus large sur l'expérimentation sociale et le Fonds d'expérimentation pour



la jeunesse. Après plus de dix ans de fonctionnement, il convient de réinterroger le but et le rôle du FEJ, c'est-à-dire de définir la place de l'innovation sociale par rapport à la volonté d'essaimer et de mesurer des impacts. Cet enjeu renvoie notamment aux différentes méthodes d'évaluation adossées aux projets soutenus par le FEJ. Il invite aussi à penser le cycle de vie des expérimentations selon leur degré de maturité : études préalables, mise en œuvre de projets innovants, évaluation des effets, mesure d'impact. Il convient également de repenser le rôle d'accompagnement de la MEEPP vis-à-vis des porteurs de projets et des évaluateurs, particulièrement dans le contexte sanitaire qui affecte actuellement le démarrage ou la poursuite des expérimentations.

## 4. Les pistes d'expérimentations

Le FEJ a été abondé depuis sa création par l'État (programme 163, Plan de relance, PIA). Il bénéficie également de crédits versés par des contributeurs privés (Fondation Total, UIMM, entreprises ultramarines dans le cadre du dispositif ZFA). Depuis 2018, les contributions ultramarines sont la seule source de financement. Les ressources actuelles du FEJ seront épuisées en 2021-2022, après le lancement de deux appels à projets ultramarins sur l'illettrisme et le décrochage scolaire et sur le sport.

Des demandes d'abondement du FEJ sont régulièrement faites afin de lancer de nouveaux appels à projets à destination des jeunes. La pertinence de cette demande est renforcée dans le contexte de crise sanitaire. En effet, le FEJ peut apporter des réponses aux conséquences économiques et sociales de la crise actuelle auxquelles les jeunes font face. Par les actions mises en place, il peut notamment cibler les jeunes les plus vulnérables, les plus éloignés de l'école, du marché du travail et de la société. Les ressources actuelles du FEJ ne permettent pas de lancer de tels programmes. Avec un nouvel abondement du FEJ, de nouveaux domaines d'expérimentations pourraient être envisagés et une nouvelle programmation sur trois ans définie.

Le FEJ pourrait investir de nouveaux domaines d'expérimentation sociale pour la jeunesse, comme :

- l'intégration sociale par l'accès aux droits;
- le sport pour améliorer l'employabilité des jeunes.

Sur ces thématiques encore peu explorées par le FEJ, la mobilisation du Fonds pourrait répondre de façon nouvelle à la question de l'intégration sociale et professionnelle des jeunes dans la société.

Comme pour la prévention des discriminations, la phase d'expérimentation et d'évaluation qualitative de dispositifs novateurs en matière d'accès aux droits ou d'insertion professionnelle par le sport pourrait être précédée par une phase d'étude exploratoire (recherches, études, *testings*) afin de concevoir des dispositifs originaux qui n'ont pas déjà été évalués. Ces recherches menées par l'INJEP, en collaboration avec les autres missions, permettraient d'identifier les axes d'expérimentation et de capitalisation susceptibles de favoriser l'intégration des jeunes. Afin de répondre aux enjeux posés par la crise sanitaire, le FEJ pourrait aussi financer des expérimentations dans les champs de l'éducation et de l'insertion professionnelle. Ces programmes porteraient par exemple sur :

- La mise en place de la continuité éducative pour lutter contre la fracture numérique et l'accroissement des inégalités sociales à l'école;
- Le développement des pédagogies actives pour lutter contre le risque de décrochage scolaire;
- Les nouvelles modalités de parcours d'insertion et d'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans et notamment :
  - o Les dispositifs/formations visant au renforcement des compétences sociales pour faciliter l'insertion professionnelle;

- o Les dispositifs et solutions de formation visant à répondre à l'obligation de formation des 16-18 ans. (Jusqu'à présent les « dispositifs de rattachement » peinent à mobiliser et à favoriser l'adhésion à long terme des publics mineurs, il serait intéressant de capitaliser sur l'expérimentation de nouvelles formes de dispositifs/formations plus adaptées à ce public).

Les domaines de l'éducation et de l'insertion professionnelle ont été grandement investis par le FEJ depuis sa création. Les programmes expérimentaux ont donné lieu à des expérimentations phares, pérennisées depuis, telles que La Mallette des Parents qui vise notamment à prévenir le décrochage scolaire ou le Revenu Contractualisé d'Autonomie (devenu la Garantie Jeunes) qui a pour objectif d'accompagner les jeunes en situation de précarité vers l'emploi et la formation. Le FEJ pourrait s'appuyer sur les nombreux programmes soutenus depuis sa création ou sur les dispositifs prometteurs expérimentés à l'étranger pour sélectionner les dispositifs les mieux à même de répondre aux enjeux précités. Le FEJ pourrait aussi cibler les expérimentations en matière d'insertion professionnelle des jeunes sur des secteurs d'activité d'avenir, tels que le développement durable ou le numérique.

Enfin, avec un nouvel abondement, le FEJ pourrait lancer des programmes expérimentaux pour préfigurer les futures politiques publiques en matière d'éducation ou d'insertion professionnelle. Ces nouveaux programmes expérimentaux pourraient permettre de répondre aux questions portant sur :

- Les effets de la promotion, de l'accompagnement et de la sécurisation des parcours de formation en apprentissage sur l'insertion professionnelle;
- Les effets de la mixité sociale sur la réussite éducative et les trajectoires d'orientation, en s'appuyant sur des expérimentations déjà menées et évaluées, mais pour lesquelles la durée de l'expérimentation ne permet pas de conclure sur ces effets de long terme.

Il s'agira alors de renouer avec l'ambition scientifique et politique initiale du FEJ, en finançant des expérimentations aléatoires de quelques dispositifs prometteurs, déjà identifiés et évalués de façon qualitative et/ou quantitative, afin d'en mesurer rigoureusement les impacts et de déployer les dispositifs les plus efficaces à grande échelle.

## II. Contribuer à l'évaluation des politiques publiques

Grâce au FEJ, la MEEPP a développé une expertise dans le pilotage d'évaluations externes, dans le suivi des évaluateurs et dans la capitalisation des évaluations dans le domaine des politiques publiques en faveur des jeunes. Depuis 2019, la MEEPP contribue à l'évaluation de la préfiguration du Service national universel (SNU). Depuis 2020, elle contribue également au programme des Cités éducatives. Par ailleurs, elle est sollicitée pour un appui méthodologique ou pour son expertise en matière d'évaluation.

### 1. Évaluation de la préfiguration du Service national universel

La MEEPP avec les autres missions de l'INJEP est mobilisée sur la conception et le pilotage de l'évaluation de la préfiguration du Service national universel (SNU). Les objectifs généraux de cette évaluation sont d'observer les conditions de mise en œuvre opérationnelle du SNU, de rendre compte des différences sur chacun des territoires et d'analyser la réception par les différents acteurs concernés. Il s'agit de proposer une analyse des forces et faiblesses du dispositif et d'envisager des pistes d'évolution du SNU.

Pour ce faire, le dispositif d'évaluation de la phase de préfiguration repose sur des méthodes d'évaluation mixtes. En 2019, l'évaluation des séjours de cohésion a consisté en trois opérations : une enquête quantitative par questionnaire auprès de l'ensemble des jeunes volontaires, une enquête qualitative pendant la phase d'accueil des jeunes en séjour de cohésion reposant à la fois sur des observations et plus de 400 entretiens avec des jeunes et des professionnels et une enquête qualitative sur les modalités de mise en place du dispositif en amont et en aval du séjour de cohésion.

En 2020, les séjours de cohésion ayant été annulés, l'évaluation s'est poursuivie par une enquête quantitative sur les missions d'intérêt général (MIG) auprès de l'ensemble des jeunes volontaires ayant participé aux séjours de cohésion en 2019.

Le SNU a vocation à se déployer progressivement sur l'ensemble du territoire pour être généralisé à terme. En 2021, l'INJEP devrait procéder à l'évaluation de cette montée en charge. Dans le cadre de la montée en charge de ce dispositif, la MEEPP participera à la réflexion menée avec les autres missions de l'INJEP pour prolonger la démarche d'évaluation du dispositif.

## 2. Évaluation nationale du programme des Cités éducatives

De 2020 à 2022, la MEEPP contribue à l'évaluation nationale externe du programme des Cités éducatives. Pour tirer des enseignements généraux du programme, au-delà de l'évaluation locale de chaque Cité éducative, la MEEPP propose aux Cités éducatives volontaires de participer à titre gratuit à deux axes de capitalisation.

L'axe méthodologique a pour objet de capitaliser sur les démarches évaluatives externes mises en place par les Cités éducatives. Avec la coordination nationale, la MEEPP a lancé un appel à manifestation d'intérêt auprès des Cités éducatives qui sont d'ores et déjà associées à une équipe d'évaluation (laboratoires universitaires, cabinets d'étude). Il s'agit pour les Cités éducatives d'être en relation avec d'autres Cités éducatives engagées dans une démarche d'évaluation externe pour partager les bonnes pratiques et les soutenir dans cette démarche.

L'axe thématique a pour objet d'observer et d'évaluer des actions mises en œuvre sur le terrain par des Cités éducatives sur plusieurs sujets phares du programme, d'observer leurs conditions de mise en œuvre, les effets sur les différents bénéficiaires et d'en capitaliser les principaux retours d'expérience et enseignements. Il s'agit pour les Cités éducatives de pouvoir bénéficier d'une évaluation externe mise en place par la MEEPP sur des actions prioritaires pour elles, en lien avec les réflexions et échanges prévus au sein de groupes pilotes thématiques. Ainsi, elles pourront disposer d'éléments de comparaison qui viendront nourrir en retour leurs projets au plan local. Ces éléments viendront également enrichir l'évaluation globale du programme par la proposition d'enseignements sur les ingénieries, coopérations et réalisations qu'elles auront développées sur le terrain et sur ces thèmes-là.

En 2021, la MEEPP produira un rapport annuel à l'intention des Cités éducatives, de la coordination nationale et du comité national d'orientation et d'évaluation.

## 3. Sollicitations méthodologiques

La MEEPP est régulièrement sollicitée pour l'évaluation de dispositifs ou de politiques publiques. Elle ne peut pas prendre en charge la réalisation de ces évaluations, mais elle peut fournir un appui méthodologique à la conception et au pilotage d'évaluations externes. Ces sollicitations couvrent des champs variés, tels que l'accès aux droits, l'éducation populaire, la vie associative ou la coopération internationale.

En 2021, à la demande du bureau des relations internationales de la DJEPVA, la MEEPP et la MER participeront à la conception de l'évaluation qualitative du fonds citoyen franco-allemand, dont l'objectif est de renforcer les coopérations entre citoyens par des projets intergénérationnels et des jumelages.

En collaboration avec la MER, la MEEPP entreprendra une réflexion sur l'évaluation de la vie associative.

## 4. Participation à des groupes de travail et des comités d'experts

### Groupe de travail de la DGESCO « Approches innovantes de l'évaluation des expérimentations »

La Chaire innovation publique et le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse (DGESCO) ont mis en place un groupe interministériel d'échanges et de travail concernant les approches innovantes de l'évaluation des expérimentations, à l'issue d'un séminaire d'études organisé en septembre 2019. Ce groupe a vocation à se poursuivre sous des formes restant à déterminer dans le contexte sanitaire actuel. La MEEPP y sera associée pour son expertise en matière d'expérimentation, notamment dans le champ éducatif.

### Atelier d'experts *What Works Centres* britanniques : quels enseignements pour la France ?

L'Agence nouvelle des solidarités actives (ANSA) anime un groupe d'échanges autour des *What Works Centres* et de la manière dont les données probantes sont produites, synthétisées, diffusées et utilisées en France. La MEEPP y contribue pour son expertise en tant que partie prenante des questions de transfert de la connaissance et des politiques publiques basées sur la preuve. Elle contribue notamment au guide intitulé *Vers une action publique éclairée par la preuve*, en cours de finalisation.

### Conseil scientifique du projet ISAJE (Investissement social dans l'accueil du jeune enfant)

La MEEPP représente l'INJEP au sein du conseil scientifique du projet de recherche ISAJE, mené par Julien Combe, Marc Gurgand, Arthur Heim, Jeanne Moeneclaey et Florence Thibault. Ce projet de grande ampleur vise à mesurer les effets causaux de l'obtention d'une place en crèche.

## III. Capitaliser et diffuser les enseignements des expérimentations et des évaluations

Au-delà du suivi des expérimentations et des évaluations, l'apport de la MEEPP est de capitaliser et de diffuser les enseignements pour contribuer aux connaissances scientifiques et éclairer les décideurs publics. Il s'agit d'analyser et de rendre publics les conditions de mise en œuvre des projets, les résultats obtenus et leur portée, d'identifier et de contribuer à la diffusion des bonnes pratiques, d'identifier aussi les conditions de transférabilité et de préparer l'essai. Pour ce faire, la MEEPP réalise des publications, organise des réunions de restitution, participe à des séminaires et des conférences, diffuse en ligne la description des expérimentations et les rapports des porteurs et des évaluateurs sur le site internet du FEJ ([www.experimentation-fej.injep.fr](http://www.experimentation-fej.injep.fr)).

La MEEPP participe également aux comités de lecture de collections *INJEP analyses & synthèses* et *INJEP Fiches repères*.

## 1. Publications

### Notes et rapports

La MEEPP produit régulièrement des rapports et notes de synthèse thématiques dressant un panorama des expérimentations soutenues par le FEJ.

En 2021, un rapport sera publié sur les dispositifs favorisant l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en situation de vulnérabilité. Il synthétisera douze expérimentations en matière de formation, de logement, de santé et de mobilité mises en œuvre depuis dix ans par le FEJ.

Un rapport capitalisera les enseignements d'une enquête menée auprès des porteurs de projets via un questionnaire internet et des entretiens semi-directifs à l'occasion des dix ans du FEJ. Il étudiera la place de l'expérimentation FEJ au sein de l'activité de la structure porteuse, le couplage du projet avec son évaluation et enfin les formes d'essaimage potentielles observées à l'issue du financement du FEJ.

Un autre rapport valorisera les démarches inductives à partir de cinq évaluations qualitatives de dispositifs jeunesse en outre-mer.

À la suite de l'*INJEP analyses & synthèses* sur la réussite éducative des élèves publié en 2020, un rapport complet détaillera les expérimentations aléatoires et quasi-aléatoires soutenues par le FEJ pour lutter contre les inégalités des chances.

La MEEPP produira également un rapport analysant les différentes démarches d'évaluation mises en œuvre par les Cités éducatives.

### *INJEP analyses & synthèses et Fiches repères*

La MEEPP produit aussi des publications de type « 4 pages » ayant pour objet de traiter d'une question thématique comparant plusieurs expérimentations menées dans le cadre du FEJ, de valoriser les résultats d'une étude, d'une enquête ou d'une évaluation.

En 2021, un numéro de la collection *INJEP analyses & synthèses* sur les nouvelles méthodes pédagogiques inspirées par la recherche scientifique est envisagé.

Des *Fiches repères* pourront également être réalisées ou actualisées, notamment sur des questions méthodologiques ou évaluatives.

### Autres publications

La MEEPP a également un projet de valorisation des évaluations menées dans le cadre de l'appel à projets FEJ sur les priorités territoriales de jeunesse en outre-mer (APDOM5). Cette publication viserait à formaliser les démarches d'évaluation qualitatives et inductives, et à réfléchir, à partir d'exemples concrets, à la méthode ou aux outils.

## 2. Réunions de restitution

La valorisation des expérimentations prend aussi la forme de réunions de partage et de restitution avec les porteurs de projets, les évaluateurs et les partenaires. Les résultats des évaluations font l'objet d'une mise en débat lors d'une présentation publique.

## **Journée d'étude « Logement des jeunes »**

Une journée d'études sur la question de l'habitat partagé et du logement des jeunes sera organisée. Les expérimentations mises en avant lors de cette journée présenteront des profils variés de bénéficiaires et différentes formes d'habitat. Ces habitats se révéleront être des outils de lutte contre les exclusions, des réponses à des besoins mal couverts par la société, particulièrement pour des publics fragiles.

### **3. Communications**

La MEEPP répond à des appels à contribution ou à communication avec l'objectif de partager l'expérience du FEJ, les enseignements des expérimentations, les résultats des évaluations.

En 2021, la MEEPP présentera deux communications aux Rencontres jeunes et Sociétés en Europe et autour de la Méditerranée, l'une sur les dispositifs en faveur des jeunes vulnérables, l'autre sur la place des familles dans les dispositifs de réussite éducative.

### **4. Réflexions sur la valorisation des expérimentations**

En collaboration avec la MVD, la MEEPP entreprendra une réflexion sur la valorisation des expérimentations et les supports de communication. L'idée est de capitaliser davantage sur les modalités de pilotage et de mise en œuvre des projets à destination des acteurs de terrain. Pour ce faire, les fiches sur les expérimentations diffusées actuellement sur le site internet du FEJ seront refondues et maquetées. Les notes transversales par appel à projets seront publiées, le support restant à déterminer. Des vidéos pourraient aussi mettre en valeur les enseignements des expérimentations du FEJ. Si la situation sanitaire le permet, des journées d'études ou des groupes de travail faisant se rencontrer et dialoguer des acteurs de terrain, des chercheurs et des décideurs pourraient être organisés. ■

## DOCUMENTATION – CENTRE DE RESSOURCES

La mission « Documentation - Centre de ressources » de l'INJEP propose un service de proximité et d'appui aux missions de l'INJEP, de la DJEPVA et plus largement aux acteurs de jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative et du sport.

Elle a deux principales activités :

- la gestion et la mise à disposition d'un fonds documentaire spécialisé sur les questions transversales de jeunesse, d'éducation populaire, de vie associative et de sports
- la mise en place de veilles documentaires, juridiques et réglementaires sur les champs couverts par l'Institut et une veille spécifique de notoriété inhérente aux productions, interventions ou événements réalisés par, pour ou avec l'INJEP.

Le centre de ressources de l'INJEP gère et donne l'accès à un fonds documentaire d'imprimés et de documents numériques : ouvrages, revues spécialisées professionnelles et de recherches, rapports, littérature grise, etc. L'enrichissement des collections et l'orientation des acquisitions sont réalisés en étroite collaboration avec les autres missions de l'INJEP.

Outre le renouvellement des collections, la gestion du fonds comprend leur traitement documentaire, leur mise en circulation et leur conservation. Les travaux de l'INJEP bénéficient d'une capitalisation particulière : ils sont systématiquement intégrés dans le fonds, et leurs notices bibliographiques associées à une gestion électronique de documents, GED, spécifique... Leur conservation au centre de ressources garantit leur pérennité et leur accessibilité.

La veille organisée par la mission documentation couvre les champs des expérimentations, des études et des recherches initiées ou accompagnées par l'INJEP. Elle vise à assister les acteurs des champs jeunesse et sports dans leurs activités d'analyses, d'expertise, d'évaluation ou d'appréhension des politiques publiques. Elle se matérialise notamment par la diffusion de livrables sur l'actualité liée aux questions transverses sur la jeunesse, l'éducation populaire, la vie associative et sport, parues sous diverses formes (rapports, synthèses, essais, enquêtes, données chiffrées, textes officiels, articles de revues spécialisées et de presse, etc.).

Après avoir consolidé le catalogue Télémaque en ligne en 2020, notamment avec la refonte de l'OPAC (interface web du catalogue en ligne), il s'agit en 2021 pour le centre de documentation de poursuivre cette dynamique et de valoriser son fonds documentaire en donnant une visibilité plus grande de ses offres de services.

Les objectifs clés étant :

- d'élargir son public cible,
- d'accroître l'accessibilité des collections pour la recherche et la compréhension des enjeux sociétaux contemporains,
- et d'éclairer la décision politique.

Lors du rattachement administratif de l'INJEP au secrétariat général du ministère en charge de l'éducation nationale au 1er janvier 2021, la mission documentation s'assurera, auprès des services compétents de la continuité des services du point de vue documentaire, financier, administratif et informatique au sein du centre de ressources.

## I. Gestion d'un fonds documentaire spécialisé

Le centre de documentation de l'INJEP, créé en 1967, rassemble une collection unique d'imprimés de références « historiques » et d'actualité sur les questions de jeunesse/politique(s) de jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative. Le catalogue recense plus de 36 000 références bibliographiques, disponible en accès direct (en rayonnage) et en accès indirect, pour les titres conservés en réserve.

### 1. Les publics

La mission documentation remplit un rôle de médiation entre son public potentiel et l'information recherchée (une étude, une référence, un auteur, une bibliographie, une réglementation, des données chiffrées, etc.). Elle construit une relation privilégiée avec ses usagers, ses « habitués » et cherche à fidéliser les « occasionnels » et à attirer de nouveaux usagers quels qu'ils soient.

#### Publics internes

En interne, la mission documentation vise à répondre aux attentes d'un public cible : par métiers et par fonctions (directions, chargés d'études et de recherches, chargés de pôles, assistantes, etc.), dans les domaines couverts par l'INJEP.

De façon transversale, elle vise les directions ministérielles en charge de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative et du sport.

Les axes développés pour 2021-2022 :

- associer étroitement le public interne au circuit des documents : acquisitions (achat – gratuits – dons issus de services en interne ou de particuliers), accueil du public : prêt, recherches documentaires, organisation de restitution de recherches, désherbage (dons auprès de réseaux documentaires, des lecteurs du centre de ressources - pilon);
- faire évoluer son offre de service par l'exploitation et l'analyse;
- développer l'audience de la lettre de veille INJEP Veille & Actus;
- réaliser une enquête sur la pratique et les besoins en documentation, ainsi que la tenue de tableaux de bord sur les activités développées par le centre de ressources et sur les usages de son lectorat : emprunt, consultation sur place, recherches documentaires, nature de l'information demandée...
- optimiser la fonction médiatrice et conseil de la mission, notamment par l'accueil de groupes et par la présentation de l'offre documentaire systématique aux nouveaux arrivants.

#### Publics externes

Le Centre de documentation met en place un espace de travail et organise des plages horaires et des permanences pour accueillir dans ses locaux un public externe : de l'acteur de terrain au doctorant, intéressé par les questions transversales de jeunesse, politique de jeunesse, éducation populaire, vie associative ou sport.

Pour 2021, l'objectif d'élargir ses publics reste d'actualité, et ce, selon deux orientations :

- Intégrer le catalogue collectif de France (CCF) pour accéder à une meilleure visibilité auprès des professionnels de l'information/documentation,
- Cibler des publics potentiels pour élargir son lectorat en présentiel (universités, réseaux professionnels, association).



## Abonnés/Autres publics

Outre le public qui se déplace pour consulter sur place le fonds documentaire, la mission documentation compte également des visiteurs uniques qui consultent son catalogue en ligne Télémaque ainsi que des abonnés à sa newsletter bimensuelle *INJEP Veille & Actus* (qui a totalisé 4500 lecteurs en 2020).

## 2. Politique documentaire

Le Centre de documentation gère un fonds documentaire spécialisé avec un double objectif : la conservation de documents imprimés et l'enrichissement régulier de ses collections par l'acquisition de documents imprimés et numériques.

Le choix des acquisitions s'effectue d'une part en fonction des besoins exprimés en interne, par les chercheurs et experts de l'INJEP; d'autre part, en fonction de la cohérence du fonds et de la documentation disponible (publications de l'INJEP, publications des réseaux documentaires partenaires et disponibilité sous formats numérique, payant ou gratuit) et sur la durée de conservation de certains documents (thématique couverte, utilités, typologie, état) à (re) définir (à mieux préciser). L'accroissement des collections en 2020 a été de 950 nouvelles références. Les sorties d'inventaires ont concerné 98 titres.

Une attention particulière va être menée en 2021-2022 sur la thématique « sport » conservée au centre de ressources de l'INJEP et gérée jusque fin 2020 par le bureau de la politique documentaire des ministères sociaux. Le transfert de fonds et la migration de données sont à l'étude entre les deux centres de ressources et devraient avoir lieu en 2021.

## Acquisitions

- **Acquisitions à titre payant et à titre gratuit**

Depuis 2018, le centre de documentation utilise des marchés ministériels tant pour les achats d'ouvrages que pour la gestion de ses abonnements (70 titres). Le changement de rattachement administratif ministériel de l'INJEP au 1er janvier 2021 sera un point de vigilance pour garantir la continuité de ses acquisitions et ses abonnements.

Le Centre de documentation favorise également les acquisitions à titre gratuit. Elles relèvent de plusieurs canaux, sous forme d'échanges ou de dons. Une dizaine de titres de revues reçues au centre de documentation font l'objet de conventions d'échanges, qui seront maintenues pour 2021.

Le Centre de documentation reçoit régulièrement des dons de la part des agents ou des services (mobilité professionnelle, départ en retraite, restructuration de services) et de particuliers (chercheurs, administrations connexes, etc.). Chaque don fait l'objet d'un signalement particulier dans un registre qui a pour but d'identifier le donateur — le valoriser — et de qualifier l'intérêt du don pour le fonds documentaire : rareté du contenu, état des documents proposés.

- **L'offre documentaire dématérialisée**

L'offre documentaire reste majoritairement traditionnelle, avec un renouvellement des collections qui reste axé sur les imprimés. Néanmoins, les pratiques internes du traitement documentaire s'adaptent à l'environnement numérique exponentiel et des usages d'un public de plus en plus demandeurs de rapidité et d'autonomie en termes d'accès aux documents. Chacune des notices bibliographiques de monographies imprimées entrées dans le fonds et dont la version numérique existe se voit doubler d'une notice spécifique. Ce changement de pratique est consécutif à un diagnostic réalisé en interne en 2019 et est devenue la règle pour 2020. Il correspond également à un mode de catalogage mis en place par les grands réservoirs bibliographiques que sont la BNF ou le SUDOC, dont la mission documentation vise à se rapprocher en 2021-2022.

La période du confinement a marqué les usages des différents publics. Dans ce contexte particulier, le numérique a pris une place considérable dans le paysage documentaire. Une réflexion en interne va être lancée pour accroître l'offre numérique aussi bien pour les revues, que pour les ouvrages. Seront étudiés les droits de prêt à des e-books, ainsi que les prérequis techniques et informatiques nécessaires à la mise en œuvre de cette nouvelle offre documentaire.

- **Capitalisation et valorisation des productions de l'INJEP**

La mission documentation procède d'un traitement documentaire et de conservation spécifique aux pour les collections de l'INJEP, associant une politique de gestion électronique de documents (GED) à toutes les références publiées par l'INJEP depuis dix ans. Les autres références étant disponibles sur des sites tels que Persée ou Cairn, avec des URL pérennes. Cette démarche a été amorcée en 2019 et systématisée depuis 2020.

Sans être un lieu d'archives, le centre de documentation se veut le lieu référent de la mémoire de l'INJEP.

- **Numérisation des « Cahiers de l'animation »**

Après avoir enregistré sur sa base documentaire, l'ensemble de la collection des « Cahiers de l'animation », le travail de capitalisation et de valorisation de cette revue historique de l'INJEP se poursuit avec la programmation de sa numérotation pilotée par la Bibliothèque nationale de France et amorcée en 2020.

- **Intégrer la base du Fonds d'expérimentation de la jeunesse**

La MEEPP a publié en ligne près de 800 projets portés par le dispositif du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse. Ils sont disponibles dans une base développée par la MEEPP. Ce corpus constitue une ressource documentaire susceptible d'intéresser les usagers du centre de documentation de l'INJEP. Il s'agit d'étudier la faisabilité d'une importation automatisée de ces références à la base documentaire de l'INJEP ou de la possibilité d'interroger ce corpus via le catalogue avec un module de recherche intégrée, par exemple.

## Désherbage<sup>1</sup> : don et/ou mise au pilon

Motivées par un espace de conservation restreint et la volonté de « faire vivre » le fonds documentaire, des opérations de « désherbage » sont menées sur les collections « revues » et « ouvrages ». Ces opérations s'accompagnent d'un repositionnement du fonds vis-à-vis de son histoire, de ses publics et de son environnement immédiat au sein de réseaux documentaires. Ces manipulations sont basées sur des règles et des prérequis comme celles ou ceux de vérifier de la disponibilité des documents susceptibles d'être éliminés dans d'autres lieux ressources, avant de les sortir définitivement du fonds, ou encore de solliciter les autres missions de l'INJEP dans leur expertise des champs couverts.

- **Magasins des revues**

Un long processus de désherbage des magasins des revues (300 titres) a été mis en route depuis 2015. Il s'agit ainsi en 2021 de finaliser l'écriture le mémorandum de ce travail effectué de désherbage et d'en établir des règles simples adaptées aux collections de l'INJEP.

<sup>1</sup> Le désherbage sert principalement à élaguer la collection de documents qui n'y ont plus leur place, aérer les rayonnages (facilitant ainsi l'accès aux documents, valorisant certains ouvrages moins « noyés dans la masse »), actualiser les collections, évaluer la cohérence d'un fonds et sa pérennité. [...] Les éliminations sont donc décidées en fonction de critères pratiques et intellectuels et découlent d'une analyse fine de chaque document, dans le contexte d'une collection particulière. (Extrait de « Désherber en bibliothèque », fiche pratique de l'ENSSIB)

- **Collection des « ouvrages »**

Une opération de désherbage des ouvrages a été lancée en 2017. L'année 2020 a permis de sortir près de 90 titres du fonds. Les différentes missions de l'INJEP sont régulièrement sollicitées pour leur expertise des champs couverts. D'autres étapes suivent la sortie des fonds : mise à jour des inventaires, prospection de lieux ressources pouvant recevoir nos sorties d'inventaire sous forme de dons, et ensuite seulement mise au pilon. Ce travail se poursuit en 2021, avec l'intégration de nouveaux critères de gestion permettant de mieux identifier les sorties d'inventaire.

- **Mise en place d'opérations de « dons »**

Le centre de documentation a identifié des titres issus du désherbage ou de dons des services internes. Sorties de l'inventaire et rendues disponibles au don, des listes référencées sont proposées à d'autres centres de documentation spécialisés, identifiés soit parmi nos partenaires, soit via des listes de diffusion professionnelles ou suite à une prospection spécifique. Le reliquat de ces dons est ensuite proposé aux agents de l'INJEP, puis destiné au pilon. Chaque don fait l'objet d'une procédure formalisée. En 2020, une cinquantaine de titres sortis du fonds a fait l'objet d'une convention de dons passée avec la médiathèque de Molitor, ESPE de l'académie de Paris.

### 3. Rénovation/Consolidation du système d'information documentaire

Le système informatique de gestion documentaire, « SIGB », utilisé par la mission documentation a connu deux évolutions concomitantes courant 2020 : une migration pour un hébergement en mode SAAS de la base sur un serveur du prestataire Kentika et une mise à jour du système de gestion vers une version supérieure.

Cette nouvelle version va faire l'objet d'ajustements et de consolidations sur 2021-2022.

Les aménagements à réaliser sont issus de diagnostics de la base documentaire menés en interne, et d'une enquête menée en 2020 auprès des usagers du centre de documentation, pour identifier leurs pratiques de recherche d'information et mieux connaître leur utilisation du centre de documentation.

Les évolutions programmées du SIGB visent :

- à améliorer des pratiques internes de gestion documentaire, par des traitements documentaires rénovés et « normés », inscrits dans la transition bibliographique menée par la BNF. Ces évolutions du catalogue sont programmées pour 2020- 2021/2021-2022. Elles ont pour but de favoriser les échanges de savoirs par l'import ou l'export de notices bibliographiques et doivent étendre la visibilité de la base Télémaque auprès de réseaux documentaires élargis : universitaires, instituts de recherche, etc. ;

- à faciliter des nettoyages en lot des index et de fluidifier diverses actions dans le traitement des documents et des informations ;

D'autres évolutions sur le SIGB sont programmées. Elles portent, d'une part, sur la rénovation du catalogue en ligne Télémaque et son interface WEB. Il s'agit d'en améliorer l'ergonomie, l'attractivité et la visibilité. Cette refonte tient compte de la charte et de l'organisation des contenus du site de l'INJEP et s'articule autour d'une collaboration renforcée avec la mission valorisation et diffusion.

## 4. Offres de services

Les offres de service en vue du partage des connaissances et des informations prennent diverses formes : accueil du public, gestion de prêts et consultation de documents ou organisation d'événements.

### Accueil du public

La mission documentation rend disponible l'accès du fonds documentaire sur une plage horaire, de 9 h 30 à 17 h pour le public interne, et en demi-journée pour tout public (13 h-17 h 00), sans interruption méridienne et une ouverture hebdomadaire de quatre jours sur cinq jours, avec une possibilité de prise de rendez-vous et d'accueil de groupes, en temps normal.

Les documentalistes s'acquittent de leurs missions grâce à la polyvalence de leurs champs de compétences, à la fois sur les questions de jeunesse, éducation populaire, vie associative et sport et sur leurs connaissances de bases réglementaires et/ou de bases de données bibliographiques scientifiques.

Un protocole d'accueil du centre de documentation a été mis en place en 2020 pour répondre aux contraintes liées au contexte sanitaire et sera remobilisé en cas d'éventuelles situations de crise.

### Organisation de Rendez-vous de la doc

Le Centre de documentation organise des « Rendez-vous de la doc » qui ont pour but de partager les résultats d'une recherche réalisée ou co-réalisée par l'INJEP. Ils s'adressent à un public dédié en interne : les agents des ministères en charge de la jeunesse, de la vie associative et des sports, sur un temps court, de 13 h à 14 h, pendant de l'heure méridienne et en dehors du temps de travail.

Ce moment favorise une communication interne transversale entre les services pour échanger des réflexions et des observations en lien avec les thématiques de recherche communes. Quatre « Rendez-vous de la Doc » sont prévus dans l'année, trois émanant des trois missions productrices de connaissances au sein de l'INJEP : MEEP, MER et MEDES, le quatrième peut être ouvert à un partenaire de l'INJEP.

Les conditions sanitaires de 2020 ont obligé à repenser le format habituel, conçu en présentiel, et à envisager de le remplacer par une présentation en visio pour 2021-2022, en concertation avec la mission valorisation et diffusion.

Par ailleurs, l'adhésion en interne au « Rendez-vous de la Doc » amène à l'élargir à d'autres instances, comme le Conseil scientifique et d'orientation de l'INJEP, quel que soit le format qui pourrait être mis en place, en présentiel ou à distance.

### Mise à disposition d'un espace de travail partagé

La mission documentation gère un espace de travail qui dépasse le seul accueil du public. En 2021, il s'agira de valoriser cet espace de travail en interne pour des réunions, en dehors des temps d'accueil en après-midi, pour favoriser l'appropriation du centre de documentation par des lecteurs potentiels.

## II. Les veilles réalisées par la mission documentation

La mission documentation réalise trois types de veille pour 2021-2022 et en affine ses procédés de gestion :

- une veille documentaire sur les thématiques de recherche ou d'intérêt des agents et chercheurs;
- une veille sur des nominations dans les administrations ou organisations dans les périmètres intéressants l'INJEP;
- une veille de notoriété sur les citations de mentionnant l'Institut dans la presse quotidienne, généraliste et spécialisée à travers de l'actualité de l'institut, ses diverses publications, les interventions de ses chargés d'études et collaborateurs.

Une réflexion sur une nouvelle offre de veille juridique et réglementaire est à l'étude pour 2021-2022. Son périmètre sera circonscrit aux dispositifs et politiques interministérielles de jeunesse et à l'actualité réglementaire et juridique des champs couverts par notre ministère de rattachement.

### 1. Veilles documentaires thématiques

#### Requalification du plan de veille

Le plan de veille évolue constamment en fonction des études et des recherches mises en place par les missions de l'INJEP et l'actualité des champs couverts par l'INJEP. Il s'agit d'optimiser les outils disponibles pour couvrir cette activité, d'identifier et de renouveler les points d'accès sur les thématiques couvertes.

#### Pérennisation des outils de veilles

Il sera nécessaire de reconsidérer en 2021-2022 les abonnements payants aux bases de données actuellement utilisées pour les différentes veilles de notoriété ou thématiques, objet d'un livrable périodique ou faisant l'objet d'une alerte.

#### Développer des outils et susciter des besoins

Interroger les usages et les pratiques de veille effectuées en interne par les différents publics (chercheurs, chargés de missions, etc.) afin de mieux cibler l'offre et la diffusion de cette veille en proposant dans la mesure du possible des outils plus adaptés.

### 2. Livrables de veille

#### Produits documentaires

La mission documentaire réalise plusieurs livrables, tous disponibles sous la forme numérique sur le site de l'INJEP et pour chacun d'entre eux, selon une périodicité différente. La mission poursuit la publication de ces livrables pour 2021-2022.

- « **INJEP Veille & Actus** » : la lettre de veille documentaire bimensuelle rassemble aujourd'hui plus de 4 500 abonnés. Produit phare de la veille documentaire sur les questions de jeunesse/politiques de jeunesse, d'éducation populaire, de vie associative et de sport (sous l'angle : pratiques sportives, diplômes Jeunesse et Sport, ou encore économie du sport), elle signale sous forme de brèves l'actualité des publications (rapports, études, enquêtes, sondages, essais, etc.), la mise en œuvre de

dispositifs, réglementation, presse, agendas, etc.

50 numéros ont été publiés en 2020

Il s'agit en 2021-2022 d'en augmenter l'audience et le nombre de ses abonnés, et ce, en lien avec la collaboration de avec la Mission Diffusion et Valorisation.

- « **Liste mensuelle des acquisitions** » : 12 par an. Sélection mensuelle des acquisitions du centre de documentation, la liste est diffusée auprès de 700 agents en interne, CREPS et directions régionales et départementales en charge de la jeunesse et des sports. Elle s'appuie sur des listes de diffusion existantes. Elle est également diffusée par l'intermédiaire de la lettre INJEP Veille & Actus.

- « Un an de politique de jeunesse » (annuel). Ce document présente une vision transversale des politiques de jeunesse avec le recensement des dispositifs interministériels mis en place par le gouvernement pour la jeunesse sur l'année écoulée. Il est réalisé en lien avec les experts de l'INJEP et de la DJEPVA.

- « **Bibliographies thématiques** » : une dizaine pour 2021. En 2020, cinq bibliographies ont été réalisées suite à de demandes de recherches documentaires. Elles sont publiées sur le site de l'INJEP, intégrées à une collection dédiée et référencées dans le catalogue Télémaque. L'action se poursuit en 2021-2022.

Une visibilité de la recension de l'actualité des publications à visée scientifique et réalisée pour la revue *Agora débats/jeunesses* est mise en place sur le site de l'INJEP pour 2021.

- « **Citations de l'INJEP** » : la veille de notoriété sur les supports de presse et revues spécialisées s'est stabilisée sous forme de diffusion hebdomadaire et réservée au public interne. Elle se poursuit pour 2021-2022.

- **Veilles thématiques : une dizaine de thématiques sont suivies en interne.** Elles correspondent aux travaux statistiques, de recherches, d'analyses ou d'évaluations développées par les différentes expertises de l'INJEP. Une seule veille fait l'objet d'un livrable consolidé et périodique. Elle porte sur le service national universel (SNU) et s'adresse à un public interne, avec un livrable hebdomadaire.

- **Veille juridique jeunesse, sport, cohésion sociale : jeunesse, sport, cohésion sociale** : la mission Documentation participe à la veille animée par les ministères sociaux sur l'actualité des textes juridiques et réglementaires ayant trait à l'administration, à la vie d'agents des secteurs sociaux et aux dispositifs mis en place dans ces domaines.

En 2021-2022, compte tenu du changement de rattachement ministériel, cette veille sera interrompue au profit d'un nouveau format. ■

## VALORISATION ET DIFFUSION

La mission valorisation et diffusion (MVD) de l'INJEP a comme principales missions :

- l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de valorisation et de diffusion des connaissances produites ou capitalisées par l'INJEP, à travers notamment une offre éditoriale articulant papier et numérique, et l'organisation d'événements;
- la conception de la stratégie de communication et d'information vers ses cibles aux profils variés, ainsi que la promotion de l'image de l'institut auprès des différents publics.

Par nature transversale, la MVD travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des missions de l'institut, et son programme de travail est sous-tendu par deux objectifs principaux : assurer une meilleure lisibilité et appropriation des productions et une plus grande visibilité de l'institut.

Pour ce faire, la mission valorisation et diffusion poursuit sa stratégie de large diffusion des travaux de l'INJEP dans des modalités adaptées à la diversité de ses publics. Elle prend forme à travers quatre axes de travail :

- Soutenir une production éditoriale riche et structurée;
- Diversifier les modalités de diffusion numériques;
- Valoriser l'expertise et renforcer la mise en débat par l'activité événementielle;
- Renforcer l'information auprès des publics pour développer la notoriété.

### I. Soutenir une production éditoriale riche et structurée

L'ensemble des travaux conduits par l'INJEP donnent lieu à publication au sein des différentes collections de l'institut. Au total, ce sont plus de trente publications qui paraissent chaque année. La MVD participe activement à la mise en œuvre de cette politique éditoriale. Elle assure le suivi du programme annuel des publications, apporte son expertise éditoriale à leur réalisation et assure leur diffusion. En collaboration avec les missions, elle peut prendre en charge l'ensemble de la conception éditoriale et graphique : relecture des projets de publications, secrétariat de rédaction, révision des textes, réalisation des maquettes et impression.

L'offre éditoriale de l'INJEP vise à restituer l'ensemble des travaux de l'institut et à répondre aux attentes variées de ses publics en combinant des publications de synthèse, des publications d'analyse et de recherche plus approfondies, et des déclinaisons dans des formats accessibles au plus grand nombre. En 2020, la rénovation des chiffres clés s'est achevée avec la parution du 3e opus de la série : les chiffres clés du sport. Et l'INJEP a enrichi son offre éditoriale spécifiquement dédiée aux acteurs des territoires avec la publication de fiches régionales du sport, issues du Baromètre national des pratiques sportives, et qui sont venues compléter l'offre existante des fiches régionales jeunesse. En 2021, ce sont les "Cahiers de l'action" qui paraîtront dans leur nouvelle version avec une structuration, une maquette et le processus éditorial rénovés.

## Les principales collections de l'INJEP

---

### *INJEP analyses & synthèses*

IAS propose à travers un format court, un style accessible et des encadrés didactiques de diffuser de manière large les principaux résultats de travaux (études, expérimentations, statistiques) réalisés par, pour ou avec l'INJEP. Alternant les sous-collections « statistique publique », « études et recherches » et « expérimentations », une douzaine de numéros est prévue chaque année.

### *INJEP notes & rapports*

Cette collection propose des notes, rapports et revues de littérature dans un format détaillé et complet. Elle est en particulier le support de publication des rapports d'études et de recherche portés par l'INJEP.

### *Revue Agora débats/jeunesses*

Principale revue de recherche consacrée à la jeunesse en France *Agora débats/jeunesses* approfondit la connaissance sur les jeunes, leurs situations, leurs modes de vie, leur environnement, les relations qu'ils entretiennent avec les autres générations et l'analyse des politiques publiques qui leur sont consacrées. Animée par un comité de rédaction pluridisciplinaire et composé de chercheurs, d'universitaires et d'experts, trois numéros sont réalisés chaque année et édités aux Presses de Sciences Po.

### **"Cahiers de l'action — jeunesses, pratiques et territoires "**

Cette collection a pour objectif de mutualiser les pratiques et échanger les savoirs. Elle offre aux décideurs et professionnels de la jeunesse des ressources utiles pour leur intervention avec une vision « terrain ». Co-construits et écrits avec les professionnels de terrain, les « Cahiers de l'action » se veulent un espace de réflexivité et apportent des éléments d'analyses et des outils pour l'action. Trois numéros paraissent chaque année dans cette collection d'éducation populaire.

### *Fiches repères*

En deux pages, ces fiches apportent des données de cadrage et font l'état des lieux sur un sujet à travers la synthèse de travaux et/ou données existants. Elles s'adressent à un public large et valorisent la capacité de l'INJEP à rassembler, décrypter, synthétiser des travaux et données extérieures sur les champs de sa compétence.

### *Les chiffres-clés*

Les chiffres clés proposent une sélection d'indicateurs récents et de référence restitués sous forme d'infographies visant à faciliter la compréhension et l'appropriation par le grand public. Cette collection comprend les chiffres clés de la jeunesse, les chiffres clés de la vie associative et ceux du sport. □



## II. Diversifier les modalités de diffusion numérique

### 1. Développer des formats web lisibles et attractifs facilitant l'appropriation

Le site internet est au cœur de la stratégie de diffusion et de valorisation de l'INJEP. La MVD a engagé un important chantier de refonte globale de son site internet et de sa ligne éditoriale dont l'objectif prioritaire est d'accroître et de faciliter l'accès aux connaissances pour l'ensemble des acteurs. Il s'agit à la fois de rendre immédiatement accessibles les productions de l'INJEP, mais aussi d'exploiter les modalités éditoriales et multimédias qu'offre le web pour en faciliter l'appropriation et la transmissibilité.

Le site internet est désormais *responsive* et il propose une navigation et une recherche simplifiées. Les publications courtes (*INJEP analyses & synthèses* et *Fiches repères*) y sont disponibles en PDF, mais également en version web. Des formats didactiques et plus attractifs qui permettent de faciliter la compréhension et l'impact des données ont été réalisés : infographies, tableaux de bord, vidéos, animations..

La poursuite et le renforcement de ce travail sont au programme de la MVD pour l'année 2021 et s'articulent autour de deux grands objectifs :

#### **Donner à voir l'expertise et le sens de l'action de l'INJEP**

Afin de renforcer la visibilité et faciliter l'accès aux productions sur le site internet, l'entrée thématique sera repensée et les dossiers qui permettent de valoriser un ensemble de productions et ressources sur un sujet donné seront développés. Au programme également le développement de plusieurs séries de vidéos permettant de valoriser l'expertise, d'expliquer des résultats, mais aussi de communiquer sur les projets et travaux en cours (captation et mises à disposition des conférences, interview « Trois questions à... », ou « 180 secondes sur... »). Enfin, une nouvelle version de la newsletter permettant d'apporter une information régulière sur nos activités et productions verra le jour.

#### **Expliquer et faire parler les chiffres**

En complément de la modernisation des chiffres clés en version papier, les données statistiques en ligne seront développées et davantage décryptées : mise en ligne de fiches régionales et réalisation de tableaux de bord avec des infographies, systématisation de « chiffres à la Une » et développement des vidéos « Un chiffre et son commentaire » pour expliquer les données. Par ailleurs, une nouvelle structuration des pages « données et enquêtes » permettra d'accéder facilement à l'ensemble des composantes d'une source statistique : synthèse des résultats, accès aux données et à l'historique, méthodologie, etc. Enfin, avec la mise en ligne de l'outil carto. sport, des données territoriales seront mises à disposition et cartographiées pour faciliter leur lisibilité.

### 2. Élargir les canaux de diffusion : plateformes spécialisées et réseaux sociaux

Engagé de longue date dans une politique de dématérialisation des publications, l'INJEP poursuit la démarche afin d'accroître la diffusion de ses productions. Après la mise en ligne d'*Agora débats/jeunesses* puis des "Cahiers de l'action" sur la plateforme Cairn, ce sont les *INJEP analyses & synthèses* qui seront disponibles sur ce portail de référence pour les publications de sciences humaines et sociales. Les productions statistiques qui sont, quant à elles, valorisées sur la bibliothèque numérique de la statistique publique, Epsilon, et sur data.gouv.fr, verront leur présence renforcée sur la plateforme Datagora.

Les réseaux sociaux font également partie intégrante de la stratégie digitale de l'INJEP. Dans le prolongement et en complémentarité de la refonte du site internet de l'INJEP, la MVD définit une stratégie de présence et de positionnement sur les réseaux sociaux. Pour les années 2021-2022, la MVD prévoit la

consolidation de sa présence sur les réseaux sociaux avec la multiplication des diffusions de vidéos, d'infographies et la valorisation des interventions des chargés d'étude lors d'événements ou auprès des médias.

### III. Valoriser l'expertise et la mise en débat par l'activité événementielle

#### 1. Organiser des conférences-débats, rencontres et séminaires

L'INJEP organise régulièrement des conférences-débats qui s'inscrivent dans le prolongement de ses travaux ou publications et visent à les mettre en débat auprès d'acteurs d'horizons variés. La MVD apporte son concours pour l'organisation, la communication et la valorisation post-événement de diverses manifestations. Une dizaine d'événements sont organisés par l'INJEP chaque année.

L'INJEP organise également tous les deux ans un événement d'envergure – Les Rencontres de l'INJEP – autour d'enjeux émergents repérés dans le cadre des travaux de l'institut ou par les experts qui le composent. Les Rencontres 2019 ont été organisées sur le thème des mutations de la vie associative, celles de 2021 devraient porter sur la jeunesse et le sport.

#### 2. Renforcer le caractère public des événements et débats

Les événements de l'INJEP sont gratuits et ouverts à tous, ils contribuent à animer la réflexion collective et le débat public en mobilisant des acteurs divers. Afin de leur donner davantage d'échos, la MVD systématise les retranscriptions vidéo en direct, relayées sur les réseaux sociaux, mais aussi les captations qui sont mises à disposition sur le site internet et permettent un accès durable aux échanges. Une orientation devenue nécessité avec la période de confinement expérimentée en 2020 et qui conduit l'INJEP à développer des formats de conférences à distance.

### IV. Renforcer l'information auprès des publics pour développer la notoriété

La MVD conduit une stratégie systématique de diffusion et de valorisation des travaux de l'institut. Elle contribue aux différentes éditions, organise leur diffusion, assure la mise à disposition en ligne et la valorisation avec des communiqués largement diffusés, l'animation des réseaux sociaux ou à l'occasion d'événements organisés par l'INJEP ou auxquels l'institut participe.

Dans la stratégie de communication qu'elle met en œuvre, la MVD se donne pour objectif de renforcer les actions d'information auprès de l'ensemble des publics cibles de l'institut.

#### 1. Consolider le rythme et le champ des communications

Pour ce faire, elle vise tout d'abord à renforcer la fréquence des communications (posts sur les réseaux sociaux, communiqués, newsletter...) et couvrir l'ensemble des productions de l'institut. Il s'agit notamment de développer l'information autour des travaux actuellement moins visibles tels que les publications ne faisant pas ou peu l'objet d'une diffusion en version papier (INJEP Notes & rapports et *Fiches repères* notamment), ou encore les parutions exclusivement web (données chiffrées..).

La MVD poursuit également ses actions de communication institutionnelle en mettant à disposition et développant les informations clés de l'INJEP : ses missions, son fonctionnement, ses orientations, ses actions. Il s'agit de rendre compte de ses activités et projets dans un impératif de transparence : diffusion du programme de travail, interview ou vidéos sur les recherches ou expérimentations en cours, etc.

## 2. Toucher les différents publics

Situé à l'interface des différents acteurs dans les champs de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, et du sport, l'INJEP s'adresse à un public large et diversifié (administrations, collectivités, associations, etc.). La communication et la diffusion auprès de cette multitude d'acteurs ne peuvent être efficaces qu'au prix d'un travail permanent sur les publics cibles.

Après avoir structuré et actualisé les fichiers de contacts, s'être dotée de bases de données presse et institutionnelles, la MVD poursuivra le travail permanent d'enrichissement et d'actualisation et constituera des fichiers thématiques permettant de cibler les diffusions, d'atteindre des publics qui connaissent moins l'institut et de renforcer les relations presse. ■

## ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Le pôle administratif et financier (PAF) de l'INJEP assure la gestion administrative, juridique et financière de l'institut. Son activité se décline sur deux principaux axes.

### I. Programmation, exécution et suivi des crédits

Le pôle administratif et financier assure la programmation, l'exécution et le suivi des crédits inscrits sur l'UO INJEP au sein du BOP de l'administration centrale du programme 163. En particulier, il assure le suivi de l'exécution budgétaire des activités des missions de l'INJEP afin d'en rendre compte mensuellement à la direction et apporte une expertise sur tous les documents, projets de contrats ou de marchés ayant une portée financière. Il prépare le suivi administratif et financier (gestion État) des achats et conventions de subventions de l'INJEP, en liaison avec la Division des Ressources Humaines des Finances et de la Logistique (DRHFIL) de la DJEPVA.

En début d'année, la programmation est initiée lors des dialogues de gestion avec les différentes missions et actualisée régulièrement lors de réunions d'échange sur les dépenses à prévoir et à venir. Dans le cadre du suivi de l'exécution budgétaire, le rapprochement de la consommation à la prévision est réalisé, tout au long de l'année grâce au suivi des commandes et des factures et par rapport au suivi de la programmation des crédits.

Grâce aux différents rapports qui permettent de piloter en temps réel l'exécution par rapport à la prévision, le pôle est une aide au pilotage des activités des missions. Ces suivis mis en place permettent la bonne utilisation des crédits de l'unité opérationnelle (UO), de connaître les crédits disponibles (à partir des données extraites de CHORUS) et d'alerter en cas d'écarts trop importants. Le suivi des conventions en cours, avec un calendrier de leurs incidences financières, garantit que les délais sont bien tenus et les paiements effectués.

Le pôle pilote le processus de l'achat public par la gestion et le suivi du circuit de la dépense (commandes, services faits, suivi des dépenses, fonds de concours...) en maintenant des relations étroites avec le bureau d'exécution de la dépense (CSP), le service facturier (CBCM) et les missions afin d'anticiper et de suivre les éventuels problèmes. En lien avec la DRHFIL, il établit l'état des charges à payer et produits à recevoir et s'assure du respect de la chaîne de traitement de la dépense. Il s'assure aussi de la bonne affectation et ventilation des dépenses entre le programme soutien des ministères sociaux (P124) et celui de l'UO INJEP au sein des budgets opérationnels de programme (BOP) de l'administration centrale du programme 163.

Le pôle vient en soutien aux missions grâce à la mise en place de la procédure relative aux règles de mise en concurrence des achats afin de garantir le respect de la liberté d'accès à la commande publique, l'égalité de traitement des candidats et la transparence des procédures.

L'année 2021 sera marquée par le transfert de la gestion de la DJEPVA (dont l'UO INJEP) au 1er janvier 2021 au ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports (MENJS) avec changement de rattachement de direction comptable et de contrôleur budgétaire.

## II. Gestion administrative et financière du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse

Le pôle administratif et financier assure la gestion administrative et financière des appels à projets lancés au travers du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse par la mission expérimentation et évaluation des politiques publiques (MEEPP) de l'INJEP. Il intervient à différentes phases des procédures.

### Suivi administratif des expérimentations

Le pôle administratif et financier assure l'analyse des dossiers de candidature lors de la phase de recevabilité des pièces administratives en vue de l'élaboration des conventions d'expérimentations et des avenants. Il porte assistance aux porteurs de projets et aux évaluateurs, qui constituent les parties prenantes des conventions :

- Il contribue à la préparation des réunions des instances du Fonds (Conseil de Gestion/Conseil scientifique et d'orientation);
- Il participe aux jurys de sélection des candidatures, aux réunions de synthèse, aux ateliers thématiques;
- Il procède à l'analyse juridique et financière des dossiers de candidatures;
- Il établit des conventions passées avec les porteurs et évaluateurs des projets;
- Il émet les notifications par courrier des sélections des projets et des demandes complémentaires.

Le suivi des projets se fait essentiellement à partir de bilans semestriels réalisés par les porteurs et les évaluateurs à partir des trames construites par la MEEPP et lors des comités de pilotage organisés par les porteurs de projets.

### Le suivi financier

Le pôle assure la programmation et le suivi des crédits du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) en lien avec la Caisse de dépôts et consignation (CDC), et le contrôle de l'exécution financière aux différentes phases du projet. À l'issue des réunions de synthèse, le PAF procède à l'émission des ordres de paiement à l'attention de CDC pour paiement des subventions allouées aux porteurs et aux évaluateurs des projets. À cette occasion, il prépare et présente l'état prévisionnel des recettes et des dépenses (EPRD) pour les Conseils de gestion du FEJ.

### Les appels à projets en cours

Le pôle administratif et financier assure également la gestion des projets issus de la programmation des années précédentes. À ce titre, 20 projets sont en cours, soit 40 comptes rendus d'exécution intermédiaires à analyser (HAPDOM, APDISCRI2, APDOM6-RÉUNION). Un contrôle approfondi de l'exécution financière a été réalisé pour 17 projets arrivés à terme en 2020. Dans le cadre du contrôle de l'exécution financière aux différentes phases du projet, les comptes rendus d'exécution intermédiaires semestriels sont analysés par le pôle administratif et financier, parallèlement au travail de la MEEP.

### La Grande école du numérique

Dans le cadre de la labellisation des formations au métier du numérique par la Grande école du numérique lancée en 2015, le FEJ a été mobilisé en tant qu'outil administratif et financier pour la mise en œuvre du dispositif

dans sa phase expérimentale comportant notamment un soutien financier d'amorçage. Le pôle administratif et financier assurera, en collaboration avec le GIP GEN gestionnaire du dispositif, le versement du solde des subventions accordées pour 18 dossiers encore en instance à ce jour.

### Les nouveaux appels à projets

Conformément à la programmation, deux nouveaux appels à expérimentations (APDOM6-SANTE et APRURAL) ont été sélectionnés par le conseil de gestion de juin 2020 et les crédits FEJ dédiés au financement de ces appels représentent un montant total de 4 305 439,41 €. Les vingt nouveaux projets retenus seront suivis par le pôle administratif et financier en 2021-2022.

APPEL A PROJETS	PROJETS EN COURS	PROJETS ARRIVES A TERME
LFSE		14
APDSICRI2	9	
APDOM5		3
HAPDOM	4	
APDOM6 Réunion	7	
APDOM6 Santé	10	
APRURAL	10	

### Chantier à venir en 2021

Lancement d'un groupe de travail pour la refonte de la convention de gestion du FEJ qui lie l'INJEP et la CDC en associant la direction comptable du MENJS sur les problématiques de reddition des comptes.

La CDC a l'obligation d'ici fin 2022 de revoir la convention de gestion existante et d'établir une convention de mandat, vecteur juridique obligatoire pour que la CDC puisse manier des fonds publics à la place de l'État. ■



# L'INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE (INJEP)

**l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP)** est un service à compétence nationale du ministère de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des Sports, créé par décret n° 2015-1771 du 24 décembre 2015.

■ **L'INJEP c'est à la fois un observatoire producteur de connaissances et un centre de ressources et d'expertise** sur les questions de jeunesse et les politiques qui lui sont dédiées, sur l'éducation populaire, la vie associative et le sport.

■ **Son positionnement : à la croisée des univers de la recherche, des statistiques publiques, des élus ou professionnels.** L'INJEP est un expert de référence capable de produire des données et analyses qui bénéficient à la fois des apports de la recherche et de l'expérience de terrain. Grâce à ce positionnement spécifique, il joue un rôle de passerelle entre les différents acteurs.

■ **Sa mission : contribuer à améliorer la connaissance** dans ces domaines par la production de statistiques et d'analyses, l'observation, l'expérimentation et l'évaluation.

■ **Son ambition : partager cette connaissance** avec tous les acteurs et éclairer la décision publique.

■ **Une équipe pluridisciplinaire : regroupant près de 50 agents,** l'INJEP bénéficie d'une diversité de compétences allant de la statistique publique, à la recherche, l'expérimentation et l'évaluation, en passant par les métiers de la documentation et de la communication.